



Le Red Ensign, gardé comme emblème de l'appartenance au Commonwealth? Diefenbaker voterait contre le projet Pearson et réclamerait un référendum

par Mario CARDINAL

John Diefenbaker votera très probablement contre le projet d'un drapeau portant la feuille d'érable lorsque le premier ministre le soumettra à la Chambre, plus tard cette semaine. De source bien informée, on croit savoir que le chef conservateur dénoncera la façon d'agir de M. Pearson et réclamera un référendum national sur la question.

Si tel devait être l'attitude de M. Diefenbaker, il est à prévoir que plusieurs députés tories l'imiteront. De sorte que, sans appuyer ouvertement le Red Ensign puisque M. Pearson ne les placera pas devant un choix, ils se réserveront la sympathie des éléments les plus fanatiques de la population anglophone.

Les conservateurs se diviseront donc sur la question puisque les dix députés que compte ce parti dans le Québec appuieront le projet de M. Pearson. Léon Balcer l'a affirmé sans équivoque en fin de semaine à Hamilton, devant un groupe de jeunes conservateurs de cette province.

Le leader des conservateurs du Québec a réaffirmé que le Red Ensign ne pouvait être un drapeau authentiquement canadien et qu'il favorisait la feuille d'érable comme le motif le plus représentatif du peuple canadien.

Déjà fort de l'appui de la presque totalité des libéraux, des créditistes et des néo-démocrates, le projet Pearson est assuré de la majorité des votes mais l'attitude de M. Diefenbaker, selon plusieurs observateurs, sera de nature à encourager la résistance des partisans du Red Ensign.

D'ailleurs, la première surprise passée, ces derniers s'organisent. A Toronto, un comité d'urgence a été mis sur pied en vue d'organiser d'ici une semaine ou deux un immense rassemblement dans la ville-roi. Ce comité dont le premier but avait été de recueillir un million de signatures à l'appui du Red Ensign, a modifié sa tactique, estimant que les signatures n'auraient plus aucune influence sur le gouvernement.

Le fait, aussi, que le député conservateur de Cumberland, Robert Coates, soit l'un des initiateurs du mouvement n'est pas de nature à rassurer les esprits au sein du parti conservateur.

M. Diefenbaker a déjà marqué sa préférence pour le Red Ensign. Tout le monde s'accorde à dire qu'il serait assez maladroit de sa part de renverser le gouvernement sur cette question. Mais justement, il ne peut pas le renverser. Tous les conservateurs voteraient-ils contre le projet Pearson qu'il serait adopté quand même à cause de l'appui des créditistes et des néo-démocrates. C'est donc, d'une part par amour pour le Red Ensign, d'autre part par préoccupation électorale, que M. Diefenbaker rejettera le projet Pearson.

LE CHOIX D'UN DRAPEAU

(lire à la page 4 l'article de Claude Ryan)

Le danger d'un tel comportement, soulignait un observateur, c'est qu'ayant été adopté en dépit d'une forte opposition, le drapeau risque de ne devenir que l'emblème des uns pendant que les autres resteront fidèles au Red Ensign et continueront de l'arborer fièrement dans des manifestations publiques. Ainsi, au lieu de devenir un facteur d'unité canadienne, le drapeau aura contribué à trancher de façon encore plus nette le sentiment des Canadiens.

VERS UN COMPROMIS?

D'Ottawa, un journaliste de la Canadian Press souligne que M. Pearson peut bien risquer un compromis qui n'écarterait pas définitivement le Red Ensign. Tout en adoptant la feuille d'érable comme le drapeau distinctif du Canada, le Parlement pourrait être invité à conserver le Red Ensign comme

Voir page 2: Diefenbaker voterait contre

Mgr Makarios au DEVOIR: l'Enosis, seule solution

De notre envoyé spécial, Jean TAINURIER

NICOSIE — Plus frêle que nous l'ont montré mille photographies, mais plus jeune aussi (il a à peine 50 ans) Mgr Makarios attend que nous soyons entrés dans son bureau pour se lever et désigner d'un geste un peu vague un fauteuil de cuir. Chef de l'Eglise autocéphale de Chypre, l'archevêque Makarios en est aussi le chef temporel par suite de privilèges impériaux accordés par l'empereur Zénon à l'archevêque Anthémios au... Ve siècle.

Il est revêtu d'une soutane bleue; mais tout à l'heure, pour la traditionnelle photo, il s'empresse de décrocher de la patère voisine son grand surplis noir et sa mitre. Il est l'antithèse vivante de son rival, le Dr Kutuchuk que nous avons rencontré la veille après une nuit entière passée debout à calmer les autorités militaires de l'ONU après la mort tragique du jeune soldat finlandais.

Vite rassis derrière un modeste bureau logé dans l'aile droite de l'ancienne résidence britannique, Sa Béatitude croise ses mains fines et attend avec un sourire peut-être un peu amusé la première question. Depuis qu'il "commerce" avec la presse, depuis 10 ans, il a appris à flairer le "piège".

Il faudra donc attendre la toute fin de l'entrevue pour aborder les questions d'actualité et obtenir des réponses précises, à peine érudites. Ce sont ces réponses parfois inédites que le Devoir publie aujourd'hui. Demain il s'agira de la partie proprement "documentaire" de cette entrevue, et qui pourra être mise en parallèle avec celle du Dr Kutuchuk, mercredi.

— Votre Béatitude voudrait-elle faire part de son attitude concernant une annexion avec la Grèce.

— Je suis personnellement en faveur de l'Enosis que je considère comme la seule voie possible. Mais nous ne pouvons nous présenter devant les Nations unies avec une telle demande qui ne serait pas en accord avec la mission de cet organisme international. Ce que nous voulons d'abord, c'est notre pleine indépendance et la reconnaissance pour le peuple cyprite du droit d'autodétermination. Alors le peuple cyprite pourrait décider de s'unir ou non avec la Grèce. Actuellement, il y a beaucoup de restrictions dans notre indépendance car, en particulier, nous ne sommes pas maîtres de notre constitution...

— Mais pourquoi, alors, avez-vous signé ces accords de Zurich et de Londres en février 1959?

— J'étais dans une situation de "à prendre ou à laisser"... J'avais exprimé mes critiques contre ces accords, surtout contre les éléments "séparatistes" de la constitution (les droits et privilèges de la minorité turque). Mais les trois pays impliqués dans le règlement de la question (l'Angleterre, la Grèce et la Turquie) étaient d'accord. Alors j'ai dû signer, me disant qu'il était préférable d'agir ainsi car la situation à Chypre était terrible; ces accords furent donc imposés au peuple de Chypre.

— Que pensez-vous de la solution prônée par les Cyprites turcs d'une partition ou d'une fédération?

— La fédération — ne parlons pas de la partition — est inacceptable comme solution; et, de plus, elle n'est pas faisable sur le plan pratique. Il y a des Turcs dans toute l'île et ce serait aller à l'encontre des droits de l'homme que de transférer des populations d'une partie à l'autre du pays.

— Quels droits seriez-vous prêt à accorder à la minorité turque?

— Les Turcs auraient pleine autonomie sur les questions regardant la religion, l'éducation, les affaires culturelles et leur statut personnel. Mais ils ne pourraient cependant pas percevoir les taxes dont la responsabilité relève du gouvernement central. Dans l'éventualité d'une annexion à la Grèce, les Turcs de l'île auraient les mêmes droits et avantages que l'importante colonie turque (500,000) vivant actuellement en terre grecque.

LA FORCE DE L'ONU

— Etes-vous favorable à une modification des termes de référence de la mission de l'ONU ici?

— Je ne suis pas encore certain de cette nécessité d'une modification des termes de référence. Mais dans deux semaines nous verrons si la situation s'est vraiment améliorée. Et si cela est, nous ne demanderons pas de modification...

— Mais souhaiteriez-vous cependant aujourd'hui des directives plus strictes pour les forces des Nations-Unies?

— Il ne faut pas oublier que la force de pacification ne peut créer d'incidents sanglants. Cependant, dans certains cas, les militaires pourraient recourir à la force.

Sur cette question de pacification, je suis plutôt optimiste et je veux croire que la situation se sera améliorée dans les prochaines semaines; je pense que la tension aura alors diminué.

— Et sur le plan politique, Sa Béatitude se montre-t-elle aussi optimiste?

— Mon impression, à l'égard de la solution politique, est différente. Je ne suis pas aussi optimiste et je crains que le médiateur des Nations-Unies ne rencontre de grosses difficultés. Il y a un fossé très large entre les points de vue des Grecs et des Turcs. La solution du problème ne doit pas reposer sur la bonne volonté, mais sur certains principes.

— Que pensez-vous de l'attitude actuelle de la Turquie où l'opinion publique est très sensibilisée par le problème cyprite et où l'opposition tente de profiter de la crise actuelle pour acculer le gouvernement inonu à une intervention militaire?

— Il ne m'appartient pas de commenter la politique intérieure d'un autre pays, mais je dois dire qu'il n'est pas sage de la part du gouvernement turc de répéter qu'il interviendra militairement. Car, ainsi, il encourage des Turcs de Chypre à provoquer des incidents afin de donner à la Turquie un prétexte à intervention.

(L'archevêque Makarios a également abordé la question des "bandes armées" grecques admettant que le climat de terreur qui prévaut actuellement dans l'île ne lui permet pas d'assurer une autorité parfaite sur tout le territoire. Cette reconnaissance pour la première fois d'une certaine impuissance de son gouvernement a fait l'objet d'un article dans LE DEVOIR de samedi dernier.)

Le drapeau? Soit, et qu'on n'en parle plus

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — La question du drapeau ne soulève plus spontanément l'enthousiasme des foules. Le premier ministre lui-même, sans doute, ne s'en étonne guère. En serait-il autrement qu'on aurait le plus sérieux motif de s'inquiéter de l'état de notre démocratie. Car, dans le Canada de 1964, il existe tellement de problèmes qui méritent d'absorber notre attention d'urgence que les symboles: pour ne mentionner que le plus grave, pensons à l'incertitude dans laquelle est aujourd'hui plongée la nation. Devant les uns qui cherchent à la briser et les autres encore plus nombreux qui souhaitent l'annexer aux Etats-Unis (cf. le magazine Maclean, numéro de juin), peut-on seulement affirmer qu'elle aura un lendemain.

Pourtant, on ne saurait sans mesquinerie reprocher à M. Pearson d'avoir relancé la campagne en faveur du drapeau. Il conviendrait au contraire qu'on l'en félicite, ne serait-ce que pour la manière dont il l'a fait et la promptitude avec laquelle il entend vider la question une fois pour toutes.

En ouvrant le feu dans le camp ennemi, il a fait preuve d'adresse et de courage. C'était un acte de provocation qui a porté des fruits immédiats, muselant d'un coup les partisans du Red Ensign. Car, en ripostant par des huées, les légionnaires de Winnipeg ont non seulement déprécié leur cause, mais ils ont embarrassé leurs propres dirigeants et les ont forcés à mettre une sourdine à leurs réclamations.

A l'opposé des politiciens de naguère, d'autre part, M. Pearson n'a pas ressuscité le sempiternel projet du drapeau qui pour distraire momentanément la ferveur populaire, quitte à le renvoyer aux orties à la première occasion, il compte le mener jusqu'au bout, et rapidement. Dès mercredi ou jeudi de cette semaine, il présentera une résolution à la Chambre et il n'en tiendra qu'au parlement d'en disposer le jour même.

Les arguments qu'on peut invoquer contre l'adoption d'un drapeau distinctif sont certes nombreux et souvent très valables, mais il n'en est pas un seul qui ne puisse opposer une raison supérieure. Depuis le temps qu'on en parle d'ailleurs, la plus grande faiblesse de tous les discours pour ou contre le drapeau risque d'être l'usure.

Ainsi, on objecte dans les milieux traditionnels du Canada anglais qu'il est prématuré de pourvoir le pays d'un drapeau, que des sentiments trop forts relient encore un très grand pourcentage de la population aux symboles d'une lointaine mère-patrie et qu'il y a danger de causer une blessure profonde et durable à ceux d'entre nous meilleurs éléments en mettant le Red Ensign au rancart.

S'il est trop tôt pour aborder la question du drapeau, 96 ans après la constitution en fédération des anciennes colonies britanniques et 33 ans après l'obtention de l'indépendance, il ne le sera pas moins dans un an, ni dans 10 ans. Le fait est que la question aurait dû et aurait pu être réglée à l'occasion du statut de Westminster. Si elle ne l'a pas été, c'est que le gouvernement du temps et ceux qui l'ont suivi ont eu peur d'assumer leur responsabilité et ont grossièrement surestimé l'influence et le nombre des adversaires du drapeau. Les partisans du Red Ensign, au moins depuis la guerre, n'ont jamais formé qu'une faible minorité. Il est significatif que ses plus ardents défenseurs au parlement se soient généralement recrutés parmi les immigrants d'autre origine que britannique, notamment des temps-ci MM. Rapp, d'origine slave, Mandziuk et Starr, tous deux d'origine polonaise. Comment, d'ailleurs, pourrait-on revendiquer sérieusement pour son pays un drapeau qui est à la fois pavillon et de l'Australie et de la Grande-Bretagne?

Voir page 2: Le drapeau, soit



LA CHAUDE JOURNÉE D'ÉTÉ que les Montréalais ont connue hier engageait aux jeux de plein air, aux promenades à la campagne. Pour ce charmant bambin, retenu à la ville par les occupations... de ses parents, ce furent les joies de "bal-conville," agréable pis-aller.

(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Dans les futures écoles confessionnelles Le M.L.F. opte résolument pour les méthodes actives

par Jules LeBLANC

L'un des points saillants qui se dégagent du congrès d'étude et d'information que le Mouvement laïque de langue française a tenu en fin de semaine, à l'hôtel Queen's, c'est une intention bien définie et unanime d'appliquer, dans les écoles non confessionnelles que l'organisme projette d'ouvrir en septembre 1965, les méthodes actives d'enseignement, et ce, dans toutes les disciplines du savoir humain. Cette option a plané sur toutes les délibérations, à un tel point que, à maintes reprises, les observateurs ont eu l'impression d'assister à un congrès visant beaucoup plus à moderniser l'enseignement québécois qu'à préparer l'ouverture d'écoles "neutres" dans cette province.

Dans l'ensemble, les exposés et les discussions ont presque toujours été à l'école laïque. Mais, la plupart du temps, le qualificatif "laïque" était superflu, les remarques formulées pouvant s'appliquer à toutes les écoles de la province, voire du monde. De plus, comme l'a signalé un des conférenciers, la modernisation de l'enseignement

La suite de nos informations sur le congrès du Mouvement laïque à la page 9.

ment sur le plan de son contenu et de ses méthodes n'est pas un problème propre à l'école confessionnelle ni au milieu québécois, mais un problème universel.

Intégration complète

Le deuxième point saillant de ces assises, c'est l'intention bien arrêtée des membres du M.L.F. d'ouvrir une école publique qui, s'intégrera pleinement à l'ensemble du système scolaire québécois. A cet égard, un participant a souligné que, dans l'ex-

pression "école laïque" le qualificatif ne doit pas primer le substantif. C'est-à-dire que l'éventuelle école laïque devra, d'abord et avant tout être une école.

Dans cette optique, également, le président du M.L.F., le Dr Jacques Mackay, a déclaré que l'école laïque suivra les programmes qu'établira le ministère de l'Éducation. Il désire — comme le réclame un très grand nombre d'éducateurs québécois depuis plusieurs années — que le ministère établisse des programmes minimaux et qu'il laisse suffisamment de latitude aux autorités locales afin qu'elles puissent l'adapter aux besoins particuliers de leurs élèves. A ces programmes minimaux, le M.L.F. entend ajouter quelque chose sur le plan du contenu comme sur le plan de l'esprit, a précisé le Dr Mackay.

Cours de religion. Au cours des assises, une seule question a fait l'objet de divergences d'opinions sensibles. Il s'agit de l'enseignement de la religion dans les futures écoles non confessionnelles.

Voir page 2: Le M.L.F.

Le pape rappelle les religieux aux vœux qu'ils ont contractés

CITE DU VATICAN. —

Le pape a exhorté les religieux à rester attachés au triple vœu d'obéissance, de chasteté et de pauvreté et à s'adapter aux conditions des temps présents, dans un discours en latin qu'il a prononcé en recevant les membres des chapitres généraux des Passionnistes, des Capucins, des Montfortains, des Assomptionnistes, des Stigmatis, auxquels s'étaient joints trente provinciaux de la compagnie de Jésus pour l'Amérique latine et qui avaient à leur tête le cardinal Ildemaro Antonio, préfet, et Mgr Paul Philippe, secrétaire de la congrégation des religieux.

Sur le premier vœu, le pape a déclaré que l'autorité doit être maintenue dans les limites de la charité et du respect de la personne humaine. Après avoir défini la chasteté "comme une pierre précieuse", le pape a recommandé aux religieux d'aimer la pauvreté, de fuir le luxe, de s'abstenir des querelles excessives et de faire face, dans toutes les parties du monde, aux besoins des "vrais pauvres" avec les moyens que la Providence leur fournit.

Paul VI a ensuite indiqué que la discipline doit être maintenue mais sans adopter de nouvelles règles dont le nombre excessif peut nuire à leur application. D'autre part,

les ordres religieux devront adapter leurs règles aux temps présents "sans innovations qui ne soient pas en accord avec la nature de l'ordre ou les intentions de son fondateur". Enfin le St-Père a prôné une

adaptation de l'apostolat aux exigences du monde d'aujourd'hui et il a représenté à ses auditeurs la nécessité pour les religieux de prêter leurs concours aux évêques dans les diocèses où ils résident.

CONCLUSION GENERALE DU COLLOQUE DE L'I.C.E.A. SUR L'INFORMATION:

Les journalistes manquent de formation professionnelle

par Evelyn GAGNON

MONT-GABRIEL. — M. Louis Baudouin, professeur de droit à l'université McGill et membre de la Société royale du Canada, tirant samedi après-midi les conclusions générales du colloque de l'I.C.E.A. sur l'information, a noté qu'au cours de ce colloque l'accord semble s'être fait sur la douloureuse constatation que les journalistes manquent de formation professionnelle: ce qui engendre l'improvisation et l'erreur.

"Ne semble-t-il pas nécessaire dans ces conditions, a-t-il dit, d'établir une collaboration réelle entre le corps des patrons, des journalistes, des syndicats, et l'Institut canadien d'éducation des adultes, afin

de remédier à cet état de choses".

D'autre part, a souligné M. Baudouin, il semble que le congrès ait mis en évidence le manque de cohésion entre les différents agents et organismes d'information et que le temps soit venu d'y mettre de l'ordre.

"Je crois, a-t-il dit, que le rôle de l'Institut canadien d'éducation des adultes, après ces quelques jours de congrès, doit être de prendre l'initiative de ces deux réformes fondamentales pour contribuer à la grandeur de la mission de l'information dans cette province et pour le monde aux confins du Canada".

M. Baudouin a souligné que le monde contemporain s'est

en quelque sorte rétréci grâce aux moyens d'information qui ont créé une sorte d'indivisibilité d'intérêt et engendré une soif ou au moins un désir d'information qui s'est étendu aux coins jusqu'aux plus reculés de la terre.

Mais il a ajouté que le facteur temps, l'accélération de l'histoire, qui permet justement d'unir les hommes, est le plus grand écueil du journaliste et dans l'esprit de tout informateur, et dans le désir légitime qui est sien de renseigner au plus vite son public, la hâte fébrile qui s'empare de lui le desserte parfois étrangement.

M. Baudouin a rappelé les diverses difficultés matérielles et techniques auxquelles doi-

vent faire face les journalistes, difficultés dont il avait largement été question au cours du colloque.

Il a souligné notamment que l'absence fréquente du journaliste au lieu même de l'information et l'obligation à s'en remettre à des sources d'information secondaires, empêchent le journaliste d'imprimer à l'information le cachet que sa réaction professionnelle, intellectuelle et même physique aurait pu lui inspirer sur le moment même.

"Véracité et impartialité dans l'information sont donc susceptibles d'être vicieuses du point de départ, sans même que la bonne ou mauvaise foi du journaliste soit en cause," a-t-il dit.

Cette première déformation passée, elle peut se doubler d'une autre qui vient du journaliste lui-même. "Le journaliste peut être victime d'une déformation excusable dans la mesure où elle est involontaire et non un instrument volontairement tendancieux tendant à une déformation des faits", a affirmé M. Baudouin. Notant que les déficiences professionnelles des journalistes sont devenues le leitmotiv du colloque, M. Baudouin a dit que si l'on peut déplorer que certains journalistes semblent refuser de se former, on peut également regretter l'absence de tout entraînement pédagogique et professionnel qui permettrait d'affiner les qualités sous-jacentes de jeunes journalistes aimant leur métier.

Le drapeau, soit...

(Suite de la première page)
Crainant de rompre l'unité du pays? Il faudrait qu'elle commençât auparavant par exister. Depuis la Confédération, ce mot n'a servi qu'à justifier l'inaction des gouvernements. Et, malgré toutes leurs prudenances, le Canada n'a jamais été aussi divisé qu'il l'est maintenant. Certes, l'adoption d'un drapeau distinctif ne suffira pas à refaire l'unité. Il est même douteux qu'elle y contribue. Mais elle n'empêchera pas plus la situation. Même les gens qui protestent aujourd'hui de leur fidélité au Red Ensign seront, dans un an, peut-être dans six mois et même avant, ralliés au drapeau de la majorité.

Des arguments plus forts sont ceux qu'on entend au Canada français: on répète, comme à l'époque des chèques bilingues, que le drapeau est trop peu et qu'il vient trop tard, que personne ne s'en préoccupe plus, que le gouvernement a des problèmes plus urgents à résoudre et qu'il ne devrait pas dilapider son temps et ses énergies dans un but aussi frivole.

Dans le contexte actuel du Canada français, l'adoption d'un drapeau distinctif est en effet un geste de peu de conséquence qui ne sera sûrement d'aucun remède contre le mécontentement grandissant d'une partie de la population. Mais peut-on honnêtement chicaner M. Pearson d'y avoir attaché quelque importance: pendant 40 ans, les Canadiens français ont été ceux qui l'ont réclamé avec le plus d'insistance, ils en ont fait très souvent l'un des tout premiers motifs de leur choix ou de leur rejet d'un gouvernement. Et, avant d'en blâmer le premier ministre, il faudrait penser qu'il ne prend pas de telles décisions sans consulter au préalable les hommes qui représentent le Canada français à l'intérieur de son cabinet.

Sans doute, c'est-à-dire aujourd'hui trop peu et trop tard. Mais on n'aurait raison de le faire sentir avec force au gouvernement que s'il négligeait tout le reste. Ce qui n'est pas le cas. Le drapeau est bien peu, mais il vient en sus de la commission Laurendeau-Dunton, de multiples nominations à la tête du fonctionarisme fédéral et des sociétés de la couronne, des immenses concessions fiscales consenties depuis un an au gouvernement du Québec et d'un renforcement réel de notre position à l'intérieur de la Confédération. Le drapeau arrive tard, mais puisqu'il faudra bien de toute façon qu'il y ait un jour ou l'autre, il est préférable que ce soit maintenant.

Il est indéniable qu'il existe une grande quantité de problèmes plus pressants mais, tous ne pouvant être réglés du même coup, il est raisonnable de tenter de les aborder un à un. On peut évidemment reprocher au gouvernement de ne pas prendre les bouchées aussi grosses qu'il le faudrait, mais qu'il progresse déjà et qu'il ne craigne pas d'entreprendre des tâches qui ont effrayé tous les gouvernements depuis 1867 dépasse de loin ce que nous pouvions en attendre.

Enfin, on aurait grand tort de penser que la question du drapeau soit indifférente à la majorité des gens et ne puisse plus éveiller les passions. Les députés de tous les partis qui ont été forcés de puis quelques mois d'échanger des tonnes de correspondance avec leurs commettants sur le sujet peuvent en témoigner abondamment. Souhaitons seulement que le gouvernement ne soit pas renversé et que la question du drapeau ne devienne pas le thème d'une élection générale. L'hypothèse, heureusement pour la santé de la nation, est hautement improbable.

Québec nomme un médiateur dans le conflit du textile

Le ministre du travail, M. Carrier Fortin, a désigné M. Harold Lande, avocat de Montréal, comme médiateur dans le conflit entre la direction et les quelque 7.500 employés de

M. Gourd propose...
(Suite de la page 5)

gramme d'études complémentaires soit dressé, comme en Grande-Bretagne, à l'intention des débutants. Selon elle, il devrait y avoir en outre des séances mensuelles ou bi-mensuelles d'auto-critique constructive à l'intérieur de chaque rédaction.

M. Jacques Morency, de CRAC, a souhaité pour sa part que les postes radiophoniques ne se contentent pas de diffuser les nouvelles qui viennent d'agences, ou des manchettes, mais qu'ils fassent un effort concerté pour renseigner l'auditoire. Pour cela, il faudrait entre autres choses cesser d'être esclaves des cadres "horaires" des bulletins de nouvelles.

Aussitôt les exposés terminés, plusieurs personnes dans l'assistance ont souligné que si les journalistes présents consentaient à faire leur auto-critique, il semblait que, d'après les propos de M. Mercier, les propriétaires ou directeurs n'avaient rien à se reprocher.

De nombreuses questions ont été adressées à M. Mercier: Comment se fait-il que vous n'avez jamais donné de bourses à des journalistes pour qu'ils puissent se perfectionner? Donnez-vous des directives aux journalistes, leur interdisez-vous de traiter certains sujets? Qu'entendez-vous par la nécessité de "discipliner" les journalistes (M. Mercier ayant à plusieurs reprises mentionné la nécessité d'une telle discipline)? Etes-vous prêt à investir à même vos profits dans la formation des journalistes?

La tension augmentait dans l'auditoire à mesure que M. Mercier donnait des réponses laconiques à ces questions: nous sommes prêts à financer une école de journalisme mais on ne peut trouver personne pour la diriger; nous ne donnons pas de directives, nous épluchons le journal après coup; la discipline, c'est l'obéissance aux règlements de régie interne; nous investissons déjà dans la formation, mais c'est d'abord la responsabilité de l'individu de se former lui-même.

"C'est un dialogue de sourds!" lancèrent plusieurs participants.

A ce moment, M. Guy Lamarche, journaliste de "La Presse" qui vient de terminer un stage à l'université Harvard comme boursier Niemann, a affirmé que le "malaise" actuel dans l'information ne peut être attribué, comme le veut M. Mercier, aux divisions au sein de la profession. Il s'explique par des facteurs historiques: nous sortons d'une époque où l'on était en possession tranquille de la vérité, et certains ont la nostalgie de cette époque, de son unanimité.

M. Mercier avait dit que l'indépendance financière d'un journal assure l'objectivité de l'information. M. Lamarche a contesté cette affirmation. Il y eut un temps, dit-il, où le seul journal indépendant dans l'information était le seul à ne pas l'être financièrement.

Les entreprises privées de presse, a-t-il poursuivi, n'ont pas été administrées en vue d'atteindre une indépendance financière qui leur permette de donner une information objective, mais en vue du profit maximum. Cette tendance devrait être corrigée.

Pour cela, il faudrait un code d'honneur de la profession qui soit respecté non seulement par les journalistes, mais aussi par les propriétaires. M. Lamarche a dit admettre qu'il faut une autorité supérieure pour prendre les décisions dans un journal, et quand celui-ci est une entreprise privée, il a convenu que l'autorité c'est le propriétaire ou le directeur.

Tout ce que nous demandons, a-t-il dit, c'est que les décisions qui prennent cette autorité soient fondées sur des critères objectifs, sur un code d'honneur connu et accepté de tous. On cherche des "mentors" pour les journalistes, a-t-il dit. Ces mentors ne pourront être imposés, ils devront d'eux-mêmes imposer le respect. "Et je souhaite, a-t-il conclu, que parmi ces mentors qui s'imposent à nous, il se trouve des propriétaires d'entreprise de presse".

La Dominion Textile des usines de Montréal, Sherbrooke, Valleyfield, Drummondville, Magog et Montmagny.

Les négociations entre la direction et les deux syndicats, les ouvriers unis du textile d'Amérique (CTCFQ) et la fédération nationale des ouvriers du textile (CSN) ont été rompues vendredi.

Les dirigeants syndicaux ont imputé l'échec des négociations à l'insuffisance des offres patronales en matière de salaire et au refus de la direction d'alléger les fardeaux de travail.

La médiation commencera aujourd'hui mais le ministre a demandé aux parties de s'abstenir de tout commentaire pendant la durée des pourparlers.

Le dogmatisme...

(Suite de la page 9)

L'attitude de ces sciences dans les disciplines qui y sont rattachées.

"Dans les programmes d'enseignement secondaire moderne, règne un encyclopédisme qui donne des notions de chaque discipline scientifique mais qui oublie la raison humaine qui a tout inventé... Il faudra réagir vivement contre l'enseignement actuel, car il est certain que notre enseignement continue la vieille tradition où il fallait mémoriser le savoir humain."

M. Jasmin a poursuivi: "Depuis près de 40 ans, les programmes scolaires sont entrainés dans un mouvement presque anarchique, conséquence de la trop longue rupture entre l'école et la vie. L'esprit de notre enseignement est le plus souvent de lire et de faire des choses sans les comprendre. L'important n'est pas que l'enfant bêtise des concepts mais qu'il soit placé devant un univers de catégories absolues... Les contenus de pensée prennent toujours la forme d'un énoncé. Alors que les lettres et les sciences modernes se sont depuis longtemps libérées du principe de l'imitation, les écoles demeurent dominées par le même principe."

Tout comme ce fut le cas pour les sciences de la matière, "il faudra que les sciences humaines accentuent leur pouvoir sur le renouvellement des structures du milieu humain pour qu'elles s'intègrent pleinement dans les milieux scolaires. Il reste que devant l'accélération de l'histoire humaine, il nous faudra dès maintenant prendre une attitude active pour intégrer, du moins sur le plan du comportement intellectuel, les attitudes fondamentales des sciences humaines."

"Les professeurs dogmatiques et leurs frères ennemis, les professeurs sceptiques, sont dépassés par les faits. Il faudra dans l'enseignement des professeurs qui croient à la possibilité de construire des catégories explicatives et indicatives, des gens aptes à vivre et à réfléchir, et conscients que leur rôle essentiel est d'amener l'élève à créer en soi et dans le monde un univers de valeurs."

Notant qu'"il faut en pédagogie une révolution copernicienne", c'est-à-dire semblable à celle que les sciences de la matière ont connue, M. Jasmin a affirmé: "La noblesse de la science moderne est de lutter constamment contre la stagnation, de renouveler sans cesse ses catégories et c'est cette attitude admirablement active qu'il faut surtout intégrer aux études secondaires."

De son côté, parlant de l'enseignement des sciences de la matière, M. René Lévesque, professeur de physique à l'université de Montréal, a soutenu: "Il faut que les cours scientifiques servent à autre chose qu'à expliquer les phénomènes qui étaient bien connus il y a 200 ans. La modernisation doit se faire non par une addition de quelques chapitres à un cours désuet, mais par une réorganisation complète de tout le contenu des cours scientifiques."

Et il a ajouté: "Une révolution dans l'enseignement des mathématiques s'impose aussi, car les notions de cette science qui sont enseignées présentement datent d'au moins 200 ans... Il faut éliminer des mathématiques les notions qui ont perdu leur valeur, leur utilité ou leur importance, et les remplacer par des notions modernes qui sont plus formatrices que la géométrie enseignée à la méthode d'Euclide."

Le MLF...

(Suite de la première page)

Un participant a soutenu: "Enseigner la religion dans une école laïque, c'est une erreur de principe et une impossibilité de fait. C'est une erreur fondamentale d'accorder une place, si minime soit-elle, à la religion". Un autre a lancé: "Si vous laissez la religion s'insinuer dans l'école laïque, dans dix ans, cette école sera totalement confessionnelle".

On sait que le MLF entend réserver une heure par semaine à l'enseignement de la religion pour les étudiants dont les parents le demandent, cet enseignement étant facultatif. Les autres étudiants, pendant cette heure, suivront un cours d'histoire des religions.

Répondant à ces participants, le Dr Mackay a déclaré: "Ce qui compte c'est l'esprit de l'enseignement, c'est que chaque enfant se sente libre, c'est qu'il n'ait pas d'endocritisme. Que quelques heures d'enseignement soient consacrées à la religion, sur une base facultative, ça ne changera pas l'esprit. Cela n'enlèvera au caractère laïque de

l'école. Et ce n'est pas un compromis ni une concession. "Il y a un espoir de paix scolaire ici qui n'est pas négligeable", a-t-il ajouté sous les applaudissements de l'assistance.

De son côté, le secrétaire du MLF, M. Pierre Leboeuf, a déclaré: "Il faut que toutes les familles, confessionnelles ou non, se sentent à l'aise à l'intérieur de l'école laïque. Si on veut favoriser l'intégrisme religieux vis-à-vis ces problèmes, on n'a qu'à maintenir les discussions sur le plan émotif."

Cet échange d'opinions a eu lieu vendredi soir, lors de la séance inaugurale du congrès. Seulement deux ou trois personnes ont manifesté leur opposition à l'enseignement de la religion dans l'école non confessionnelle: il y en avait près de 300 dans la salle. Au cours de la deuxième et dernière séance du congrès, samedi après-midi, seulement une centaine de personnes ont envahi l'hôtel Windsor.

Enfin, il convient de signaler qu'il n'a pas été question du problème financier que pose l'établissement d'une commission scolaire neutre dans la métropole. Il n'a pas été question non plus du mode d'élection des membres de

Le vol postal de \$1,300,000: à Montréal, non à Trois-Rivières

OTTAWA — Le montant total volé d'un camion de la poste au cours d'un vol armé survenu à Montréal le 31 mars est de \$1,300,000.

C'est ce que le ministre des postes, M. Nicholson, a précisé hier, soulignant qu'il avait par erreur attribué ce montant au vol commis le deux avril à Trois-Rivières, en faisant rapport vendredi à la Chambre.

M. Nicholson a dit que le vol de Trois-Rivières était de moindre importance. Dans la métropole, les voleurs se sont appropriés \$618,175 en argent, \$9,923 en valeurs postales et des actions et obligations d'une valeur dépassant \$709,000.

cette commission scolaire, ni de l'indépendance d'action de ces commissaires d'écoles à l'endroit du MLF.

AVIS DE DÉCÈS

DECARIE. — Subitement, à Montréal, le 22 mai 1964 à l'âge de 70 ans, est décédée, Mme veuve Wilbrod Decarie (née Mercier Oumet), mère de Wilbrod, Maurice, Guy, Pierre, Mme Paul Catudal (Claire), Mme Fred Williams (Lise). Les funérailles auront lieu mardi le 26 mai, le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Limitée, No 5650 ch. de la Côte-des-Neiges à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE. — A Montréal, le 23 mai 1964, à l'âge de 72 ans, est décédé, Edouard Lefebvre, époux de Adèle Anita Lefebvre, demeurant au 221 boul. St-Joseph ouest (père de Pierre et Hubert). Les funérailles auront lieu mardi le 26 mai. Le convoi funéraire partira du salon J.S. Vallée Ltée, No 1111, rue Laurier ouest, à 8 heures 30, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULET. — A Montréal le 22 mai 1964, à l'âge de 82 ans, est décédée, Emelia Desmarais, épouse de feu Albert Poulet, demeurant au 7655 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mardi le 26 mai. Le convoi funéraire partira du salon J.S. Vallée, No 2548 rue Beau-bien est, à 8 heures 15, pour se rendre à l'église St-Barthélemy, où le service sera célébré à 8 h. 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Diefenbaker voterait contre...

(Suite de la première page)

emblème de l'association du Canada au Commonwealth.

On croit cependant savoir, en certains milieux, qu'une telle proposition de la part de M. Pearson pourrait susciter un fort mécontentement chez les députés libéraux du Québec. Irait-il, dans une telle éventualité, voter contre le projet? On en doute.

Mais il n'en reste pas moins que l'acceptation du Red Ensign comme emblème du Canada dans toutes les manifestations touchant

de près ou de loin le Commonwealth justifierait tout Canadien hostile à la feuille d'érable de le mêler à n'importe quelle sauce et de le considérer purement et simplement comme le drapeau du Canada.

Ce qui faisait dire à un organisateur libéral de la région de Montréal, en fin de semaine: "Il ne faudrait tout de même pas que la feuille d'érable n'ait été adoptée que pour remplacer le fleur-de-lys... pendant que le Canada anglais gardera sa fidélité au Red Ensign!"

BRUNET

DE

COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM

QUI DOMINE DANS

LA CRÉATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER

CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE

MAISON DU QUÉBEC

Inscriptions

Réparations et nettoyages

J. BRUNET Liée

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

Les avocats et la révision des lois

QUÉBEC — M. Oscar Lundell, président de l'Association canadienne du Barreau, s'est dit d'avis en fin de semaine que les gouvernements fédéral et provinciaux devraient instituer des commissions permanentes de révision des lois. S'adressant à la division québécoise de l'Association, M. Lundell a précisé que ces commissions, en accord avec les associations provinciales du Barreau, pourraient s'employer à la réforme des lois et des procédures.

"Autant que possible, a-t-il dit, les avocats du pays devraient prendre l'initiative en matière de réforme des lois plutôt que d'intervenir après que les réformes ont été faites." M. Lundell a rappelé ses confrères à l'observance des principes de caractère éthique "qui sont à la racine même de notre profession".

Petites annonces du "Devoir"

PERSONNEL

Jeunes filles, célibataires, veuves, veuves désirant rencontres sociales, courrier amical, agences matrimoniales peuvent se joindre à: Du Bonheur Enr. Tel. RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer \$2.00 à Casier postal 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 28-3-64

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISON DE CAMPAGNE ANTIQUE, 154 ans, réputation de manoir hanté, site incomparable, 30 milles de route, ouverte à l'année, grand luxe. Tel. 229-7942 ou écrire à case 442, Le Devoir, Montréal. 30-3-64

PUBLICITÉ

CHARGES DE COMPTES (bilingues)

No 1 — Finance

No 2 — Brevetés

DIRECTEUR ARTISTIQUE

Expérience dans la conception artistique du niveau supérieur

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Personne avec expérience dans les produits de consommation de préférence

RELATIONS EXTERIEURES

Doit avoir excellents rapports avec la presse, la radio, la TV

THE CANADIAN ADVERTISING PERSONNEL BUREAU

Un service gratuit et confidentiel de placement pour le personnel de publicité. L'information, les avis et conseils sont disponibles pour toutes personnes intéressées à oeuvrer dans ce domaine. Pour rendez-vous téléphoner à: 849-5368

2100 RUE DRUMMOND Suite 860

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

SPECIALITE: Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

331 est, rue GUYOT — DU. 8-2532 J.N.O.

TERRAIN À VENDRE

Comté Labelle, 3 milles de La Macaza, terrain de 162 acres faisant face à un lac privé, approximativement 13 acres défrichées, adjacent au lac, idéal pour camp d'été de garçons et club particulier de chasse et de pêche — ou subdiviser pour cottages d'été. Prix \$7,000, échangeable serait considéré, terrain disponible. Veuillez communiquer avec M. S. Belfe ou Mme D. Allen, 637-3529 entre 9 h. a.m. à 5 h. p.m. 27-3-64

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement, camion, campagne et longue distance. Spécialités: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 4-3421. J.N.O.

A VENDRE

Volkswagen semi-décapotable, radio, moteur neuf, laveurs de vitres, briquet. Laissez-vous aller à la meilleure offre, vente cause de départ, très bon état. 389-5959. 26-5-64

DEMANDE D'EMPLOI

Professeur breveté A avec expérience, désire enseigner au primaire et pourrait fournir références morales et pédagogiques. S'adresser après 4 heures à St-Jérôme: G.E. 8-8696.

ON DEMANDE

Argent demandé pour financer comptes recevables sur chèques postés, existences garantis, intérêt généreux. Pour information appeler: 723-2966 demander monsieur Gilles Thibierge. 26-3-64

Troupe de théâtre amateur ambulante de Montréal louerait entièrement atelier ou garage, et pour mettre décor et répéter. Minimum 20 pieds par 30 pieds, hauteur 8 pieds. Tel.: 445-4638. 27-3-64

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-MAURICE BOIS DES FILIONS COMTE DE TERREBONNE

Demande: Un principal (école de garçons) cours primaire Un professeur pour 7ième année. Curriculum vitae exigé.

Ecrire au secrétaire-trésorier:

100, 33e avenue nord, Bois des Filions, Comté de Terrebonne.

LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII

Buts: formation humaine et culture générale

Moyens: cours par correspondance et sessions d'études

Programme d'études: études religieuses, sociales, politiques et économiques

Admission: jeunes et adultes désireux de se perfectionner et de se cultiver

Durée des cours: un an à trois ans, selon les possibilités de chacun

Diplôme: six examens donnent droit à un diplôme de "Formation Sociale" décerné par l'Université de Sherbrooke et le Séminaire Social.

Commencez maintenant

C.P. 610, Nicolet

Demandez le prospectus au Séminaire Pie XII ou Téléphonez à Montréal

671-8382

nous prétons sur hypothèque

84 ouest, rue NOTRE-DAME
Tél. 849-9421
M. R. Ostiguy
M. E. Bengle

MONTRÉAL

2, ave. CHAUVEAU
Tél. 529-5311
Me Ls. Ph. Bouchard
gérant

QUÉBEC

143, rue RADISSON
Tél. Fr. 6-2541
Me Louis Archambault

TROIS-RIVIÈRES

210, rue PRINCIPALE
Tél. 771-3227
HULL
Tél. CE. 5234

OTTAWA

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

comment transcrire un éclat de rire?

Vous êtes tout à vos affaires — et brusquement un détail cocasse vous frappe. Si vous êtes au téléphone vous pouvez partager votre amusement avec votre interlocuteur. Grâce à l'Interurbain, un simple éclat de rire peut tendre l'atmosphère, rapprocher les points de vue, faciliter l'entente entre hommes d'affaires. Essayez l'Interurbain dès aujourd'hui. Vous constaterez que les mots portent beaucoup plus quand ils sont parlés — surtout s'ils s'accompagnent d'un rire amical.

L'INTERURBAIN C'EST COMME SI VOUS ÉTIEZ LÀ, OU PRESQUE!

Buckwold sera le successeur de Garland... s'il est élu!

par Ken KELLY
de la "Canadian Press"

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a indiqué clairement la raison pour laquelle il avait laissé vacant le poste de ministre du Revenu, décédé le 14 mars dernier.

Il a les yeux sur un nouveau ministre et il compte sur l'élection partielle de Saskatchewan pour l'inviter à faire partie du conseil des ministres.

Le choix de M. Pearson s'est arrêté sur Sid Buckwold, ancien maire de Saskatoon qui se classe deuxième à l'élection partielle de 1963, après le candidat progressiste conservateur, M. Harry Jones.

Au cas où quelque doute persisterait au sujet du choix de M. Buckwold, M. Pearson a adressé un télégramme à une réunion libérale, dont lecture fut faite par le ministre du Commerce, M. Sharp.

On y lit ce qui suit: "La Saskatchewan a besoin d'un député libéral à la Chambre des Communes et d'un représentant dans le cabinet. Je forme l'espoir que la présente élection partielle nous donnera les deux".

MME JONES

Il ne reste plus maintenant à M. Buckwold qu'à obtenir la majorité à l'élection du 22 juin contestée par trois candidats. L'un de ses adversaires est la veuve de M. Jones, médecin et mère de quatre enfants.

Avant l'élection de 1963, on présumait que M. Hazen Argue, ancien député de la CCF et ancien député néo-démocrate passé aux libéraux, représenterait la Saskatchewan dans le gouvernement d'Ottawa s'il était élu. Mais ce n'était un secret pour aucun des chefs libéraux que M. Pearson avait jeté son dévolu sur M. Buckwold.

Lorsque les conservateurs eurent à l'élection de 1963 remporté les 17 sièges de la Saskatchewan et la plupart des autres de la Prairie, le choix de M. Pearson était simplifié.

REMANIEMENT ?

Attendu que l'Alberta n'avait élu qu'un député libéral, il était d'ores et déjà entendu que M. Harry Hays, de Calgary, serait invité à faire partie du ministère Pearson. Comme il est élu, on lui confia le portefeuille de l'agriculture. M. Roger Teillet, un des deux libéraux élus au Manitoba, devint ministre des anciens combattants.

Maintenant que M. Pearson a fixé son choix sur M. Buckwold, on se demande si le premier ministre ne se propose pas de remanier son cabinet à la suite de l'élection partielle de Saskatchewan.

On est à peu près unanime à croire parmi les libéraux que peu importe le résultat de l'élection de Saskatchewan, M. E.J. Benson, député de Kingston et secrétaire parlementaire du ministre des finances, sera bientôt ministre.

Si les libéraux essuient une défaite dans Saskatchewan, M. Benson serait élu au poste de ministre du Revenu.

Si par contre, les libéraux remportent la victoire et si M. Buckwold succède à M. Garland, l'entrée de M. Benson dans le ministère signifierait qu'un ministre lui céderait la place, ce serait nommé un ministre sans portefeuille ou qu'un autre ministère serait créé.



L'Union des municipalités honore un ancien maire âgé de 95 ans

EAST-ANGUS — Le maire de Salaberry-de-Valleyfield, M. Robert Cauchon, a remis, samedi, au nom de l'Union des municipalités, dont il est le président, une plaque de bronze à un homme qui pourrait bien être le doyen des anciens maires du Québec, M. Joseph-Edouard Palmer, d'East-Angus.

M. Palmer, qui aura 95 ans le 18 juin, a été élu maire du canton de Westbury, près de Sherbrooke, en 1899, puis maire-fondateur de la municipalité d'East-Angus qui allait se détacher du canton de Westbury en 1912.

Il fut maire ou conseiller municipal pendant 43 ans, président de la commission scolaire ou commissaire d'écoles pendant 45 ans.

Le président de l'Union des municipalités, M. Cauchon, a fait remarquer que des hommes du calibre de M. Palmer constituent une inspiration pour les administrateurs municipaux des temps présents.

Le maire d'East-Angus, M. Hervé Maltais (sur notre photo, en compagnie de M. Palmer), a, à cette occasion, offert une réception à M. Cauchon et aux directeurs de l'Union des municipalités qui l'accompagnaient.

Faits divers

Une mère et son fils meurent dans un incendie

Madame Michel Brouillette et son fils Luc ont été retrouvés sans vie samedi dans les débris de leur maison incendiée, boulevard Lévesque, à Pont-Viau. Grièvement blessée, Lise Brouillette, âgée de 12 ans, est hospitalisée au Sacré-Coeur de Cartierville. L'autopsie pratiquée en fin de semaine sur les corps des deux victimes tend à confirmer l'hypothèse suivant laquelle Mme Brouillette, en proie à une vive dépression nerveuse (elle devait être hospitalisée incoincement), a allumé l'incendie après avoir tenté de tuer son fils et de s'enlever la vie. Les pompiers ont réussi à porter secours à Lise. Agée de 39 ans, Mme Brouillette et son fils de 9 ans ont succombé à l'asphyxie et non aux blessures dont leurs corps portent les marques. Alertés par des passants, les pompiers ont dû enfoncer les portes pour pénétrer dans la maison et maîtriser les flammes. Chef d'orchestre à Radio-Canada, M. Brouillette est hospitalisé, souffrant d'un violent choc nerveux. Il était au travail au moment de la tragédie.

Double meurtre et suicide

Maurice D'Allaire et ses deux enfants — Maya 3 ans et Sahya 2 ans — ont péri en fin de semaine dans leur appartement de la Côte-des-Neiges. La police précise qu'il s'agit d'un double meurtre et d'un suicide. Les deux enfants ont été étranglés et le père, qui était âgé de 35 ans, avait les poignets entaillés. C'est Mme D'Allaire qui devait découvrir les corps en rentrant chez elle.

Morts accidentelles

C'est à près de 50 morts accidentelles que s'élève, en fin de semaine, dimanche, le bilan d'un week-end estival à travers le Canada. A l'heure où le dénombrement des victimes de la route n'était pas encore complet, la Presse Canadienne établissait à 30 le nombre de morts, victimes des accidents de voitures dans toutes les provinces. C'est aujourd'hui seulement que l'on connaît le nombre des noyades qui, croit-on, sera élevé par suite du beau temps.

Trois jeunes gens tués sur la route

VALCARTIER — Trois jeunes gens ont péri samedi dans un accident de la route survenu près de Valcartier. Pourchassés par la police, la voiture décapotable dans laquelle ils avaient pris place s'est abîmée dans un ravin. Les victimes sont Micheline Godin, 20 ans, et Claudette Simard, 20 ans, toutes deux de St-Gérard-Majella, tuées instantanément; et Laurent Morissette, 19 ans, de Québec, qui a pu être transporté à l'hôpital. Une autre jeune fille et un jeune homme ont subi des blessures et sont hospitalisés. La police de la route avait pris la voiture en chasse. Plutôt que de stopper, le conducteur a accéléré.

Accidents

SAINT-PAULIN — La petite Joseyenne Frappier, 5 ans, a perdu la vie devant le domicile de ses parents en fin de semaine. La fillette a été renversée par une automobile et tuée instantanément.

Un bébé de 10 mois s'est noyé en fin de semaine dans l'évier de la cuisine où sa mère lui donnait son bain. Mme Ginette McNeill s'est abstenue un instant pour répondre au téléphone. A son retour, elle a trouvé l'enfant sans vie.

FASSETT — Le corps de la petite Ethel Finlayson, 11 ans, et celui de son frère Jacques, 8 ans, ont été retrouvés en fin de semaine dans la rivière Outaouais non loin de la petite localité québécoise de Fasset, à 45 miles au nord-est d'Ottawa. Les deux enfants s'étaient aventurés mercredi dernier sur la barque de leur père. On a retrouvé plus tard la barque chavirée.

FOSTER — Le petit Kevin Marsh, 2 ans, a été tué samedi sur la pelouse de la résidence de ses parents, dans le petit village de Foster, au sud-ouest de Montréal. Le bébé a été heurté par une tondeuse à gazon.

BARNSTON — Willie Gingras, âgé de 18 ans, a perdu la vie samedi dans un accident de la route, survenu dans Barnston, dans les Cantons de l'Est.

Peter Jones, 18 ans, a péri dans un accident de la route survenu dimanche à Châteauguay. Sa voiture a donné tôt dans la rivière. L'adolescent a été heurté par une voiture.

Pierre Cyr, 12 ans, a succombé samedi à l'hôpital aux blessures qu'il avait subies plus tôt dans la journée à Laval-des-Rapides. L'adolescent a été heurté par une voiture.

SAINT-JOACHIM — Gaétan Gosselin, 11 ans, de Québec, a perdu la vie dimanche près de Saint-Joachim, à 30 miles au nord-est de Québec. Une voiture a renversé sa bicyclette.

Incendie à Boston

BOSTON — Au-delà de 300 personnes sont sur le pavé par suite d'une conflagration dans laquelle 35 maisons de trois logements chacune ont été soit rasées, soit endommagées. Tren-

Johnson dénonce trois "industries" florissantes du Québec: les bars et grills, le patronage et les taxes

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 25 MAI 1964

Mgr Lussier: l'histoire jugera durement ceux qui en aidant les jeunes auront négligé l'esprit

KINGSTON — A ce tournant de l'histoire, ceux qui porteront le plus lourdement le jugement des siècles à venir sont ceux qui, placés pour aider les jeunes hommes à découvrir la vraie nature de l'homme, n'auront pas servi l'esprit en l'homme, a déclaré samedi, à Kingston, Mgr Irénée Lussier, P.D., recteur de l'université de Montréal. L'université Queen's lui a décerné un doctorat d'honneur en droit. Le recteur de l'université de Montréal a prononcé un discours à la collation des diplômés de la faculté des arts et des sciences de Queen's.

C'est pour servir l'esprit que l'université doit oeuvrer sans relâche. MM. les finissants, où que vous soyez, gardez le respect de l'homme, soyez des artisans de la bonté de l'homme, au moins dans une mesure égale à celle où vous travaillerez à son bien-être matériel et vous serez de dignes fils d'une véritable université, a dit Mgr Lussier.

Le recteur de l'université de Montréal a prononcé un plaidoyer en faveur de l'université. Des écoles professionnelles hors des cadres universitaires font sans doute un excellent travail de formation. Pourquoi conserver cette superstructure qu'est l'université; pourquoi ne pas donner, au contraire, à chaque discipline sa complète autonomie?

S'il fallait que notre pensée soit captivée par la considération du nombre des étudiants, du besoin d'espace, de maîtres; s'il fallait que pour ces raisons pratiques nous négligions la culture, la culture de la culture, nous perdrons notre raison d'être; avec notre chute, c'est l'humanité tout entière qui devrait envisager sa décadence, a expliqué Mgr Lussier.

L'homme se sent gêné par les menaces nouvelles d'une civilisation qui s'attaque à la composante spirituelle de la nature de l'homme. La pensée philosophique et scientifique a remplacé la foi religieuse.

L'homme a fait du progrès un dieu, mais ce dieu lui fait peur; il devient une multiplicité déconcertante, l'homme en vient à se mépriser, à se voir comme une absurdité, un néant. Le sens de la réalité objective se perd quand on ramène "la" vérité à "sa" vérité, "ma" vérité.

L'université a sa raison d'être parce que les professionnels qu'elle forme sont des professionnels de l'homme; la réalité "homme" les unit dans la préparation à servir. L'université a une valeur propre, irremplaçable; elle est une école d'humanité et sa fin de savoir, inassouvie par principe, est désintéressée; son champ spécifique est la recherche désintéressée. Sa justification est de s'intéresser à l'homme, de penser l'existence, d'élargir et d'enrichir la raison.

Nous vivons à une charnière des temps. Le courage et la clairvoyance doivent maîtriser la peur; sauons l'esprit pour qu'il gouverne sur des hommes respectés par ceux qui sont de nature spirituelle. Ainsi, il y a des universités pour cela.

Nietzsche s'inquiétait des premiers progrès de l'aviation, en disant "l'homme n'est pas assez bon pour une ère de progrès pareils". Que d'appels à la droiture ne ferait-il pas entendre à notre époque de grands progrès techniques, a commenté Mgr Lussier.

Dans la mesure où l'on s'abandonne aux forces de la nature et à ce qu'il y a de moins noble dans l'homme, il y a un déterminisme dans l'histoire; au-dessus des lois humaines, il y a un Absolu auquel il faut se soumettre sans quoi les redressements, inévitables, sont douloureux, a conclu Mgr Lussier.

M. Gérin-Lajoie présidera le gala du Bon Parler français

La Société du bon parler français présentera son 29e gala national de la poésie canadienne et de la langue française le mercredi 27 mai à 8 h. p.m. précises, au théâtre Saint-Denis, à Montréal.

Le 29e gala du BPF est placé sous le haut patronage d'honneur du cardinal Léger, de M. Lesage, premier ministre de la province et du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Paul Comtois. Il sera présidé par M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'éducation qui sera élevé à cette occasion, à la dignité de commandeur de l'Ordre "honneur et mérite" du BPF dont le cardinal Léger est le Grand Chancelier-Gardien de l'Ordre.

M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, assistera également à ce gala en qualité d'invité d'honneur.

Cette traditionnelle manifestation artistique à la gloire de la langue française permettra aux spectateurs d'applaudir un programme de choix. En effet, on remarque au programme de ce gala les noms des artistes suivants qui se produiront au cours de la soirée: Michelle Rossignol, vedette de la scène, de radio et de la télévision dans une sélection de poèmes d'auteurs canadiens; "Chez Miville", une revue humoristique et spirituelle d'une heure sur la langue française et le bon parler, avec le concours de l'équipe au complet de cette si populaire émission de Radio-Canada. On verra et entendra:

Miville Couture, Jean Mathieu Jean Morin, le père Ambroise, Roger Lesourd, pianiste, et Paul Legendre, réalisateur.

"La Compagnie nationale des Feux-Foilets" dans une spectaculaire présentation de danses rituelles et secrètes des Indiens Kwakiutl, tribu de l'île de Vancouver avec les costumes, masques et autres accessoires authentiques, direction: Michel Cartier.

"Le Choeur laurentien" de Montréal-Pointe-aux-Trembles, sous la direction de son fondateur, monsieur Paul Denis, dans des chants profanes et sacrés à quatre voix mixtes (60 exécutants, hommes et femmes). Le maître de cérémonies sera M. Manuel Maître, directeur artistique du 29e gala.

On note aussi au programme la remise du prix à la lauréate du 7e concours de poésie canadienne organisé par la Société du BPF ainsi que la remise des prix et du trophée aux vainqueurs du radio-concours du BPF "Nos Collèges au Micro", qui en est à sa dixième série annuelle.

te et une personnes ont été hospitalisées à la suite du sinistre; mais personne n'a péri bien que certains blessés soient dans un état grave. Les dégâts matériels sont évalués à \$750,000. C'est le pire incendie survenu à Boston depuis un siècle.

ST-PASCAL — Au gouvernement qui se vante d'avoir apporté au Québec des industries nouvelles depuis quatre ans, M. Daniel Johnson a répondu, dimanche, lors d'un grand ralliement de l'Union nationale à St-Pascal de Kamouraska, que les chiffres fournis par le premier ministre paraissent bien modestes si l'on considère la multitude des entreprises qui peuvent se grouper sous les trois chefs suivants:

1—L'industrie des bars, tavernes et grills qui est en train de pourrir notre jeunesse et de noyer la province dans l'alcool, tellement les permis de toutes sortes ont été multipliés depuis quatre ans.

2—L'industrie du bon patronage où affluent depuis 1960 les favoris du régime qui se sont soudainement découverts des vocations d'entrepreneurs ou de commerçants pour profiter des largesses du gouvernement libéral, tel cet avocat qui a acheté pour \$28,000 un navire qui avait coûté plus d'un million aux contribuables.

3—L'industrie des taxes, qui est la plus florissante de toutes et qui fonctionne à 300 pour cent de sa capacité normale, jour et nuit, avec des succursales et des agents à la grandeur de la province.

Pour diriger cette immense entreprise de taxation, il fallait un spécialiste hors pair, a poursuivi le chef de l'opposition. Comme les autres membres du cabinet libéral n'avaient de génie que pour dépenser, on est allé chercher le président de la bourse, M. Kierans, et on l'a fait ministre du Revenu, c'est-à-dire ministre des taxes. C'est un poste qui n'existait pas sous l'Union nationale, qui se contentait d'un budget de \$600 millions en 1960. Mais il fallait que ça change. Aujourd'hui, les libéraux ont un budget d'un milliard et demi.

Les taxes aussi ont changé. C'est comme ça qu'avec M. Kierans comme grand collecteur, vous payez 6 p.c. sur vos achats, soit trois fois plus que sous l'Union nationale et deux fois plus que ne payent les contribuables des provinces voisines.

Pour la seule année financière 1964-65, c'est un fardeau additionnel de \$94 millions que l'on fait porter par les régions où le chômage augmente et le revenu est à la baisse. C'est le moyen le plus efficace d'accroître les inégalités sociales et d'engendrer le paupérisme.

M. Kierans devrait expliquer pourquoi il a aboli la double taxation sur les gros revenus alors qu'il la maintient chez les gens qui gagnent \$6,000, et moins. Ceux-ci paieraient en impôt provincial sur le revenu \$7 à \$8 millions non déductibles de leur impôt fédéral.

M. Lesage, poursuit le chef de l'opposition, est fier de son gros budget. Il dit que ça fait marcher les affaires et y a en effet des affaires qui marchent bien et j'en ai donné tantôt quelques exemples. Mais l'affaire du peuple, comment va-t-elle? Ici, dans Kamouraska, et dans tout le Bas-St-Laurent, y a-t-il trois fois plus de prospérité qu'au temps de l'Union nationale? Vous savez tous qu'il y en a moins.

Enrichissement de quelques favoris mais appauvrissement du plus grand nombre: voilà le résultat de la politique actuelle.

Le Québec a plus de faillites que toutes les autres provinces ensemble. Le Québec a plus de chômeurs qu'en ont ensemble les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Québec détient le triste record des zones de détresse.

Le nombre des bénéficiaires de l'assistance-chômage est

passé de 55,000 en 1959 à 253,000 en 1962.

Si M. Lesage est satisfait d'une pareille situation, vous ne l'êtes pas et moi non plus, dit en terminant M. Johnson. Il est temps de revenir au bon sens, qui est une qualité bien française, et à l'Union Nationale, qui est le seul instrument de libération politique et économique qui soit à la disposition de la population québécoise.

'MONTREAL 64' paraît mercredi

La revue "MONTREAL 64" paraîtra pour la première fois mercredi prochain et sera immédiatement expédiée à ses destinataires dans le monde entier.

A cette occasion une brève cérémonie que présidera le maire Jean Drapeau, l'initiateur de cette revue de prestige, se déroulera au Bureau de Poste pour marquer l'arrivée du camion qui apportera les premiers sacs de revues, provenant des ateliers de The Gazette Printing, à la poste.

Cette revue, écrite en collaboration, a pour but de faire connaître Montréal, la métropole du Canada tant au pays qu'à l'étranger, dans son ensemble. Elle est destinée particulièrement aux hommes politiques et aux grands industriels de même qu'aux représentants commerciaux et aux ambassadeurs.

Le tirage de cette revue qui est de 50,000 pour ce premier numéro atteindra vraisemblablement les 100,000 à la fin de sa première année de publication.

GERARD DELAGE: Pourquoi faut-il manger pour boire le dimanche?

QUEBEC — Le président du Conseil du tourisme de la province de Québec a exprimé l'opinion en fin de semaine que le règlement interdisant la vente de boissons alcooliques le dimanche dans la province de Québec est "hypocrite" et devrait être changé. M. Gérard Delage a dit que l'obligation de se trouver le consommateur de commander un repas pour obtenir un verre d'alcool le dimanche "est un exemple flagrant de limitation de la liberté individuelle que condamne la plupart des gens".

Le régime restrictif actuel, a-t-il dit, gêne sérieusement le commerce du tourisme, troisième industrie de la province. Il s'est en outre élevé contre la loi qui limite la publicité faite au vin et à la bière.

Des journées d'études sur la recherche opérationnelle auront lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, les 27, 28 et 29 mai, sous les auspices de la Société canadienne de recherche opérationnelle et de Operations Research Society of America, à l'occasion de l'assemblée annuelle de ces deux groupements.

La recherche opérationnelle utilise les mathématiques afin de préciser la solution à des problèmes complexes qui, jusqu'à un passé récent, ne trouvaient que dans "le bon sens" et "l'expérience" des éléments d'approximation. La planification à long terme a comme principal outil la recherche opérationnelle. Une certaine de communications scientifiques seront prononcées aux journées d'études de la fin de mai. Elles porteront sur divers sujets dont le contrôle de la circulation, les opérations boursières, la planification municipale, le choix d'un aéroport, etc.

Quelque 700 délégués américains s'inscriront à ces journées d'études, ainsi qu'une centaine de Canadiens. Le Dr Solandt, vice-président de Hawker Siddeley Canada Ltd., premier président de la Société canadienne de recherche opérationnelle prononcera le discours d'ouverture des journées d'études; il traitera de récents travaux scientifiques en U.R.S.S., d'où il revient d'un séjour d'observation.

On note aussi au programme la remise du prix à la lauréate du 7e concours de poésie canadienne organisé par la Société du BPF ainsi que la remise des prix et du trophée aux vainqueurs du radio-concours du BPF "Nos Collèges au Micro", qui en est à sa dixième série annuelle.

Le ministre québécois des Travaux publics, M. René St-Pierre, a déclaré, samedi, que le palais de justice de Montréal, édifice de 32 étages qui coûtera \$45,000,000, sera terminé pour 1967.

Plusieurs édifices ont été démolis au cours de l'année pour faire place au nouvel édifice qui sera le plus élevé du Vieux-Montréal. Les négociations avec la ville pour les services d'égout, de communications et de téléphone ne sont pas encore entamées.

L'édifice abritera les bureaux du palais, la Cour supérieure, la Cour de magistrat, la Cour d'appel, les Cours d'Amirauté et de l'Échiquier, une bibliothèque et certaines commissions.

On construira à côté un édifice de trois étages où seront logés la chambre des notaires, le bureau d'assistance légale et divers bureaux.

Les travaux commenceront cet été.

Bien digérer c'est mieux vivre!



Aidez votre digestion en buvant quotidiennement Vichy CÉLESTINS. IMPORTÉ DE FRANCE, Vichy CÉLESTINS est la seule eau minérale alcaline naturelle provenant directement de la station thermale de Vichy. Avant et après les repas, Vichy CÉLESTINS est une aide bienfaisante pour votre système digestif. Légèrement thérapeutique, à cause de sa teneur en sels minéraux, elle convient à tous, enfants comme adultes. CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations. Demandez toujours **CÉLESTINS** l'eau qui fait... du bien!

REGARDEZ CE QUE LES AUTRES VOIENT



Les personnes soucieuses de leur apparence confient leur nettoyage et le lavage de leurs chemises à Jolicoeur, car nos clients sont les gens les mieux vêtus en ville.

Joignez-vous à eux en appelant aujourd'hui même

LA. 1-2161
Jolicoeur
Depuis 1907
Succursale au centre d'achats Rockland

N'OUBLIEZ PAS...
Rien ne bat un repas au bifteck
chez
Moishe's STEAK HOUSE
Les meilleurs biftecks cuits au charcoal à Montréal
3961, boul. St-Laurent — Permis complet — V.I. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

"l'homme l'autre bord du pont vend moins cher"
MÉDARD DENIGER président
CHRYSLER - DODGE - VALIANT - SIMCA
VASTE TERRAIN D'AUTOS USAGÉES
Longueuil
AUSSE LOCATION à long ou court terme
268 St-Charles ouest, Longueuil
OR. 4-1571

EDITORIAL

Le choix d'un drapeau

Les débats qui se poursuivent autour du choix d'un drapeau peuvent se ranger sous deux titres différents.

Il y a les aspects héraldiques et esthétiques. Mieux vaut les abandonner aux experts. De toute manière, il suffit de consulter n'importe quel dictionnaire pour savoir que le choix d'un pavillon ne correspond que rarement aux exigences de l'art pur.

Il y a les aspects politiques. Ceux-là sont très révélateurs de l'état d'esprit qui règne présentement au sein de la population canadienne.

Pour les Canadiens français, le choix d'un drapeau distinctif est une décision qui va de soi et qui aurait dû être prise depuis longtemps. Ce choix survient trop tard, et dans une époque trop dominée par des problèmes plus graves, pour soulever la vague d'enthousiasme qui eût été possible il y a quinze ans.

Mais, si l'on excepte les éléments séparatistes qui devront par logique faire profession d'indifférence, les Canadiens français se réjouissent de pouvoir arborer un drapeau typiquement canadien.

Cela ne leur fera pas oublier leurs griefs plus fondamentaux. Il n'est plus possible, aujourd'hui, de les endormir avec des seuls symboles. Ils seront néanmoins heureux de savoir le problème du drapeau réglé une fois pour toutes.

Les députés canadiens-français aux Communes se sont battus depuis des années pour l'obtention d'un drapeau. Par-delà les différences de parti, ils n'ont cessé, encore à la présente session, de faire front commun sur cette question. C'est principalement à leur persévérance qu'il faut attribuer la décision du gouvernement Pearson.

Les Canadiens anglais sont beaucoup plus troublés que nous par ces débats autour du drapeau.

Depuis la fin de la guerre, c'est nous qui avons eu à nous torturer afin de définir notre attitude à l'interieur de la Confédération. Nous avons été la plupart du temps divisés en deux groupes de pensée, ce qui affaiblissait inévitablement notre position.

Cette fois, c'est le Canada anglais qui doit procéder à une pénible définition de ce qu'il veut être. Les partisans du "Red Ensign" sont probablement plus nombreux et plus acharnés que nous ne voulons le croire. Aux Communes, ils ont proposé toutes sortes de mesures dilatoires afin de retarder l'échéance. Partout ailleurs que dans le Québec, ils s'agitent fébrilement en faveur du Red Ensign.

Claude RYAN

lettres au DEVOIR

Le Canadien français dans l'armée

Votre journal rapportait le 12 mai la déclaration d'un officier supérieur de l'armée selon laquelle les Canadiens français ne souffrent pas de discrimination dans l'armée. (p. 9) Le major-général Worthington déclarait en effet : "Un soldat canadien-français parlant l'anglais a les mêmes chances d'avancement que n'importe quel autre". C'est là une affirmation que l'on entend souvent en milieu militaire anglophone et, à prime abord, elle est fort vraie. L'avancement s'établit d'après l'ancienneté et le mérite et, jusqu'aux grades intermédiaires, cette règle simple prévaut.

Mais pour que cette déclaration s'applique au problème d'une façon juste, il faut ajouter quelques sous-entendus qui démontrent que s'il n'y a pas de discrimination, il y a quand même injustice.

Car il est bien entendu, n'est-ce pas, que le militaire canadien-français, pour se mériter de l'avancement, doit parler anglais et démontrer sa compétence. Mais hélas, aux yeux du Canadien anglais, la connaissance utile de l'anglais pour le militaire signifie l'anglais. On tolérera bien que le francophone parle anglais avec un accent mais on ne souffrira pas qu'il s'individualise comme Canadien français au sein du groupe anglophone.

Non, il n'y a pas, ou du moins, il n'y a pas, de nos jours, de discrimination à l'endroit des militaires qui sont des canadiens-français. Mais il y a certainement une injustice envers celui qui veut le demeurer. Voyons quelques faits :

- l'instruction du militaire se donne en anglais
- le travail, la correspondance, les ordres se font en anglais
- le militaire doit servir là où on l'envoie, avec toutes les invitations à l'anglaisisation que cela comporte, tel que : milieu unilingue, écoles unilingues, vie sociale unilingue...
- le militaire qui insiste pour demeurer au Québec afin d'assurer à ses enfants une éducation française est considéré comme un trouble-fête et son avancement s'en trouve vite affecté
- le militaire dont l'efficacité laisse à désirer à cause de la faiblesse de ses connaissances de l'anglais est

effectivement jugé moins compétent qu'inférieur et affecté à des tâches inférieures.

Autre conséquence de cet état de choses et peut-être la plus pénible celle-là, c'est que l'opposition la plus tenace, la plus acharnée qui est offerte aux revendications des militaires canadiens-français provient bien souvent de Canadiens français anglophones. Avec un air de méprisante supériorité ils vous laissent entendre qu'ils sont heureux d'avoir été anglicisés, d'avoir accédé au nombre des "élus" anglophones. Ils n'ont aucun remords et considèrent même médiocres et malheureux ceux qui veulent renverser la tradition unilingue des services armés.

Evidemment il reste le Royal 22e Régiment. Un fier régiment où le Canadien français se sent chez lui. Mais, dans les trois armées d'un pays dont près de la moitié de la population est francophone, qu'on ne trouve qu'un seul régiment d'expression française, représentant une bien infime proportion des effectifs totaux des forces armées du Canada... C'est à se demander s'il n'y a pas de discrimination !

Militaire

Le RIN à Chicoutimi

M. Michel Roy, J'ai assisté à "la soirée de propagande indépendantiste" qui a marqué le passage de la Commission Duntun - Laurendeau à Chicoutimi. Vous avez pu en donner un compte rendu exact sans danger d'être conspué par les chahuteurs du R.I.N. (on aurait envie de lire : Rassemblement d'Indiens non civilisés).

Je vous remercie beaucoup de leur rappeler que "depuis le début de la tournée transcanadienne de la Commission Duntun - Laurendeau, jamais un incident de ce genre — l'apostrophe "Speak White" lancée à un pasteur anglican qui parlait en anglais — ne s'était produit si l'on excepte la séance de Frédéric ou une malheureuse hallucinée (dont le cas relevait moins du fanatisme que de la psychiatrie) avait sérieusement perturbé l'assemblée. ("Le Devoir" du 16 mai). Bien sûr, les francophones de l'Ouest ont fait état de vexations semblables mais pour souligner

que "cette forme de fanatisme était aujourd'hui en très nette régression".

Il est extrêmement triste de constater que cette forme de fanatisme n'a peut-être diminué dans l'Ouest que pour renaître ici au Québec. Et, dans l'incident de Chicoutimi, le cas ne peut relever de la psychiatrie car, selon plusieurs témoins, il s'agissait d'un médecin, spécialiste en cardiologie et chef de la section régionale de "rin-ologie". L'incident est doublement regrettable si l'on considère qu'il est arrivé à un ministre anglican qui est connu pour ses activités oecuméniques, que j'ai vu et entendu parler français à la télévision et dans deux réunions de prière pour l'unité des chrétiens. C'est un humaniste, il a vécu à l'étranger et c'est par volonté de solidarité avec cette population du Saguenay, où il exerce son ministère depuis deux ans seulement, et par esprit oecuménique authentique, qu'il suit depuis plusieurs mois un cours de langue française don-

né à l'usine de l'Alcan à raison de trois heures par jour. L'insulte ne pouvait être plus mal dirigée... Et le pasteur, avec une dignité qui faisait contraste, l'a ignorée totalement.

M. Roy, vous dites que cette réunion a pu servir à la réflexion de ceux qui hésitent devant l'avenir du Québec. En ce qui me concerne, cette réunion me convainc que le séparatisme, si mal prôné qu'il fut à Chicoutimi, apparaît souffrir congénitalement de spasmes de racisme. A crier si fort et si passionnément les mêmes idées, le cœur ne va pas tenir... Et je me demande très sérieusement quelle culture on prétend défendre avec si peu de politesse et de savoir-vivre... peut-être seulement la culture de la volonté de puissance qui nous fait rétrograder aux années d'avant 1939.

Roger Lemieux, étudiant, Chicoutimi

L'expansion de l'Université de Montréal

Dans un article paru antérieurement, re. Le Devoir 55, 28 : 4, 1964, 5 février, 1964, sous la rubrique "L'opinion du lecteur", j'ai traité du nombre d'étudiants qu'on devrait recevoir à l'Université de Montréal en 1970, de la nécessité de doubler les effectifs de l'Université de Montréal tous les deux à cinq ans, et du besoin pressant pour nos universités canadiennes-françaises de former annuellement de 280 à 320 docteurs dans toutes les disciplines universitaires existantes ou à être développées.

Pour ce faire, j'ai indiqué qu'il faudrait réformer les cadres administratifs de l'université de Montréal en particulier, et qu'on devrait charger une équipe constituée des meilleurs hommes de la nation tant administrateurs, stratèges que tacticiens, pour réaliser ces projets.

Permettez que je vienne faire quelques suggestions en vue de la réalisation d'un tel projet. On pourra jurer que ces suggestions à leur mérite. Ces suggestions sont utopiques qu'elles pourront sembler à première vue, ne sont présentes qu'à titre d'exemple de moyens d'action à utiliser et auxquels on pourrait songer.

Accessibilité physique de l'Université

Tout d'abord, il importe d'immédiatement rendre l'université accessible, j'entends physiquement, à tout étudiant d'âge universitaire originaire du territoire qui doit desservir l'université.

On a construit l'université de Montréal sur un piedestal, le mont-Royal. Tout me porte à croire que celui qui a conçu le projet et les plans du corps central des édifices universitaires ne croyait à construire une cathédrale, que dans son imagination il voyait la masse des gens du Montréal métropolitain forcés de contempler l'université comme le flambeau de la lumière et de la vérité. Il y avait sans doute du bon dans cette conception, mais des inconvénients extrêmement graves y étaient attachés. L'université située sur le mont-Royal, comme un individu qui veut se former à une des disciplines universitaires à surmonter une foule d'obstacles, dont le moindre n'est probablement pas celui qu'il faille gravir des pentes difficiles, et cela quelques fois par jour au moins, pour se rendre sur le campus universitaire. Ce seul obstacle physique rend l'accessibilité de l'université, pour l'essentiel, si non contraignante. Pour celui qui mettrait en doute ma parole, je l'invite à se rendre un bon matin à l'avenue Maplewood disons, et de là à l'inciter à gravir la pente pour monter jusqu'au quatrième étage d'un des édifices universitaires, non pas à genoux, mais à pied... nous nous comprendrions mieux après.

Passages souterrains et ascenseurs

S'il y a un endroit public où on doit trouver des escaliers mobiles, sur le mont-Royal, je ne vois pas d'autres besoins plus pressants que d'en installer à l'université de Montréal. Comme remède, je propose donc la solution suivante, sujette à être révisée par les experts en génie civil ou minier. Au niveau de la rue Maplewood, ou tout autre endroit convenable, qu'on creuse dans le roc des conduits horizontaux menant juste sous les édifices universitaires, et qu'à cet ou ces endroits, on creuse des puits verticaux où seraient installés des ascenseurs. Ainsi, j'assume qu'on pourrait aménager au pied de la montagne des terrains de stationnement ou des résidences pour les étudiants à beaucoup meilleur compte qu'on ne pourrait le faire au sommet de la montagne. D'autre part, puisqu'on est à construire un métro à Montréal, assumant qu'une voie de métro passera sous la montagne, il serait absolument nécessaire que l'on prévoit l'aménagement d'une station de métro juste sous l'université reliée aux édifices universitaires par ascenseur. Il me semble que de tels travaux ne seraient pas tellement dispendieux. Ne creuse-t-on pas des puits de mines ou des tunnels de métro de façon usuelle et à coût de revient fort accessible? Au moins, qu'on s'informe. On demande des soumissions à cet effet auprès des fournisseurs de ce genre d'équipement. Il faudrait qu'un tel système soit fonctionnel, rien de plus. On n'aurait pas besoin d'installer des halls d'honneur ou de vastes salons somptueux à tous les paliers, n'est-ce pas? Que celui qui a des yeux pour lire et comprendre, comprenne !

Militaire

Construction plus fonctionnelle que monumentale

Vous, messieurs les ingénieurs, mettez-vous au travail afin de proposer les moyens les plus pratiques, fonctionnels et économiques de réaliser ce projet. Vous messieurs le projet de ne pas pouvoir travailler à de beaux extérieurs d'édifices cabrés et éteints, orientez votre activité plutôt vers le développement de l'aménagement rationnel des intérieurs. Au point de vue pratique, c'est ce qui compte. Dans les édifices on vit intensément à l'intérieur, pour ce qui est des extérieurs, on ne fait que les regarder. L'université de Montréal, avec les moyens financiers qu'on lui connaît, n'a absolument pas les moyens de se lancer dans la construction de vastes monuments. La nation canadienne-française ne peut pas y songer non plus. Lorsque plus de 50% des capitaux investis dans l'industrie d'un pays est détenu par des étrangers, on n'a pas le choix, il faut le dire, cette nation est pauvre, exploitée et colonisée... elle est quêtée. Un quêté vu d'abord à assurer sa subsistance ou sa survie, avant

de vouloir jeter de la poudre aux yeux ou vivre tout comme s'il était riche. Donnons-nous d'abord les moyens de réaliser notre libération économique, après quoi, nous pourrions songer à élever des édifices monumentaux pour faire comme les autres. De plus, lorsque nous édifions des constructions de tout genre, concevons tout projet d'édifice en fonction des possibilités d'expansion. Que tout ensemble d'édifices n'ait pas une tendance centripète, c'est-à-dire centré sur un point principal dans une forme monumentale cristallisée et définitive, mais qu'il ait une tendance centrifuge, c'est-à-dire ayant des possibilités d'expansion vers la périphérie. Il faut construire à la façon dont l'univers s'édifie, soit continuellement en expansion. Reconnaissons qu'un édifice public à l'encontre d'un monument, doit être conçu comme une unité en évolution, dont les changements devraient s'effectuer au fur et à mesure que les besoins se font sentir. De même qu'on ne construit pas pour des besoins qui s'étaient fait sentir il y a dix ou vingt ans, ne construisons pas pour des besoins futurs, soit pour dans vingt ou trente ans. Ce qu'on construit, que cela soit pour un besoin immédiat tout en laissant le champ libre pour agrandir, au cas où le besoin se présenterait demain, c'est-à-dire dans cinq ou dix ans tout au plus. L'immobilisation sur le bâtiment, comme en bien d'autres domaines se déprécie. Que le fond de terre se valorise par la surenchère avec le temps, n'a rien à voir avec la dépréciation du bâtiment, qui sont deux items différents. N'hypothéquons pas l'un au détriment de l'autre.

Acquisition de terrain par expropriation vs de gré à gré

Je pense donc que dans le passé, les projets de développement

universitaires ont péché vis-à-vis ces points de vue. A-t-on manqué de largeur de vue, d'imagination créative, ou de simple logique? Qui oserait porter un tel jugement? Disons, qu'on a fait pour le mieux avec les moyens disponibles. Et à l'avenir, il faudrait faire beaucoup mieux que cela. Pour ne citer qu'un cas où à mon point de vue on a fait preuve d'engourdissement, c'est dans le domaine des expropriations. L'université de Montréal n'a pas osé se prévaloir de son pouvoir d'expropriation pour s'approprier de l'espace dont elle a besoin. La procédure de gré à gré a été utilisée. Il s'agit d'une procédure rétrograde extrêmement lente et où l'acquéreur doit trop souvent payer des immeubles à un coût prohibitif. Je vous en prie, messieurs, tenez-vous debout et employez l'expropriation toutes les fois où il faut agrandir le campus universitaire, cela tenant compte des besoins qui se feront sentir à longue échéance. D'autre part, en ce qui concerne le budget mis à la disposition des universités par les administrations gouvernementales, puisqu'il semble actuellement que c'est celui qui crie le plus fort qui emporte le morceau, ne ménagez pas les démarches dans ce sens, forts des besoins de l'université et des besoins de la population qu'elle doit desservir. Une question? Si l'université de Montréal devait devenir université d'Etat demain matin, la province devrait-elle procéder par expropriation? En d'autres mots, à qui appartient l'université de Montréal actuellement, à une société anonyme, à des intérêts privés, à une communauté religieuse, à une société de la couronne? Qui peut apporter une réponse convenable à cette question?

Dr Roger N. Giroux, Ph. D.

Granby, Qué.

Lettre de New York

Lutte passionnante des républicains pour la présidence

de notre correspondant particulier Yvan PHILIP

Les Américains se passionnent maintenant avec presque autant d'intérêt que s'il s'agissait de baseball pour la course des républicains vers la nomination de leur parti, face à Lyndon Johnson, aux élections présidentielles de novembre. Quelques dates d'abord : en mars dernier, la première élection partielle ("primary") a eu lieu au New Hampshire, permettant de faire un premier sondage des préférences de l'électorat : l'élection de l'Oregon, qui vient d'avoir lieu, marque un tournant imprévu et complique l'équation ; le prochain grand "primary", qui pourrait être décisif, aura lieu dans l'Etat-clé de Californie, le 2 juin ; enfin, la "Convention" républicaine, qui élira les candidats de ce parti à la présidence et à la vice-présidence, doit s'ouvrir le 13 juillet.

D'ici là, les manœuvres savantes, les calculs et sondages vont se succéder à un rythme accéléré, et à ce jour la conclusion des observateurs est que rien n'est réglé encore, et que tout peut arriver. Parfait "suspense".

La lutte jusqu'à l'Oregon

Pour résumer la situation, les deux candidats déclarés sont Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York et républicain libéral, et le sénateur Goldwater, de l'Etat d'Arizona et républicain ultra-conservateur. Le gouverneur, qui aurait dû l'emporter sans peine, a été terriblement handicapé par son divorce (après un long mariage) et plus encore par son remariage : c'est un sérieux obstacle aux Etats-Unis (pays du divorce...) et les augures du parti tiennent Rockefeller pour définitivement "coulé".

Goldwater est un homme sympathique, aux vues définitivement arriérées mais qui suscitent un écho parmi l'élite puissante encore sensible à la nostalgie d'un passé plus tranquille, sans impôts, sans engagements aux quatre coins du globe. Il a fort bien manœuvré, freinant le mouvement de désintégration raciale et ralliant ainsi nombre de Sudistes et même de Nordistes effrayés de la concurrence future des Noirs sur un marché du travail de plus en plus limité par l'automatisation.

Il y a quelques semaines encore, l'opinion était que l'impopularité de l'un et l'extrémisme de l'autre conduiraient à une impasse, dont bénéficierait Nixon, l'ancien vainqueur par Kennedy en 1960, ou Scranton, gouverneur de la Pennsylvanie, autre Etat-clé. La première surprise s'est produite au New Hampshire, où Henry Cabot Lodge, ancien coéquipier de Nixon en 1960 et actuellement ambassadeur au Vietnam, remporta une victoire d'autant plus écrasante qu'il n'avait pas fait campagne et qu'il se trouvait alors aux antipodes... Soudain, c'était Lodge qui s'affirmait le bénéficiaire d'une impasse Goldwater-Rockefeller.

Vinrent d'autres "primaries", Lodge, toujours absent, continuait de monter en flèche, Rockefeller refusait d'abandonner la partie contre un extrémiste qui risquait, pour une victoire de doctrine, de consacrer la faillite du parti ré-

lettres au DEVOIR

La foi chrétienne

Il y a une vérité qu'on n'a pas toujours clairement reconnue, à savoir que la pratique de la foi chrétienne ne se limite pas à un seul genre de vie. Cette vérité, l'Eglise même ne l'a pas toujours adoptée comme un principe d'action.

Historiquement, il y a eu la tendance de confondre la foi chrétienne avec une manifestation particulière de l'humanité de l'homme et de la vie. Il n'est donc pas étonnant si beaucoup de prêtres et de religieux ont fait cette confusion. Pour eux, la foi semblait directement liée à une manière de vivre particulière. Mais, précisément pour cette raison, ils ont manqué d'apprécier les richesses infinies du christianisme. Ils ont sacrifié la vision totale

du christianisme en faveur d'une vue partielle et temporelle.

Pourquoi ne pas admettre cette erreur et en profiter pour apprendre une leçon? Pourquoi ne pas en discuter ensemble?

Je félicite M. Walter O'Hearn de THE MONTREAL STAR d'avoir eu le courage de parler franchement (discours publié dans LE DEVOIR du 21 avril 1964) de ces problèmes qui ont toujours été une source de profonde inquiétude pour tant de catholiques de langue anglaise dans la province de Québec.

Cordialement à vous,

Reverend Henry Hall.

Classes de Belles-Lettres

Honorable Paul Gérin-Lajoie, Ministre de l'Éducation, Hôtel du Gouvernement, Québec, P.Q.

Monsieur le ministre,

C'est avec grand regret que l'Église catholique a pris connaissance de la décision de M. Roland Vinet au sujet de l'ouverture des classes de Belles-Lettres dans les écoles de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal.

Connaissant l'importance que vous attachez à l'éducation, nous vous remercions bien respectueusement de bien vouloir reconsidérer personnellement cette décision et lui accorder votre bienveillante attention.

Le caractère confessionnel de la SSJB

Monsieur Paul-Emile Robert, président, Société St-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

Monsieur le Président,

Le Conseil de la section Laval et les présidents des sections : Lévis, Vaudreuil, Deschambault, Repentigny, La Verendrye, ont approuvé le communiqué ci-joint qui n'est pas une prise de position sur le caractère confessionnel de la Société, mais une protestation sur le caractère anti-démocratique de la déclaration du Conseil général faite le 30 avril 1964.

En effet, cette déclaration, en plus d'être inopportune, spécifie que "Les membres de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal sont convaincus" alors que ni les membres ni les Conseils de section n'ont été consultés sur cette question précise.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir faire part aux membres du Conseil général, à leur prochaine assemblée, de cette prise de position.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Bien à vous, Le Conseil de la section Laval, Serge Courtemanche, président.

Communiqué en marge de la déclaration du Conseil général de la Société St-Jean-

Baptiste de Montréal sur le problème de la confessionnalité présentée par le président général, le 1er mai 1964. Nous constatons que cette déclaration constitue une atteinte à la démocratie.

1) Seul le Congrès, en vertu des règlements, peut déterminer si la Société St-Jean-Baptiste doit demeurer confessionnelle ou non.

2) Au cours du dernier Congrès général tenu en mars 1964, les délégués de la section Lévis ont proposé que le Congrès se prononce en faveur de la déconfessionnalisation. Les délégués présents se sont prononcés à forte majorité en faveur de cette mesure. Ce n'était qu'un vœu, si l'on s'en tient à la procédure, mais cela exprimait une tendance réelle.

3) A ce même Congrès, les délégués, y compris tous les membres du Conseil général, ont voté à l'unanimité en faveur de la formation d'un comité d'étude des cadres et des structures de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, qui devait faire rapport le 15 octobre à un Congrès général. La question de la confessionnalité touche aux structures. Cette proposition avait été faite à la suite d'une suggestion de M. Jean Duceppe, président de la campagne de recrutement.

4) Nous ignorons qui "a fait une longue étude du problème" comme il est mentionné dans la déclaration, car nos sections n'ont pas été officiellement consultées ni informées sur ce sujet.

Les Timbres-primés

J'en ai vraiment soupé de tous les arguments qui nous sont servis contre les timbres-primés, par tous les croisés qui nous ont donné la mission de nous éduquer. Je veux leur dire que je suis comploté par eux et que j'ai réussi à équilibrer mon budget familial tout en prenant avantage des offres de timbres-primés ou autres qui m'ont été faites.

Les ménagères savent évaluer les offres et elles rejettent rapidement celles qui ne valent pas la peine. Les timbres-primés sont la seule forme de publicité où le consommateur

reçoit quelque chose; les annonces dans les journaux, à la radio ou à la télévision coûtent sûrement plus cher que les timbres-primés et le consommateur ne reçoit aucun part de ces dépenses folles. Pourtant jamais aucun de ces croisés ne s'est élevé contre ces formes de publicité qui, elles, doivent avoir une influence beaucoup plus marquante sur le coût de la vie.

Une qui désire qu'on lui laisse la paix et la liberté!

Jeanne L. LAHAIE,

Sainte-Rose.

Les camelots

M. Michel Roy, L'injustice fait crier, mais vous roulez. Dans le "Bloc-notes" du 11 mai, vous proposez, si j'ai bien compris, une

modification de la loi qui pousse au péage la diffusion par camelot du journal Québec Libre. En effet, cet organe n'est pas consacré à l'information et sa périodicité est discutable. Malgré ceci vous soutenez un noble souci de justice. On ne libère pas un peuple en l'abandonnant aux mains d'un autre. Le temps du ballottage d'Ami Maru ad Mare est achevé. Les minorités privilégiées feraient donc bien de s'occuper sérieusement de l'unique moyen d'éviter la violence, c'est-à-dire d'organiser elles-mêmes le progrès. Parce que, si elles ne comprennent pas avant qu'il soit trop tard, les "bêtes qui tombent", ce seront les leurs". (José de Castro, in Planète 13).

Normand GINGRAS

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Rédacteur en chef
André LAURENDEAU Rédacteur en chef adjoint
Directeur en chef adjoint : Paul SAURIOU
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, dans les locaux de la Société Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seul le Presse Canadienne est autorisé à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : Édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue \$2.50; ailleurs au Canada \$16. A l'étranger : \$25. Edition du samedi : \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe à la présente publication.

TELEPHONE : Victor 4-3361

Quelle place réserve la presse aux corps intermédiaires, aux pouvoirs publics, aux faits?

MONT-GABRIEL (de notre envoyée spéciale) — M. Jean-Paul Lefebvre, directeur des relations extérieures à la Confédération des syndicats nationaux, a affirmé, samedi, au colloque de l'ICEA, que les corps intermédiaires doivent battre leur coulpe si les opinions des personnes qu'ils représentent connaissent moins d'écho dans les organes d'information que les propos et gestes de petits groupes d'aventuriers politiques et d'anarchistes.

M. Lefebvre prenait la parole au cours d'une séance d'étude consacrée aux responsabilités du gouvernement, des corps intermédiaires et des entreprises en matière d'information.

Selon lui, si les corps intermédiaires ont appris ces derniers temps à faire usage du communiqué, ils négligent toutefois les contacts directs avec les professionnels de l'information et tendent à confondre information et propagande.

Si un organisme entreprend une campagne auprès du public, par exemple, il aurait intérêt à échanger auparavant avec les techniciens de la presse qui, spécialistes de "l'oreille du public", pourront aider l'organisme à clarifier ses objectifs et lui donner une idée de l'accueil que recevra sa campagne. "S'il y a une faille dans une campagne d'opinion que vous entreprenez, a dit M. Lefebvre, il vaut mieux vous en rendre compte dès le départ en affrontant l'esprit critique des journalistes plutôt que de vous demander, six mois plus tard, pourquoi votre affaire n'a pas marché".

M. Lefebvre a souligné que beaucoup d'organismes font

l'erreur de tenter d'utiliser les journaux, ou la radio et la télévision, comme moyen de propagande. En revanche, il a regretté que les éditeurs des journaux fassent une faible place aux activités des corps intermédiaires. "Je ne demande pas qu'on fasse de la propagande, a-t-il dit, mais qu'on tienne compte de notre existence".

M. René Montpetit, directeur de l'Office d'information du gouvernement provincial, a traité pour sa part des responsabilités du gouvernement en matière d'information.

Il a souligné que le rôle de l'Office qu'il dirige est de fournir de l'information sur l'administration, et non sur la politique partisane. Il doit faciliter aux journalistes l'accès à la documentation gouvernementale, les rencontres avec les représentants de la fonction politique. "Politique de la porte ouverte ou de la maison de verre, si vous préférez, a-t-il dit.

M. Montpetit a affirmé que l'information officielle, contrairement à la publicité commerciale qui s'adresse à l'efficacité, doit s'adresser à l'intelligence. Elle doit être "rentable" non pas pour ceux qui

la diffusent, mais pour ceux à qui elle est destinée.

L'Office d'information aura pour tâche de renseigner la population sur les lois adoptées par les Chambres ainsi que sur les structures gouvernementales et les services qui en découlent, renseigner les autorités gouvernementales sur l'état de l'opinion publique quant aux services gouvernementaux et projeter, tant au Québec qu'au Canada et à l'étranger, une image précise et uniforme du Québec.

M. Montpetit a reconnu qu'il subsiste chez les hommes politiques et les hauts fonctionnaires, habitués aux luttes politiques et surtout aux reportages politiques, une extrême méfiance à l'égard des journalistes. Que voulez-vous, a-t-il dit, ils viennent de notre milieu et ne sont pas plus conscients que d'autres du rôle de l'information.

M. Yves Jasmin, directeur du service des relations extérieures à l'Expo 67, a établi pour sa part les responsabilités des entreprises en matière d'information.

Les entreprises, a-t-il dit, ont d'abord la responsabilité d'informer leurs employés ensuite les actionnaires, puis les représentants, les vendeurs et les concessionnaires, le consommateur, et enfin le gouvernement.

M. Gérard Rancourt, du Conseil du travail de Montréal, a affirmé que les entreprises, au lieu d'informer les employés au moyen de journaux d'entreprises, devraient passer par le syndicat. A l'heure actuelle, a-t-il dit, ce que les entreprises appellent "l'information des employés" ressemble plutôt à la musique qu'on fait jouer dans les poulaillers pour accroître la production.

Enfin un journaliste, M. Jean-V. Dufresne, de "La Presse", a fait savoir que les journalistes attendent des corps publics, du gouvernement et des entreprises.

"Que ceux qui se plaignent que nous journalistes ne tenions pas trop de commentaires et que les journalistes trop souvent jugent à la place des lecteurs se demandent si ces faits qu'ils semblent chercher si avidement entre deux éditoriaux, ils ne les ont pas eux-mêmes tenus cachés", a-t-il dit.

Il a fait état d'une expérience personnelle pour montrer que lorsqu'un journaliste, par exemple, tente de faire un reportage bien documenté sur la chose publique, les portes se ferment ou, plutôt, on multiplie les portes, les unes fermées, les autres ouvertes, de telle sorte que pour atteindre l'information il faudrait un bureau d'avocats, un bureau de comptables et quelques bons détectives.

COLLOQUE DE L'INSTITUT CANADIEN DES ADULTES SUR L'INFORMATION

M. Gourd propose la création d'une agence de presse autonome au Québec

De notre envoyée spéciale, Evelyn GAGNON

MONT-GABRIEL — Le président et directeur-général de Radio-Nord (qui exploite un poste de télévision et quatre postes de radio dans l'Abitibi), M. David-Armand Gourd, a proposé, samedi au colloque de l'Institut canadien des adultes sur l'information, la création d'une agence de presse autonome au Québec.

Il prenait la parole au cours d'une séance qui portait sur les responsabilités en vue d'améliorer l'information, à laquelle participaient également M. Alfred Mercier, vice-président et directeur général du Soleil, Mlle Renaude Lapointe, journaliste à La Presse, et M. Jacques Morency, journaliste au poste CKAC de Montréal.

La discussion qui suivit les exposés donna lieu au débat le plus animé de tout le colloque. Deux thèmes retenaient l'attention de l'auditoire: l'affirmation de M. Alfred Mercier selon qui il est présentement impossible de bien informer le public à cause des défauts des journalistes eux-mêmes, et la suggestion de M. Gourd en vue de la création de Québec-Press.

M. Gourd, après avoir déploré le pessimisme à l'égard de l'information québécoise qu'avaient exprimé un grand nombre de conférenciers et de participants au colloque, pessimisme qui n'est pas justifié selon lui, a affirmé que nous avons de beaucoup amélioré les moyens de distribution de l'information, mais que l'ennui c'est que nous ne contrôlons pas notre "production". "Nous regardons vivre l'univers avec les yeux des autres, a-t-il dit, mais ce qui est encore plus grave, à mon avis, nous nous regardons nous-mêmes avec les yeux des autres".

L'Agence Presse Canadienne, dont dépendent journaux et postes de radio du Québec, a été formée en 1917 par les journaux du pays principalement pour libérer les entreprises de presse de leur totale dépendance vis-à-vis les agences de presse des États-Unis, a noté M. Gourd.

Pourquoi les entreprises de presse du Québec, propriétaires et administrateurs des journaux, des postes de télévision et de radio ne fonderaient-ils pas aujourd'hui leur propre agence pour se libérer de leur totale dépendance à l'égard de la presse anglophone, a-t-il demandé. (NDLR: La Presse Canadienne est une coopérative).

Sans doute y aurait-il d'innombrables problèmes majeurs, a convenu M. Gourd en toute probabilité, pas plus que dans la création de toute autre activité. Pour sa part, paraphrasant son concitoyen Real Gouette, il s'est dit d'avoir que "Québec-Press" était une entreprise physiquement possible et financièrement réalisable si les propriétaires et administrateurs acceptent d'investir des fonds et si le gouvernement provincial est disposé à faire pour une telle agence ce que le gouvernement canadien a fait pour la Presse Canadienne de 1917 à 1927, alors qu'il versait à cette dernière des subventions pour défrayer une partie du coût de transmission des dépêches.

M. Gourd a dit arriver de France où, affirme-t-il, l'idée d'une agence québécoise suscite beaucoup de sympathie. Il a expliqué, au cours de la discussion, que son expérience au sein de l'association canadienne des radiodiffuseurs lui avait appris l'utilité d'institutions québécoises autonomes.

Pas séparatiste "Je ne suis pas un séparatiste", a-t-il rétorqué quand M. Alfred Mercier a laissé entendre que c'était du séparatisme que de vouloir une agence québécoise. "Mais mon expérience dans les échanges avec la majorité anglophone m'a appris que pour rayonner il faut des outils. A l'Association des radiodiffuseurs, malgré la considération et le respect dont je bénéficiais, je me suis rendu compte que mon seul pouvoir, c'était un pouvoir de veto. Toutes mes forces ont été consacrées à comprendre leurs propositions, à les assimiler, à les repenser en français".

"Je me suis rendu compte qu'au bout d'un jour, au bout d'un an à faire ces efforts, toutes mes énergies y avaient passé, il ne me restait plus de temps pour penser à des choses constructives en fonction des Canadiens français".

Dans son exposé, M. Gourd s'était demandé, au sujet de la Canadian Press "que peuvent des individus, aussi forts soient-ils, dans un contexte minoritaire. Comment être libres et maîtres de l'expression de notre pensée et du reflet de notre vie, quand la majorité qui gouverne est étrangère. Avec beaucoup d'autres, je constate que la situation actuelle et présente est inacceptable, et de plus, je crois

qu'elle sera toujours inacceptable avec la seule structure existante. Il nous faut créer notre propre structure. Il nous faut faire ce que les journaux anglo-canadiens ont fait".

Parrallèlement aux échanges concernant "Québec-Press", au cours de la séance de samedi matin, un débat s'est engagé au sujet de la responsabilité des propriétaires d'entreprise de presse en matière d'information.

M. Alfred Mercier, vice-président et directeur général des quotidiens "Le Soleil" et "L'E-

venement" de Québec, a affirmé dans son exposé que si le public a le droit d'être bien informé, et le journaliste le devoir de le bien informer, le propriétaire (éditeur, directeur, etc.) a la responsabilité de veiller à ce que le public soit bien informé et que le journaliste s'acquitte de sa tâche dans cette optique.

Or, selon lui, le climat psychologique qui prévaut présentement au Québec ne permet absolument pas de réaliser ces objectifs.

Les obstacles, M. Mercier les trouve avant tout chez les

journalistes eux-mêmes: divisés entre eux, ligés contre leurs employeurs, insuffisamment formés et plus victimes que responsables de leur manque de formation. M. Mercier a proposé, pour remédier à cet état de choses, la création d'un conseil de la presse, mais a insisté sur la nécessité pour un tel conseil de comprendre les représentants des propriétaires et du public, et de ne pas exclusivement la chose des journalistes eux-mêmes comme ces derniers le voudraient, selon lui.

Avant M. Mercier, Mlle Renaude Lapointe, journaliste, avait fait une analyse de sa profession, souhaitant que les journalistes fassent preuve de plus de "calme" devant l'événement, établissent un meilleur équilibre entre les diverses nouvelles, fassent abstraction d'eux-mêmes en traitant de l'information "pour rapporter le plus vite et le plus fidèlement possible ce que disent et font d'AUTRES personnes".

Elle a suggéré que dans la profession les recrues soient mieux suivies et qu'un programme (Suite à la page 2)

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

MALGRE LES TRAVAUX DU METRO COIN STE-CATHERINE ET BERRI



"Je vais..." Je cours"...
"J'achèterai" chez
ARCHAMBAULT!



OÙ L'ON OFFRE, D'ICI LE 30 MAI,

20% D'ESCOMPTE
SUR TOUS LES DISQUES EN STOCK

SUR DISQUES **VEGA**

Prix régulier : \$5.95 **SPECIAL : \$4.76**

- 30MT10180 — G.F. HANDEL. Sonates Nos 1, 2, 3 et 4 pour violon et piano.
- 30MT10154 — CHOPIN. Ses quinze valses. Alain Bernheim au piano.
- MT-10-153 — UNE SOIRÉE D'OPÉRETTE — L'auberge du Cheval Blanc — Les Cloches de Corneville — La Veuve Joyeuse — Valse de Vienne — Le Comte de Luxembourg.
- 30-S-828 — FRASQUITA. Franz Lehar. Aimé Donal, André Dassary, Maria Murano, Orchestre et chœurs, direction Marcel Cariven.
- C-30-A352 — MOZART. Sonate en La majeur, Michel Debost, flûte / BETHOVEN — Sonate en Si bémol majeur, Michel Debost, flûte / CLEMENTI — Sonate en Sol majeur, Christian Ivaldi, piano / SCHUBERT — Variations, Christian Ivaldi, piano.

C-30-A293 — FRANCIS POULENC, Mélodies — Guillaume Apollinaire, Paul Eluard, Pierre Bernac et l'auteur.
C-30-S277 — CHOPIN, Mazurkas. Au piano, Alain Bernheim.

SUR DISQUES **"B-A-M"**
Prix régulier : \$5.95 **SPECIAL : \$4.76**

- LD-079 — JOHANNES BRAHMS. Trio no 2 en Do majeur et Trio en Do mineur. Noel Lee, pianiste, Robert Gendre, violoniste, Robert Rex, violoncelliste.
- LD-060 — MUSIQUE FRANÇAISE DU XVIII SIECLE. R. de Boismortier, F. Couperin, J.M. Leclair, Ensemble Baroque de Paris — J.P. Rampal, Veyron, Lacroix, Pierlot, Hongne.
- LD-039 — H. PURCELL. Sonates à trois, Neville Marriner, violon, Desmond Dupré basse de viole et T. Dart, orgue.
- LD-033 — BARTOK. Sonate pour deux pianos et percussion. Contrastes pour clarinette, violon et piano.
- LD-085 — JEAN BAPTISTE LOEILLET. Sonates à deux ou à trois pour flûte à bec, hautbois et clavecin.

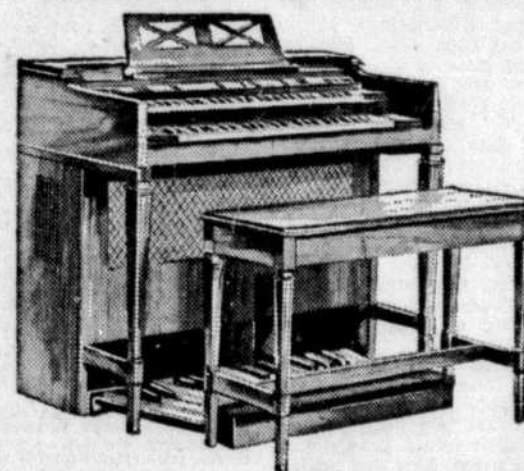
SUR DISQUES **"VEGA"** C-30-A 398 et 399

JEAN SEBASTIEN BACH. Intégrale des Sonates pour flûte et clavecin. Michel Debost, flûte et Ruggero Gerlin, clavecin.

Prix régulier : \$11.90 **SPECIAL : \$9.52**

ORGUE ELECTRONIQUE "ELECTROHOME"

Le "CLARION"



Possède 2 claviers de 61 notes et pédalier de 25 notes, 4 accouplements. 2 haut-parleurs de 6" et un de 12". Systèmes trémolo "Rotodyne" et de percussion "Rhythm King" facultatifs moyennant supplément. Console fini noyer.

Prix régulier : \$2015.00 **SPECIAL \$1795.00**
(banc compris)

GRATIS : SIX LEÇONS DONNÉES AVEC L'ACHAT DE L'ORGUE

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER LE SOLDE



Ed. Archambault
INC.

La maison de confiance établie en 1874

500 EST, STE-CATHERINE - 849-6201 • 2140 DE LA MONTAGNE - 845-6202

Magasins ouverts les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 9 heures



Stationnement gratuit au "Pigeon" 1445 de la Montagne

NOUS POUVONS VOUS PROUVER QUE NOUS POUVONS VOUS AIDER A REUSSIR DAVANTAGE



L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

Vous avez des talents, des connaissances et de l'expérience. Mais pour bien réussir, vous devez les faire valoir. Nous pouvons vous prouver que notre entraînement peut vous aider à bien les faire valoir. Notre cours n'est pas une série de trucs ou de recettes qui s'expliquent en quelques mots. C'est une méthode sérieuse, pratique et réaliste qui a aidé près de 6,000 adultes depuis 1954.

Nous pouvons vous montrer comment le cours opère et vous donner des preuves de son efficacité. Venez assister, sans aucune obligation, à un cours-démonstration gratuit, dans une salle climatisée, au Palais du Commerce, suite 219, (entrepreneur 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur) lundi le 25 ou mardi le 26 ou mercredi le 27 ou jeudi le 28 ou vendredi le 29 mai à 8 heures précises.

Consacrez seulement une heure à cette rencontre et voyez comment vous pouvez augmenter sensiblement vos chances de bonheur, et de succès, tout en acquérant une richesse d'expériences nouvelles. Le coût est minime et notre méthode amène chaque participant à pratiquer et à vivre tous les jours ce que nous enseignons : la vraie confiance en soi, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'art des relations humaines et l'art de persuader par la parole.

Pour plus de détails, composez 842-8186.

Les Editions du Jour font le jour sur...

LA PATENTE

"Tous les secrets de la maçonnerie canadienne française; L'Ordre de Jacques-Cartier"

par ROGER CYR

10e MILLE

Des faits troublants. Des noms connus. Un livre choc!

Distributeur: La Patrie, 180 est, Ste-Catherine — UN. 1-2701

En vente partout à **\$1.00**

LA Patente

ROGER CYR



VIEN DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR...
Dirigées par Jacques Hébert
3411 ST-DENIS, MONTRÉAL
V. 9-3238

théâtre • musique • cinéma • variétés

Music-Hall canadien et Gala '64

par Gaston SAINT-PIERRE

De ces deux spectacles qui avaient lieu, le premier Place des Arts vendredi soir, le second, au Forum, samedi soir, et qui devaient nous retenir chacun pendant une durée de quatre heures, que penser? Que la médiocrité cotoie souvent la qualité, que diversité et lassitude vont parfois de pair, que s'il y a des personnes qui ont un certain talent, ils manquent très souvent d'exigence envers eux-mêmes et ne respectent pas toujours le public auquel ils s'adressent.

Que les Productions Deschamps-Lefarge convient le public Place des Arts pour lui présenter un Music-Hall, cela ressort de ses attributions; mais qu'on en profite

pour lui servir, à ce public, à côté de numéros comme ceux de Lucille Dumont, Pierrette Roy, Michelle Richard, les pires insanités, alors là, rien ne va plus. Et plus d'un spectateur de dire avec raison son indignation devant les grossièretés du groupe Claude Blanchard-Léo Rivest, tout juste bonnes pour les cabarets de second ordre et encore, devant les déhanchements ridicules d'un quatuor, tout de blanc habillé, (cheveux teints blanc aussi), imitant les Beatles (nous ne les nommerons pas pour qu'ils soient plus vite oubliés).

Sur la toile de fond, des projections lumineuses abstraites du peintre Mousseau, d'un effet pas toujours heureux, don-

naient une autre dimension à la scène sur laquelle se trouvait l'orchestre, placé à différents niveaux sur des plateaux soutenus par des fils, initiative pour le moins spectaculaire.

Une phrase du maître de cérémonie, Jacques Normand, donne un peu la mesure de cette soirée: "Pour dire les conneries que je viens de dire, il faut bien que je boive". Qu'on nous les épargne ou, si on veut absolument les dire, qu'on aille le faire dans les cabarets. Et que les Productions Deschamps-Lefarge n'invitent pas un public sous de fausses représentations, comme ils ont tendance à le faire.

Environ 5.000 personnes, au Forum, samedi soir, pour la soirée organisée par le R.I.N. Quelque trente chansonniers, chanteurs, comédiens vinrent s'y faire entendre. Nous avons pu entendre ainsi une rétrospective du répertoire de nos chansonniers qui interprétaient leurs succès. Impression générale: qualité, dignité, allure, entraînement, une salle attentive et très nerveuse. Le R.I.N. a eu la main heureuse d'entreprendre de monter ce spectacle qui, au dire d'un ami, valait plusieurs discours. Il était regrettable cependant de ne pouvoir entendre plus longtemps les interprètes. "...Trois petits tours et puis s'en vont...". L'art au service de la politique, cela s'est déjà vu avec "Guernica". Le R.I.N. en a repris l'idée, "en se faisant le propagandiste des arts populaires du Canada français", avec bonheur car cela nous a valu un assez bon spectacle.

MUSEE DES BEAUX-ARTS

Le peintre Marc-Aurèle Fortin est redécouvert

Marc-Aurèle Fortin, qui a été redécouvert à l'âge de 76 ans, voit ses œuvres exposées au Musée des Beaux-Arts de Montréal, depuis le 22 mai, lors de sa première exposition rétrospective.

M. Evan Turner, directeur du musée, a déclaré: "Les œuvres de cet artiste canadien-français de Montréal remportent de plus en plus de succès et sont de plus en plus recherchées des collectionneurs. Cette exposition permet de se faire une idée exacte de l'importance de cet artiste et de l'évolution de son style." L'exposition comprend 108 peintures et aquarelles. Elle a été organisée par Jean-Elle Ostiguy, de la Galerie nationale du Canada, où elle fut présentée pour la première fois. Elle restera à Montréal jusqu'au 14 juin et se poursuivra au Musée de Québec du 19 juin au 12 juillet.

Né à Ste-Rose, près de Montréal, Fortin commença à étudier la peinture à Montréal. Il fit un séjour de cinq ans aux États-Unis, où il étudia à l'Art Institute de Chicago, puis à New York et à Boston. Après son retour au Canada, en 1914, sa peinture a révélé une influence marquée des peintres de Barbizon.

Pendant les années vingt, il commença à faire d'audacieux essais de couleur. C'est alors que Fortin a peint ses meilleurs tableaux: la terre, les maisons de ferme, les charrettes à foins, les arbres. Ses paysages d'Hochelaga et de Montréal sont aussi très remarquables.

Dans une certaine mesure, il subit l'influence de l'art nouveau, mais retrouve aussi, dans son œuvre, quelques nuances de l'impressionnisme et du Fauvisme.

En 1935, il fit un court voyage en Europe, explorant et peignant dans le Midi de la France et le Nord de l'Italie. Plus tard, il produisit la plupart de ses tableaux à Baie Saint-Paul et dans la région de Gaspé.

Maître, en 1955, la maladie mit un frein à sa carrière. On lui amputa les deux jambes, et ce n'est que l'été dernier qu'il reprit goût à la peinture. On s'attend à ce que quatre autres musées du Canada présentent la rétrospective Fortin.

L'exposition comporte une œuvre de la collection permanente du Musée de Montréal, qui s'intitule "Paysage à Ste-Rose". C'est une huile sur toile achetée en 1933-34 et achetée en 1961 grâce au legs Townsend.



Charlotte Boissjoly, Janine Sutto et Gilles Pellerin sont les trois principaux interprètes de la pièce du dramaturge irlandais Brendan Behan, "Un otage." Cette pièce est la dernière présentation du Théâtre du Rideau Vert avant que cette troupe ne parte en Europe y présenter au Théâtre des Nations, à Paris, "L'heureux stratagème" de Marivaux.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

AMERICA, AMERICA: Le film met en valeur la ténacité et le courage d'un jeune homme après la guerre. Les adultes pourront, au regard du contenu de l'œuvre, juger à leur valeur les écarts de conduite du héros. Adultes.

AMOUR DIFFICILE: L'œuvre raconte de ces aventures amoureuses et de ces aventures ainsi que des scènes particulièrement suggestives montrant une cote sévère. A déconseiller.

ANY NUMBER CAN WIN: Ce film, où l'on décrit du point de vue d'un joueur de poker, la lutte pour la survie d'un homme dans un monde où l'on ne peut pas se fier à personne. Adultes.

A TOUJOURS PRENDRE: Cote provisoire. A déconseiller.

BEL ANTONIO, LE: Le sujet du film, déjà raconté en 1935, est développé dans une perspective morale et humaine et entraîne la conception chrétienne du mariage. A déconseiller.

BON VOYAGE: Ce film est centré sur l'histoire d'un jeune homme qui se développe dans une perspective morale et humaine et entraîne la conception chrétienne du mariage. A déconseiller.

CA COMMENCE PAR LE RAISER: Sous le couvert hypocrite d'une mise en garde contre les maladies vénériennes, ce film présente avec sympathie l'inconduite des jeunes et comporte des scènes intolérables. A proscrire.

CARDINAL, THE: Le film présente avec respect des personnages religieux. La complexité des problèmes soulevés fait réserver l'ensemble aux adultes.

CASTLEMAN, LE: Le récit se situe dans l'histoire de la chevalerie, où la foi chrétienne s'exprime par l'ardeur au combat. Adultes et adolescents.

COMMANDOS DE CHOC: Le film met en lumière la dureté et l'absurdité de la guerre. Adultes et adolescents.

DEAD RINGER: Le genre policier atténue les divers éléments réprouvés contenus dans ce film. Adultes.

DERNIER TRAIN DE SANTA CRUZ, LE: Le sujet de ces aventures est en lui-même sans conséquences. Quelques moments de tension et une scène passionnelle le font réserver de préférence aux adultes.

DIFFICULTÉ D'ÊTRE ADULTE: Cette peinture de divers milieux familiaux est assez pessimiste. Il faut mentionner l'attitude souvent libre des jeunes et un dialogue assez osé. Adultes.

ESPION MALGRÉ LUI: En dépit du ton de comédie et de satire, des réserves s'imposent en raison des scènes de brutalité, de violence et d'images osées. Adultes, de nettes réserves.

FALL OF THE ROMAN EMPIRE, THE: Le récit historique atténue la portée des violences et de certains détails dégoûtants. La présence importante de personnages aux nobles ambitions donne une valeur positive à l'ensemble. Adultes et adolescents.

FAUTE DE PATTY SMITH, LA: Ce film, pris ouvertement la connaissance légale de la pratique médicale de l'avortement. A proscrire.

FROM RUSSIA WITH LOVE: L'inconduite du héros, une certaine recherche d'effets suggestifs et des scènes de brutalité motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

GENTLEMAN DETECTIVE: Quelques légèretés sont réservées au film aux adultes. Adultes et adolescents.

HERITAGE DE LA CHAIR, L': Cette œuvre condamne les préjugés raciaux et plaide en faveur de la fraternité humaine. Adultes et adolescents.

IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD: Quelques légèretés sont réservées au film aux adultes. Adultes et adolescents.

MONDO CANE: Le parti pris évident de présenter l'humanité sous un jour dégradant, le ridicule le dispute à la cruauté et à la vulgarité motive une cote sévère. A déconseiller.

Horaires des spectacles

THÉÂTRE

THÉÂTRE ANJOU: "Monsieur Masure" — Tous les soirs à 9 h. dim., 2.00 — dim., 1.00 — 4.45.

THÉÂTRE ATELIER DES SALTIMBANQUES: "Pile" — Jeudi, ven. et sam. à 8 h. 30. Dim., 7 h. 30.

THÉÂTRE DE LA PLACE: "Le Quadrille" — Du mar. au sam., 8 h. 30 — dim., 7 h. 30.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (Stell): "Otago" — Tous les soirs à 8 h. 30 — Dim., 7 h. 30.

THÉÂTRE INTERNATIONAL DE MONTREAL: "La Poudre" — Lun., mar. et mer., "Les parents terribles" — 8.40. Jeu., ven., et sam., "Extrait du Théâtre de Poche" — 9.30.

CINÉMA

ABHUSISIC: "L'héritage de la chair" — 1.00 - 4.35 - 8.00 — "Le Bel Antonio" — 2.50 - 6.25 - 10.00.

ALOUETTE: "The Fall of the Roman Empire" — mer., sam., dim. et fêtes, mat. à 2 h. — Tous les soirs à 8 h.

AVENUE: "Ladies who do" — 1.35 - 3.30 - 5.30 - 7.35 - 9.35.

BLOU: "A tout prendre" — 12.50 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

CANADIAN ET PLAZA: "Ca commence par le raiser" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Gentleman détective" — 1.15 - 4.35 - 7.55.

CAPITOL: "Dead Ringer" — 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

CENTRE D'ART DE L'ÉLYSÉE: (Salle Renaud) — "Étrange obsession" — lun. au ven., 7.30 - 9.30 — sam., 3.30 - 7.30 - 10.00 — dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. (Salle Elysée) — "Vacances portugaises" — même horaire.

CHATEAU: "La faute de Patty Smith" — 2.50 - 6.15 - 9.35 — "La caravane des esclaves" — 1.15 - 5.40 - 8.05.

LAVAL: "Impasse au mort" — 2.25 - 8.35 - 9.30 — "Pigalle à Tokyo" — 1.00 - 4.00 - 7.00 - 10.05.

CINÉMA FESTIVAL: "L'amour difficile" — Sur ord., 7.30 - 9.30 — Dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

UNE EXCURSION DES PLUS AGRÉABLES AU PAYS DES AMOUREUX

JACK MARSTERS THE GAZETTE

L'Amour difficile

4 derniers jours

VITTORIO GASSMAN LUI PALMER MADIA TILIER RIVIA FRANCO

MAINTENANT DINERS D'AFFAIRES \$1.50

de 11.30 a.m. à 2.30 p.m. de 5.30 p.m. à 7.30 p.m.

à partir de 8 heures Souper avec spectacles

LICENCE COMPLETE

1430, rue STANLEY 842-3605

Membre du Dinner Club et American express

JEUNESSES MUSICALES DU CANADA

Quelle sera la saison 1964-65?

Deux cent cinquante délégués Jeunes Musicales du Canada se sont rencontrés dernièrement à Saint-Hyacinthe, Joliette, Amos et Prince Albert pour discuter de la prochaine saison de concerts des JMC.

Le directeur général du mouvement, Gilles Lefebvre, présente à chacune des réunions un rapport du travail accompli par les Jeunes Musicales au Canada et à l'étranger. Les centres firent ensuite part à l'assemblée de leurs activités et de quelques nouveaux centres furent admis au sein du mouvement. Les JMC auront donc l'an prochain 150 sections et l'adhésion du centre de Saint-Jean, Terre-Neuve, portera à neuf le nombre de provinces canadiennes comprenant des centres JMC.

Les tournées de concerts JMC seront réparties comme suit: CIRCUIT A-1 (Cantons de l'Est et Rivière du Saint-Laurent); Marek Jablonski, pianiste, 1er prix du Concours Musical National JMC de 1961; Un trio d'opéra, composé de Micheline Tessier, soprano, Jean-Louis Pellerin, ténor et Napoléon Bisson, baryton, qui interpréteront des airs, des duos et des trios accompagnés au piano. La Percussion de Paris, véritable feu d'artifice sonore, sera engagée pour une deuxième tournée JMC. L'ensemble est composé de Vincent Gemignani et de deux autres musiciens. Le Quatuor à cordes de Zagreb, premier échange entre le Canada et la Yougoslavie qui nous permettra d'entendre quatre musiciens du célèbre ensemble "Soliste de Zagreb".

CIRCUIT A-2 (Gaspésie et Maritimes). Ce circuit recevra les mêmes artistes que le circuit A-1. Cependant, Marek Jablonski sera remplacé par le gagnant du Concours Musical National JMC de 1964. Le nom de ce pianiste sera connu le 6 août lors du Gala à la Place des Arts.

CIRCUIT B (Mauricie, Côte Nord, Québec, Saguenay et Lac Saint-Jean); Le Quintette Eichendorff (flûte, hautbois, clarinette, cor français, basson) cinq musiciens diplômés de l'Académie de Musique de Vienne, célèbres en Europe

pour leurs nombreuses tournées Jeunes Musicales et pour leur série "Sérenades aux châteaux d'Autriche." Le premier prix du Concours Musical National JMC 1964, dont le nom sera dévoilé le 6 août à la Place des Arts. Un trio d'opéra, composé de jeunes chanteurs canadiens dont les noms seront connus plus tard. Toby Saks, jeune violoncelliste américaine, dont la tournée au Canada fait partie d'un programme d'échanges avec les États-Unis.

CIRCUIT C (Laurentides, Abitibi Nord-Ontario, sud-est Ontario et sud-ouest Québec); Le deuxième prix du Concours Musical National JMC 1964. Le Quatuor à cordes de Copenhague, l'un des meilleurs ensembles de musique de chambre en Europe. Un trio d'opéra composé de jeunes chanteurs canadiens dont les noms seront dévoilés plus tard. Betty Jean Hagen, violoniste canadienne, parvenue aux plus hauts sommets de son art.

CIRCUIT D (Manitoba, Alberta et Colombie Britannique); Marek Jablonski, gagnant du premier Concours Musical National JMC pour piano. La violoniste canadienne Betty Jean Hagen. La Percussion de Paris, feu d'artifice sonore, composé de trois jeunes musiciens français. Le Quatuor à Cordes de Copenhague, ensemble de musique de chambre du Danemark.

Une formule fut étudiée par les centres afin d'améliorer les commentaires aux concerts JMC. Ce nouveau projet, adopté à l'unanimité, par tous les centres présents aux réunions de circuit, consiste à réaliser des films court métrage d'une durée maximum de 8 minutes chacun qui seront présentés à l'occasion des récitals artistes JMC. Cette nouvelle méthode audio-visuelle pourra remplacer avantageusement, semble-t-il, les commentaires parés, jusqu'ici employés.

La secrétaire de la Commission des Festivals-Concours rappela que neuf villes de la province de Québec ont organisé des festivals cette année, dont les gagnants seraient envoyés au Camp Musical du Village JMC Orford à l'été.

Téléselection

● Long métrage, à 11 heures. Acte d'accusation, avec Lea Padovani, Karl Ludwig Diehl et Andrea Checchi.

● Long métrage, à 1 heure. Les Travaux d'Hercule, avec Sylva Koscina et Steve Reeves.

● Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à la radio, à 3 heures, la Messe en do mineur, K. 427, de Mozart, avec solistes, chœurs et Orchestre de la Radio de Berlin sous la direction de Ferenc Fricsay.

● Sur toutes les scènes du monde, à la radio, à 8 h 30, Un monsieur qui attend, d'Em-

lyn Williams, avec Guy Provoet, Yvette Brind'Amour, Jean Faubert, Gérard Poirier, Anne Lauriat et Denyse Saint-Pierre.

● A 9 heures. Bras dessus, bras dessous avec Cécile Vallée et Pierre Duval.

● Cinéma, à 11 heures, présente la Loi du vice, avec Barbara Ruttling, Ivan Desny et Paul Dahlke.

LA SCALA

ENFIN "LE GLAIVE ET LA BALANCE" avec Claude Brialy et Tony Perkins

2e film au programme: "Ce n'est pas une vie Jerry"

Venez à l'école de danse

ARTHUR MURRAY

8h. LEÇON 9.30

1500 O. STE-CATHERINE Suite 100 - 933-2608 410 E. RACHEL - 849-2333 8 & CADI Dancery Ltd. Licence

THEATRE DU RIDEAU VERT

Ce soir 8.30 Dim.: 2.30 - 7.30

Un otage

comédie de Brendan Behan adap. française de Jean Paris, en vedette: CHARLOTTE BOISSJOLY Gilles PELLETIER Janine SUTTO

mise en scène de Georges Groulx, Musique et chansons Pierre Roche

AU STELLA VI 4-1793

VACANCES DE PIERRE KAST

PORTUGAISES

L'ÉTRANGE OBSESSION

Japonais, SOUS-TITRES ANGLAIS

A la demande générale

La POUDRIÈRE

présente Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi

Les Parents Terribles

de Jean Cocteau

"Magistralement jouée" Jean BÉRAUD

avec Jacques AUGER Jean FAUBERT Nathalie NAUBERT Sita RIDDEZ Marthe THIERY

Réervations: LA. 6-0821

Jazz Hot

PRÉSENTE EN PERSONNE! POUR UNE RÉALISATION SOULÈVE

JONAH JONER

ET SON QUARTETTE

Can Loma

EN HAUT

94 151 STE-CATHERINE UN 1-8213 DIMANCHE MATINES 8 H. 00 M. 1000 L. 1000 L. 1000 L.

VERSION FRANÇAISE

Boccaccio '70

SOPHIA LOREN

ROMY SCHNEIDER

EASTMANCOLOR

2e SEMAINE

Orpheum

La JEUNESSE D'AUJOURD'HUI: ses JOIES et ses PROBLÈMES!

La DIFFICULTÉ d'être ADULTE

Jean DESAILLY Simone VALERE

Le Parisien

480 CUEST, RUE STE-CATHERINE

Horaires: 10.00 - 11.35 - 1.30 - 3.30 - 4.45 - 7.45 - 9.45 - AIR CLIMATISÉ.

De Rome, s'achemine un charmeur vers la Subde où les femmes sont si belles et séduisantes et les aventures qui s'ensuivent sont une vraie comédie.

To Bed... or not to Bed

Reuses: 12.45 - 2.35 - 5.10 - 7.20 - 9.35

Alberto Sordi

4. SEM.

"Ingmar Bergman a fait un film réfléchi, un peu troublant..."

"N.Y. Times"

WINTER LIGHT

Reuses: 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30

CINÉMA En soirée 8 h. 30 — En matinée 2 h.

CINÉMA et Technicolor STANLEY KRAMER présente...

"IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD"

Vous rirez à vous tordre les côtes! • En exclusivité à Montréal

Séances réservées en vente au théâtre, par courrier, téléphone ou chez Reucher Électrique.

FILM GAGNANT DE L'ACADÉMIE

CINÉMA IMPERIAL

1430 BLEURY, MONTREAL - AV. 8-7101 (R. 562)

Alhambra

Henri-Bourassa et Lajeunesse — Tél.: 381-5329

Air climatisé — Stationnement gratuit

Mauro Bolognini le réalisateur du film "LA CORRUPTION" présente ici ses 2 films les plus importants:

"LE BEL ANTONIO"

"L'HERITAGE DE LA CHAIR"

CLAUDIA CARDINALE, vedette des 2 films

CINÉMA FESTIVAL

1430, rue STANLEY 842-3605

Membre du Dinner Club et American express

Congrès d'information du MLF

Me Blain: "désacraliser l'école" et "politiser l'enseignement..."

Il faut "désacraliser l'école" et "politiser l'enseignement lui-même", a affirmé, samedi, le notaire Maurice Blain au congrès d'étude du Mouvement laïque de langue française, c'est-à-dire: il faut établir "une véritable école publique" et y faire une large place à l'éducation politique de l'enfant.

Soulignant "l'affligeante pauvreté démocratique" des écoles confessionnelles du Québec, M. Blain, qui est l'un des dirigeants du M.L.F., a déclaré: "Notre école traditionnelle n'a jamais pu accéder à la démocratie tout simplement parce qu'elle n'a jamais été une véritable école publique, mais une institution privilégiée d'Eglises. Spirituellement et intellectuellement, elle était associée aux sociétés religieuses, et non à la société politique; socialement et économiquement, elle était associée aux élites, et non à la nation."

Notant qu'il en est résulté "un profond désordre politique" et un redoutable obstacle à l'avènement de la démocratie scolaire, il a ajouté:

"Une collectivité ne subit pas sans de graves dommages pour l'épanouissement de sa liberté près d'un siècle et demi d'un régime scolaire fait pour le croyant et non pour le citoyen, et qui produit naturellement le dogmatisme religieux, le dirigisme intellectuel et l'absence totale d'éducation politique."

M. Blain continue: "Il faut non seulement désacraliser l'école, mais politiser l'enseignement lui-même."

Et il s'explique: "La politisation de l'école est le contraire de la caporalisation de l'esprit, de l'embrigadement partisan, du dogmatisme politique. L'école est libre, par nature, ou elle cesse d'être démocratique. Aussi bien, dans une perspective de liberté réelle et dynamique, politiser l'école, c'est y faire la place entière à l'éducation politique de l'enfant; c'est assurer au citoyen le plein épanouissement de sa vocation à la société politique. C'est assurer, en retour, la prise de conscience et l'assomption par le citoyen de ses devoirs envers la collectivité et l'Etat."

Pour y parvenir, il faut, notamment, "ramener dans l'école le sens de certaines valeurs

et de certaines notions politiques" et "reconstruire l'école comme une collectivité vivante" où l'enfant est "activement associé au maître dans la tâche d'éducation."

Faisant remarquer qu'"il y a équation réelle entre éducation personnelle et éducation de l'esprit démocratique", M. Blain ajoute que ce dernier point nécessite la révision de conceptions encore en usage, en particulier "celles de l'autorité des maîtres, du travail scolaire individualiste et strictement compétitif, du système des examens et du bachotage."

En conclusion, M. Blain souligne qu'il est des conditions pour que, dans l'école, "la démocratie se retrouve plus naturellement chez elle et au premier rang." Et l'école laïque réalise par excellence ces conditions, "parce qu'elle est l'école du pluralisme et que le pluralisme assumé est la substance même et la condition de la démocratie; parce que, mieux que tout autre, elle réconcilie, unit et intègre les deux exigences fondamentales de l'enseignement: formation de la personne, éducation du citoyen; enfin et surtout, parce qu'au surplus, elle est historiquement libre de toute servitude intellectuelle et sociale."

Au début de son exposé, qu'il intitulait: "L'école laïque, école de démocratie", M. Blain affirme que démocratiser l'enseignement ce n'est pas seulement le rendre accessible à tous les citoyens, c'est aussi "adapter aux besoins intellectuels de toute la nation les institutions, les structures, les programmes et les conditions matérielles."

Et il continue: "Nous jugerons de la démocratie réelle de notre régime scolaire public non point tant sur l'enseignement gratuit, obligatoire et universel, bien qu'il soit un préalable fondamental, mais sur sa capacité à réaliser, dans l'aménagement des institutions et la formation des maîtres, le dynamisme intellectuel, l'excellence académique, la vitalité d'orientation, la fécondité de renouvellement et, par-dessus tout, une souveraineté sociale du pouvoir de l'éducation dans la conscience de la nation."

L'ECOLE NEUTRE POSE UN PROBLEME JURIDIQUE

Me Hurtibise: la meilleure solution, c'est un "espoir"...

Me René Hurtibise, professeur à la faculté de droit de l'Université de Montréal, a formulé, vendredi soir, quatre possibilités de solution au problème juridique que pose l'établissement d'écoles publiques non confessionnelles, problème qui vient de ce que, d'après les lois existantes, toutes les commissions scolaires du Québec doivent relever de l'un des deux comités confessionnels.

Et la meilleure solution, à son avis, "c'est un espoir... L'espoir que la deuxième tranche du Rapport Parent apportera la solution "en prévoyant la possibilité de commissions scolaires non confessionnelles relevant du Conseil supérieur de l'éducation" et en recommandant d'amender la Loi de l'instruction publique en conséquence."

Il a ajouté: "La parole est aux commissaires. C'est là qu'est l'espoir d'une solution vraie, d'une solution qui placera tous les contribuables sur un même pied et évitera le recours à une loi spéciale."

Les trois autres "hypothèses formulées par ce dirigeant du M.L.F. sont:

1) Ouvrir des écoles indépendantes en vertu de l'article 19 de la Loi de l'instruction publique. Cette apparente solution doit être rejetée, a déclaré Me Hurtibise: "même subventionnées, ces écoles indépendantes non confessionnelles vivraient en marge du système public. (A noter que Me Hurtibise envisageait alors, selon sa propre expression, "les hypothèses permettant d'entrevoir l'établissement d'écoles PUBLIQUES non confessionnelles")."

2) La Loi du ministère de l'éducation (art. 5) "permettrait techniquement au ministre", avec l'autorisation du cabinet, d'ouvrir des écoles non confessionnelles.

3) La loi de l'ip. (art. 70) ouvre "une porte intéressante" en prévoyant la possibilité de lois spéciales pour permettre aux habitants d'une municipalité donnée de ne pas tomber sous la juridiction des commissions d'écoles (catholiques et protestantes) de cette municipalité. Me Hurtibise a signalé l'existence d'un "précédent sérieux", une commission scolaire juive a été créée à Montréal en 1930.

"La commission des écoles confessionnelles du grand Montréal devrait chercher à avoir juridiction territoriale sur toute l'île de Montréal, quitte même à s'occuper d'enfants de la banlieue, a continué le juriste. Il suffirait de trouver un moyen qui permettrait aux parents intéressés de se soustraire à la juridiction des autres corps... des scolaires en faisant officiellement connaître leur volonté à

un fonctionnaire désigné par le gouvernement."

Cette solution me semble plausible et réalisable, mais elle requiert une loi spéciale et c'est pourquoi la dernière hypothèse est la meilleure."

Et il ajoute aussitôt: "Cette dernière hypothèse, c'est un espoir..."

La possibilité de créer un secteur neutre, à côté des secteurs catholique et protestant est une autre possibilité de solution que Me Hurtibise a évoquée au cours de la discussion. Ce serait la meilleure solution, a-t-il affirmé, en laissant entendre qu'elle ne sera pas réalisable dans un avenir prochain.

M. BERNARD JASMIN:

"Le dogmatisme n'est pas près de disparaître"

"Le dogmatisme est pernicieux et l'on peut dire qu'il nous suit comme notre ombre, puisqu'il est la projection de notre insécurité et de notre ignorance, et l'on peut affirmer qu'il n'est pas près de disparaître. Les formes qu'il prendra varieront mais sa nature qui est de dissimuler la raison à la raison, trouvera toujours des moyens de s'imposer. De ce point de vue, les sciences humaines sont toujours plus menacées que les sciences physiques et ce, non seulement sur le plan de l'attitude, mais aussi sur le plan des contenus."

C'est ce qu'a affirmé samedi M. Bernard Jasmin, directeur des études à la Commission scolaire régionale de Chambly, dans un exposé sur l'enseignement des sciences humaines qu'il a présenté au congrès d'information du Mouvement laïque de langue française.

L'enseignement des sciences humaines au niveau des écoles secondaires, a-t-il déclaré, pose un problème de méthode et d'attitude plutôt que de con-

LES DRS PIERRE LEFEBVRE ET JACQUES MACKAY:

Moins menaçante que "l'école-moule" l'école laïque exclut l'intolérance

Deux psychiatres ont affirmé respectivement que l'école laïque "constitue un milieu moins menaçant (que l'école-moule) pour l'adolescent" et qu'elle est caractérisée par la tolérance et l'objectivité. Le Dr Pierre Lefebvre, qui est attaché à l'Institut Albert-Prévost, et le Dr Jacques Mackay, président du Mouvement laïque de langue française, ont fait ces déclarations vendredi soir, à l'occasion du congrès d'information du Mouvement laïque de langue française.

Dans sa causerie sur "l'école laïque et l'âge de la révolte", le Dr Lefebvre a insisté sur "le rôle éminent du milieu scolaire à cette phase de la vie", en affirmant que "les caractéristiques de ce milieu, sa rigueur, le climat qui y règne, pourrissent, selon le cas, aider ou nuire à l'adolescent dans ses efforts de maturation. Le milieu scolaire devient alors plus que jamais pour lui un modèle en réduction, une préfiguration de la société vers laquelle il se dirige: il est un banc d'essai de l'intégration sociale."

Notant que le Québec s'est engagé sur la voie du pluralisme et le fera de plus en plus, il a ajouté: "Microcosme social, l'école doit refléter le pluralisme de la société sous peine de déformer la réalité."

Soulignant que, "dans toutes les hypothèses, l'école-moule est appauvrissante pour l'adolescent", le Dr Lefebvre a continué: "Il est certain qu'un milieu scolaire conçu comme un moule rigide, qui impose un seul système de valeurs, est intimement lié aux problèmes quotidiens de discipline et... risque d'aggraver les problèmes de l'adolescent. Il apparaît souvent (à ce dernier) comme un viol de sa conscience et une façon de l'infantiliser... Au lieu de trouver le chemin de sa maturité, l'adolescent pourra se bloquer dans une révolte persistante qui l'amènera à se définir dans une douloureuse négation ou, à l'opposé, à s'insérer dans un conformisme appauvrissant."

L'école laïque constitue pour l'adolescent un milieu moins menaçant, a-t-il poursuivi: "respecté dans son droit d'accès à l'information" et co-tenant une "diversité démunie de belligérance", l'adolescent pourra "s'habituer à une réflexion personnelle, à expliquer le psychisme. Ses choix, son orientation idéologique auront des résonances plus profondes, plus authentiques. L'influence du milieu familial demeurera aussi forte, du fait que la formation morale de l'adolescent lui sera en grande partie restituée."

De son côté, dans sa causerie sur "l'épanouissement de l'enfant ou la mort du dogmatisme", le Dr Mackay a affirmé que l'école laïque "exclut toute forme d'intolérance". "Ce qui caractérise d'abord l'école laïque c'est d'être ouverte à toutes les croyances religieuses et à toutes les idéologies. Elle échappe par là à la situation de l'école confessionnelle qui, elle, parce qu'elle s'attache à un Credo spécifique, accepte au départ un certain dogmatisme."

Dans l'école laïque, a-t-il ajouté, "les valeurs qui sont partagées par tous les hommes au-delà des différentes idéologies et croyances sont les premières respectées. Il s'agit d'une perspective essentiellement humaniste. Cette absence de parti pris au départ correspond fondamentalement à l'honnêteté intellectuelle qui est à la base de toute attitude scientifique. Elle favorise à cet égard une atmosphère des plus favorables au maintien d'une attitude positive à l'égard des problèmes de la connaissance, surtout dans le domaine si complexe des sciences de l'homme."

Le président du MLF a précisé que "l'orientation que doit prendre l'école laïque chez nous est celle d'une école dont

l'esprit est exempt de tout préjugé. L'école laïque aux Etats-Unis a particulièrement bien réussi cette atmosphère de tolérance et de respect mutuel, sans doute parce qu'elle n'a pas été violemment combattue à la façon dont l'école laïque a été combattue par l'Eglise catholique en France."

Il a continué: "L'école laïque donne des garanties de vigilance au problème du sectarisme et face à l'infantilisme intellectuel et moral que le sectarisme implique toujours."

TUER LE DOGMATISME

Notant que "le plein épanouissement de l'enfant implique la mort du dogmatisme", le Dr Mackay a affirmé que l'enseignement laïque rejette l'autoritarisme et s'attache à une attitude éducative qui encourage le développement de l'autonomie chez l'enfant, de la curiosité intellectuelle, de l'autonomie morale et de l'épanouissement affectif. L'école laïque opte pour une formule qui veut que l'enfant soit stimulé et guidé plus qu'endocrité. Originalité de pensée au plan intellectuel, capacité d'assumer le fardeau d'une authentique liberté au plan moral, voilà les valeurs que l'école laïque doit cultiver."

Il a poursuivi: "Le contact avec des idéologies différentes aide l'enfant à faire l'apprentissage d'une réalité humaine essentielle qui est la coexistence valable d'options fondamentales différentes..."

"Le fait d'être confronté à des options religieuses différentes ne menace pas l'enfant parce que son option religieuse fondamentale se fait par identification aux valeurs familiales et surtout parce que la situation réelle à l'école laïque en est une où l'enfant apprend du même coup le respect des autres et le respect de lui-même. Son option religieuse est acceptée et considérée comme une distinction personnelle plutôt que comme un bastion à défendre. L'enfant apprend simultanément à l'école laïque qu'il existe des différences et qu'elles doivent être respectées."

Soulignant que, "en définitive, ce sont les instituteurs qui incarneront l'esprit de

Chalets à louer à Percé

Dans le Mont Sainte-Anne. Chalets meublés. Electricité, eau chaude, réfrigérateur. Rendements le soir seulement, après 7 heures: 331-2856.

SHEARER LUMBER CO. LTD.

50 BOUL. STINSON MTL (angle Côte-de-la-Rue)

VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE

PORTES EXTERIEURES

UNIK DE MARQUE LIVRAISON RAPIDE

RI. 8-6161

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA ARCHITECTES

750, côte de la Place d'Armes MONTREAL - VI. 9-9191

DUPUIS & MATHIEU ARCHITECTES

MONTREAL 34 - LA. 6-3073

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI ARCHITECTES

1255, boulevard Laird Ville Mont-Royal Suite 280 - RE. 1-9611

JEAN MICHAUD ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL I - 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET ARCHITECTES

159, rue Principale HULL, P.Q. - 777-4994

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE

GRANDY - FR. 2-5888 MONTREAL - 276-6013

l'enseignement laïque", le président du M.L.F., a déclaré, à l'intention de ceux qui croient qu'un instituteur ne peut pas être neutre devant ses élèves et qu'il doit prendre position,

que la neutralité n'est pas une espèce de graille sans poids et sans option personnelle. Il a précisé: "La soi-disant neutralité de l'instituteur laïque en est une de

bienvéillante objectivité... Le premier souci de l'instituteur laïque n'est pas d'endocritiser les enfants mais de s'attacher au développement de toutes leurs facultés."

O.F.C.

UN WHISKY CANADIEN

Un des 3 Grands Whiskys Canadiens

EXPORTÉS AVEC FIERTÉ VERS PLUS DE 50 PAYS

DISTILLÉ, VIEILLI ET EMBOUTEILLÉ À VALLEYFIELD PAR CANADIAN SCHENLEY LTD.

Qu'est-ce que la Viva?



Une voiture nerveuse. Au volant d'une Viva, vous ne serez pas distancé, même par les voitures les plus rapides. Son moteur de 50 CV a de brillantes reprises et fonctionne avec aisance à la vitesse routière.



Une voiture spacieuse. Le grand coffre de la Viva peut contenir plus de bagages que celui des autres petites voitures. Quant à l'intérieur, il offre de la place pour 4 adultes ou pour toute une bande d'enfants.



Une voiture économique. Parce que la Viva peut parcourir 30,000 milles entre les vidanges d'huile, et 45 milles en brûlant un seul gallon d'essence, on donc l'appeler la voiture économique par excellence.



VAUXHALL VIVA
\$1741.00

Prix de détail maximum suggéré d'un autre Viva avec chauffage-dégivrage, livraison, commission et taxes provinciales et locales.

MONTREAL

Le prix mentionné comprend les frais de maintenance et de livraison et les taxes fédérales et d'accise. Taxes provinciales et locales et frais d'immatriculation non compris.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Une voiture qui mérite d'être examinée. Si vous n'êtes pas encore convaincu, nous indiquons ici son prix modique, en gros caractères bien lisibles. Cela ne peut pas manquer de vous décider.



Allez voir la Viva, la nouvelle voiture économique de General Motors, chez le concessionnaire Vauxhall-Pontiac-Buick qui vous invite à la célébration d'une réussite.

Allez où le choix est le plus vaste... où la qualité est la meilleure... chez votre concessionnaire Vauxhall-Pontiac-Buick.

Vous vous rendez à New York cet été? Ne manquez pas de visiter le Futurama de General Motors, à la Foire internationale de New York.

Distributeurs autorisés VIVA dans le grand Montréal:

BOULEVARD PONTIAC BUICK LTR

7065 boul. St-Laurent, CR. 9-7321

PARKWAY PONTIAC LTD

3500 ouest, Jean-Talon, RE. 9-2291

WILHELMY AUTOMOBILES LTR

4833 boul. St-Laurent, 288-0184

JARRY AUTOMOBILE INC.

104 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél.: 449-2481

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED

1295 ouest, rue Dorchester, UN. 4-9941

ROCHELLEAU AUTOMOBILE LTR

11251 est, rue Notre-Dame, Mtl. 9-1481

GARAGE BERTRAND LIMITEE

15338 ouest, boul. Gouin, N.A. 6-3981

St-Genevieve de Pierrefonds, Qué.

OMER BARRE VERDUN LIMITEE

1917 avenue Verdun, Verdun, P.Q. 8-2351

ARIAS PEPIN AUTOMOBILES LTR

155 ouest, St-Charles, Longueuil, Québec, OR. 4-4924

MONTREAL BUICK LTD

4036 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-4348

SANGUINET AUTOMOBILE LTR

1965 rue Lafontaine, LA. 4-3761

HARLAND AUTOMOBILE LTR

935 boul. Montréal-Toronto, Rond-point de Dorval, Mtl. 1-2851

VAILLANCOURT & FRERES

375 Curé Labelle, Chomedey, Qué.

Ne manquez pas "RUE DE L'ANSE" à 8.00 P.M. tous les mardis à CBFT

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES



Établi en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DUMONT
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre, spécimens de montres de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

PAYSAGISTES

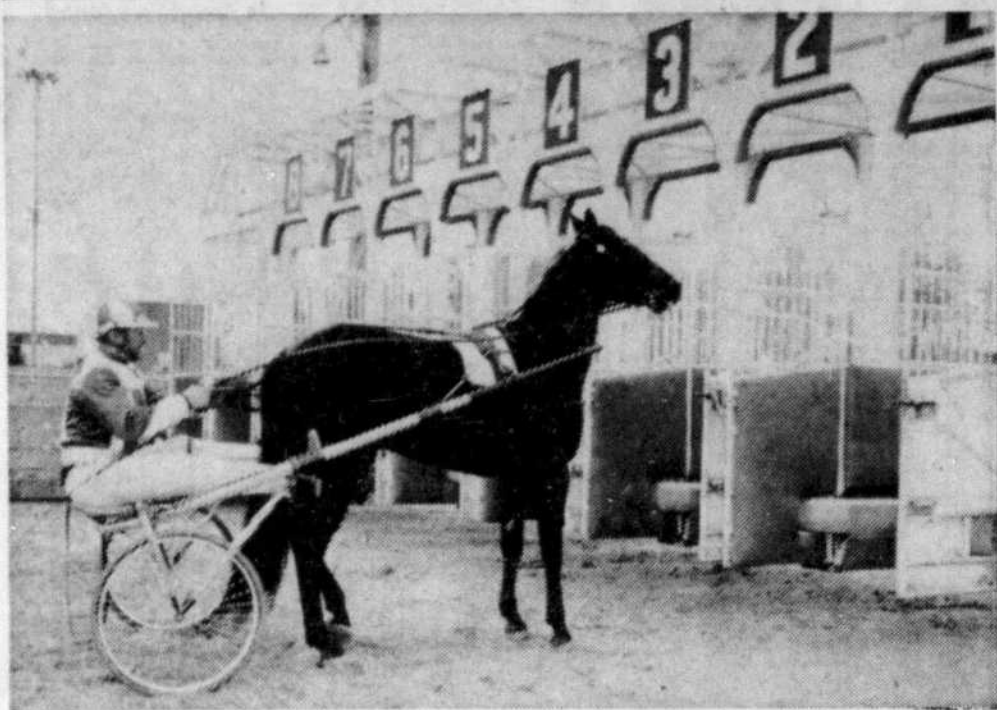
edmond moulle
PAYSAGISTES
ÉTABLISSEMENT
GRATUIT
DUI-13361
PLANTATIONS
ENTRETIEN
TIRAGEMENT
10134 DELORMIER, MONTREAL

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL

Case 643, Le Devoir, Montréal

Case postale 790, succursale B,
Montréal



Roger White, conduisant Timely Knight, fait l'inspection de la barrière des départs, à la piste du boulevard Décarie, avant que ne prennent fin les épreuves du trot et amble. On sait que les épreuves au galop vont commencer jeudi.

Timely Knight s'impose hier comme le meilleur ambleur de la réunion printanière, à Blue Bonnets

Pierre Daigneault a démissionné

Pour des raisons bien personnelles, semble-t-il, M. Pierre Daigneault a remis sa démission comme président et membre de la Commission des Loisirs au conseil municipal de Longueuil dans une lettre datée du 12 mai 1964. M. Daigneault, qui détenait ce poste depuis la fondation de la commission il y a environ 18 mois, ne précise pas cependant les raisons qui ont motivé sa décision.

C'est donc avec regret, lors de leur assemblée régulière de mercredi soir dernier, que les membres du conseil municipal ont dû accepter la démission du président de la commission des Loisirs non sans avoir tenté auparavant de le convaincre de rester au poste. La présidence de cette commission municipale restera donc sans titulaire jusqu'à ce que le conseil puisse lui trouver un successeur.

Timely Knight, un rejeton de Good Time, a prouvé nettement qu'il était le meilleur ambleur de trois ans de la réunion du printemps de Blue Bonnets, qui prenait fin, hier après-midi, devant 11,451 spectateurs.

Conduit par Roger White, Timely Knight a amblé le mille le plus rapide de sa jeune carrière — 2:04.1 —

flait durant cette course ce qu'il ajoutait beaucoup de valeur au dernier demi-mille amblé en moins d'une minute par le vaillant poulain d'Allen Leblanc.

MILLE EN 2:03.3 PAR CHOIR BOY

Devant une foule de 13,309 spectateurs, Choir Boy a découpé le mille en 2:03.3, samedi, pour prendre les honneurs du Trot Invitation de \$6,000. C'était le mille le plus rapide du meeting.

pour disposer facilement d'un autre très bon poulain, Senator Burton.

Favori à 3 contre 5, Timely Knight a retourné \$3.30, \$2.30 et \$2.20. Il a découpé le deuxième demi-mille en 59.4 secondes et a conservé la tête du peloton depuis le signal du départ.

Quatre trotteurs ont été chronométrés en 2:03.3 et la fin de course fut excitante au possible.

Les deux autres trotteurs ont enregistré un temps de 2:03.4. Sprite Kid, qui a trotté tout le mille à l'extérieur, s'est vu octroyer la deuxième place, tandis qu'Ava Song héritait de la troisième.

Claude Watters, pilote de Van Counsel, 4e en 2:03.3 lui aussi, a déclaré: "Je n'ai jamais participé à une course

aussi serrée. Van Counsel était très vigoureux à la fin, car il avait été bien couvert durant le mille. Par malheur, je n'ai pas trouvé de place pour me faufiler en avant, et c'est dommage, car je suis sûr que mon trotteur était le moins fatigué du groupe".

Keith Waples, qui conduisait le vainqueur Choir Boy, était sûr que Sprite Kid l'avait battu. Il se dirigea vers les écuries et c'est l'annonceur Raymond Benoit qui lui fit rebrousser chemin pour prendre le chemin du cercle du vainqueur.

Des foules bruyantes et nombreuses assistèrent aux 3 derniers programmes du meeting printanier.

Vendredi, 12,461 spectateurs ont parié \$557,959; samedi, 13,309 spectateurs ont parié \$38,262; hier, 11,451 spectateurs ont parié \$509,860.

Il s'est parié \$16,281,974 au cours du meeting et la moyenne quotidienne des paris a atteint la somme fabuleuse de \$440,054.

Dans la Ligue sénior de crosse du Québec

Jacques Plante et Guy Paquet se partageront la tâche de garder les buts du National

Lorsque débutera la saison de crosse, le 31 mai prochain, à Drummondville, s'il est un poste où le National de Montréal ne présentera aucune faiblesse, c'est bien au poste de gardien!

Jacques Plante, très bien connu des amateurs de hockey de la métropole, et la recrue Guy Paquet, un

des meilleurs gardiens à terminer ses études au collège Sainte-Marie, se partageront, en effet, l'ingrante tâche de faire face au feu ennemi devant la cage du National.

Jacques a très bien fait lors de la joute hors concours, à Drummondville, le 17 mai, et la direction du National mise beaucoup sur lui.

Les amateurs de crosse pourront voir Jacques dans sa première joute officielle le 31 mai, à Drummondville, à 8 h, lors de l'ouverture de la saison de la Ligue Senior.

Mais, comme Jacques ne pourra être là durant la deuxième moitié de juillet,

alors qu'il devra participer à un stage de hockey pour les Rangers de New-York, on fera alors appel au gardien Paquet, qu'on dit voué à un brillant avenir à la crosse.

Pour ceux que la chose pourrait intéresser, disons que Sarto Desnoyers, maire de Dorval et autrefois propriétaire du Canadien à la crosse, a accepté le poste de directeur honoraire du National de Montréal.

M. Desnoyers est présentement en Europe, mais dès son retour au Canada, il sera parmi les premiers à aller souhaiter bon succès à ceux qui travaillent d'arrache-pied pour faire revivre la crosse.

AU GALOP

Un "meeting" extraordinaire

Depuis hier c'est la relève pour les amateurs de courses à Blue Bonnets mais l'activité la plus intense régit à la piste même, piste que l'on est à la refaire littéralement en vue des épreuves au galop. On sait sans doute que l'on doit ajouter une dizaine de pouces de terre spéciale parce que le tracé n'est pas du tout le même pour les pur-sang. Ces derniers vont être nombreux à Blue Bonnets et quelque deux cents sont attendus aujourd'hui et demain de Toronto. Le directeur des opérations, Lucien Bombardier, a déclaré sur le sujet que le nombre ne ferait certainement pas défaut pour l'ouverture, jeudi soir, puisqu'il s'élèvera à au moins 500 pour augmenter à 600 et peut-être plus, en fin de semaine.



Teague Pichon

Le commissaire Teague Pichon, qui sera l'associé de John Finn et Eric Barber chez les juges, est arrivé à Blue Bonnets, samedi, et il s'est immédiatement mis à la tâche en vue de l'examen des dossiers, de l'émission des permis et de tout le travail préliminaire à l'ouverture d'une saison. Pichon a déjà été commissaire du temps des courses à Blue Bonnets, il y a une quinzaine d'années. Inutile de dire qu'il n'a rien reconnu si ce n'est la grande estrade. Depuis, le tracé d'un mille et un furlong a été remplacé par un demi-mille. Le vieux club-house qui datait de 1907 est disparu et a été remplacé par le magnifique bâtiment actuel au coût de \$2,800,000. Il y a un totalisateur des plus modernes, les écuries sont nouvelles et à l'épreuve du feu. Bref, quels changements qui ont vraiment enchanté Pichon qui a aussi été émerveillé par sa visite dans le centre de la ville.

Inscriptions

Les secrétaires Edmund Bradley et Mike MacCormac ont commencé à accepter des inscriptions en vue du premier programme, jeudi soir. Et ces inscriptions se termineront mardi, soit 48 heures à l'avance, comme c'est maintenant la coutume à Blue Bonnets et à la plupart des pistes. On sait que l'épreuve principale de jeudi est le handicap "La Canadienne" dotée d'une bourse de \$3,000. Elle est réservée aux chevaux de 4 ans et plus. Il n'y a pas de doute que la course sera "remplie" en ce sens qu'il y en aura huit.

La soirée de jeudi sera marquée par une manifestation organisée par la section féminine de la Chambre de Commerce. Il y aura défilé de modes, au cours de la soirée, précédée d'un dîner au club-house.



SAMEDI

LIGUE NATIONALE
Philadelphia 4, Los Angeles 2
Houston 3-4, N.Y. 4-0
Pittsburgh 9, San Francisco 2
Chicago 5, Cincinnati 3
Milwaukee 3, St-Louis 4

LIGUE AMERICAINE
Cleveland 11, Detroit 9
Cincinnati 2, Washington 3
Los Angeles 9, New York 3
Boston 5, Kansas City 4
Minnesota 5, Baltimore 1

HIER

LIGUE NATIONALE
St-Louis 4, Milwaukee 7
Chicago 5, Cincinnati 6
Pittsburgh 3, San Francisco 0
Philadelphia 0, Los Angeles 2
New York 4, Houston 1

LIGUE AMERICAINE
Los Angeles 3-5, N.Y. 0-8
Detroit 7, Cleveland 3
Kansas City 2-1, Boston 6-3
Minnesota 0, Baltimore 2
Washington 4, Chicago 6

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Aucune partie.

LIGUE AMERICAINE
Washington à Boston (soir)
Detroit à Baltimore (soir)
Chicago à Kansas City (soir)
Minnesota à Los Angeles (soir).

PREMIERE PARTIE
Washington 010 001 110-4 8 0
Chicago 100 011 033-6 10 0
Osten, Kline 8, Rudolph 8
Ridgely 4 et Brunley, Herbert, Most
7, Wilhelm 2 et Carreon, G.; Moss
1-0; perdant Kline, 3-2.
Circuits: Washington, King 4, Lock 7.

PREMIERE PARTIE
Detroit 200 221 000-7 8 0
Cleveland 011 000 300-5 9 1
Wickham, Sherry 7 et Freerhan, Ramos, McMahon 5, Kelley 4, Abernathy 8 et Romano, G.; Wickham, 6-3; perdant Ramos, 1-3.
Circuits: Detroit, Kline 3, Wert 2, Cleveland, Whitfield 3, Ramos 1.

PREMIERE PARTIE
Minnesota 000 000 000-0 5 0
Baltimore 000 020 000-2 9 2
Roland, Pleis 8 et Batley; Roberts et Orsino, G.; Roberts 2-2; perdant: Roland, 1-2.

LIGUE NATIONALE

PREMIERE PARTIE
Cincinnati 200 030 100-6 9 0
Chicago 200 100 002-5 11 2
Jackson, Scott 5, Spring 7, Eaton 7 et Bertell, O'Toole, Henry 9 et Smith, G.; O'Toole, 3-1; perdant: Jackson, 3-4.
Circuit: Chicago, Banks 4.

PREMIERE PARTIE
Philadelphia 000 000 000-0 4 1
Los Angeles 011 000 010-3 9 0
Bunning, Baldschun 3 et Dalmann, Ramon, McMahon 5, Kelley 4, Abernathy 8 et Romano, G.; Wickham, 6-3; perdant: Ramos, 1-3.
Circuits: Detroit, Kline 3, Wert 2, Cleveland, Whitfield 3, Ramos 1.

PREMIERE PARTIE
Pittsburgh 012 000 000-3 7 1
San Francisco 000 000 000-0 2 0
Vesle et Pagliarone, Burgess 5, Sanford, McKenzie 7, Pierce 9 et Crandall, G.; Vesle, 4-3; perdant, Sanford, 4-4.



Chausser ces élégants souliers—de forme classique—c'est vraiment marcher sur un nuage! Le secret de ces chaussures "cousu main" c'est qu'elles enveloppent le pied dans un étui de cuir confortable, souple et doux comme un gant. Existent en noir ou en brun (un brun bronzé comme le cuir de Cordoue). C'est "la chaussure du mois" à longueur d'année! Confiez à Ritchie, et à ses 85 ans d'expérience, le soin de chausser votre pied avec ce "loafer" habillé. Vous pourrez acheter ce modèle, celui à deux oeillets ou le moccasin à soufflet pour moins de \$15.00. Le traitement au procédé Sanitized leur conserve toute leur fraîcheur. C'est une exclusivité Ritchie!

Une pléiade de nageurs

Herman Willemse, le célèbre nageur hollandais, a été le premier nageur inscrit à la casquette du 8 août prochain au Lac St-Jean. Marie depuis peu, Herman fera e voyage en compagnie de sa charmante épouse. Du moins l'annonce-t-il dans une lettre que vient de recevoir le président du club, M. Lois Fournier.

Au Lac St-Jean, Herman est chez lui, puisque depuis trois ans, il vient y passer plusieurs semaines au cours de la belle saison. I connaît parfaitement bien le parcours de 24 milles entre Peribonka et Roberval et ses victoires de 1961, 1962 et 1963 en ont fait le maître incontesté de la Traversée internationale. Evidemment, la partie n'est plus aussi facile qu'autrefois puisque Herman trouve chez les Egyptiens Heif et Aly, chez e Canadien Réjean Lacoursière, l'Américain Marty Sinn et les Argentins Roberto-H. Réta et Jorge Mezadze, des adversaires capables de lui ravir son titre.

D'ailleurs, tous ces nageurs seront au Lac St-Jean le 8 août.

Lacoursière, Heif et Aly sont connus de tous et ils ont fait leurs preuves dans ce marathon, l'an dernier.

Marty Sinn en sera tout-à-fait à sa première apparition si elle accepte, comme elle l'écrivait tout récemment à un organisateur de marathon, de présenter sa jolie personne aux eaux froides du Lac Saint-Jean. Son extraordinaire performance de l'an dernier, à Toronto, nous permet de penser qu'elle a de bonnes chances de devenir après Greta Andersen, la première nageuse à remporter les honneurs de la Traversée internationale.

Quant à Réta, deuxième en Argentine, en février, il se présente comme l'une des vedettes de l'heure et le nageur au style parfait.

Il est évidemment trop tôt pour parler des autres inscriptions que le club aquatique recevra de différents pays car plusieurs athlètes attendent parfois le début de l'été avant de prévenir les organisateurs de marathons de leur présence.

Chose certaine, la 10e Traversée réunira une fois encore, les meilleurs nageurs du monde et fera du Lac Saint-Jean, la capitale internationale de la nage professionnelle.

Al Coy veut réussir 70 victoires dans les épreuves au galop à B.B.

Après 51 chevaux au Cercle des vainqueurs, en 1962, et 67, l'an dernier, l'excellent jockey Al Coy affirme qu'il devrait faire encore mieux, à compter de jeudi, alors que la saison des courses au galop s'ouvrira pour 42 soirs consécutifs, le dimanche excepté. Coy est déjà à Blue Bonnets où il exerce plusieurs chevaux chaque matin. Il a et étellement bon, au cours des deux dernières années à Montréal, que plusieurs propriétaires s'attachent littéralement ses services.

Au bureau du secrétaire Ed. Bradley et de son assistant Mike MacCormac, c'est l'activité fiévreuse vraiment. Le personnel est au complet, tout le monde est occupé, débordé même. Deux des commissions sont sur les lieux depuis quelques jours et ils sont à émettre les permis et vérifier tous les documents qui se rapportent aux propriétaires et aux chevaux. Il s'agit de John Finn, qui en est à sa quatrième année à Blue Bonnets, et d'Eric Barber, à sa deuxième. Le troisième commissaire, Teague Pichon, arrivera ici lundi. Il vient de la Nouvelle-Orléans où il officiait au nom de la Commission d'Etat. Il y a aussi à Blue Bonnets des représentants de la Thoroughbred Racing Association, une association internationale dont la réputation n'est plus à faire. Il s'agit de la meilleure mesure de protection du public au monde.

Les jockeys sont de plus en plus nombreux et, pour la soirée de jeudi, à l'ouverture, il y aura nuls autres qu'Al Coy, Avelino Gomez, Ron Turcotte, George Gubbins, entre autres. Ces 3 derniers reviendront samedi et ils seront généralement ici en fin de semaine.

Jeudi, l'épreuve principale est le handicap "La Canadienne" pour chevaux de quatre ans et plus et elle réunira les meilleurs chevaux dont Monarch Park et Butter Milk Pike. Le premier sera conduit par Ron Turcotte.

Ellis Tarshis est choisi capitaine de l'équipe canadienne de la coupe Davis

Ellis Tarshis, une ancienne étoile de la Coupe Davis, vient d'être nommé capitaine de l'équipe canadienne de la Coupe Davis — édition 1964 — par Maurice Leclerc, président du Comité de sélection pour la C.L.T.A.

Tarshis a un passé de tennis impressionnant comme joueur, et est considéré le meilleur stratège de tennis au Canada. Il a remporté son premier tournoi à l'âge de 13 ans, et il est devenu le joueur n° 1 au pays en 1939; il est le seul joueur canadien de la Coupe Davis à avoir remporté une victoire en simples contre Cuba; et en 1962, il a remporté le Championnat seniors canadien de doubles avec George Barta comme partenaire.

M. Leclerc nous a fait remarquer que la CLTA a fait tout son possible pour sélectionner un homme de la trempe de Tarshis. Le Canada sera représenté par une équipe très jeune.

Francis Godbout, 25 ans, et Keith Carpenter, 22 ans. Ces deux jeunes joueurs possèdent l'enthousiasme et la détermination nécessaires pour réussir. Présentement ils vivent l'expérience de la compétition internationale, qui leur permet de s'en tirer très bien dans les tournois les plus importants d'Europe. L'expérience que M. Tarshis possède dans le tennis international donnera confiance à nos représentants, qui sauront respecter la discipline et les directives qui leur seront données par le nouveau capitaine de l'équipe canadienne.

Tarshis s'est refusé à prédire les résultats de cette première

HECATOMBE AU STADE DE LIMA

Une cinquantaine de personnes tuées et plus de 200 blessées

LIMA, 25 mai (AFP) — Une cinquantaine de personnes auraient trouvé la mort au cours de très graves incidents survenus hier au stade national de Lima, alors que venait d'être suspendu un match de football qui opposait les équipes du Pérou et d'Argentine dans le tournoi pré-olympique. En outre, selon certaines sources, deux cents personnes auraient été blessées.

Ces chiffres ont été établis officiellement par un membre de la police, mais, selon des journalistes qui ont enquêté dans les hôpitaux de la ville, le nombre des morts pourrait atteindre 70.

Des appels de personnel sont faits par les autorités hospitalières.

Première clinique nationale pour moniteurs et monitrices

La première clinique nationale pour moniteurs et monitrices en loisirs et récréation se tiendra durant la troisième semaine du mois d'août à l'auberge "Le Petit Bonheur", au lac Quenouille, dans les Laurentides, et durera de quatre à six jours. Environ 150 moniteurs et monitrices pourront profiter de cette clinique.

Il s'agit là d'une autre initiative de l'Association canadienne des Centres de Loisirs (ACCL), qui vient de tenir son congrès annuel il y a une semaine, à Val-David.

Le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., secrétaire-trésorier de l'ACCL, a déclaré hier que les dates et la durée exactes de cette première clinique pour moniteurs seront fixées et qu'il y aura une semaine de consultation au préalable des dirigeants des centres de loisirs désireux de déléguer des participants à cette clinique.

On sait que les dirigeants de l'ACCL ont de nouveau fait preuve d'un dynamisme peu banal en adoptant lors de leur congrès plusieurs mesures importantes en vue d'assurer l'expansion rapide de l'association, d'en élargir les cadres et de fournir à ses membres des services susceptibles d'améliorer la compétence non seulement des dirigeants des centres de loisirs, mais aussi les connaissances de leurs collaborateurs: les moniteurs et les monitrices qui se dévouent directement auprès des jeunes.

M. Yvan Dubois, président de l'ACCL, a tenu à souligner, en annonçant la tenue de cette clinique pour moniteurs, que celle-ci a été rendue possible grâce à une subvention de \$15,000 consentie à l'ACCL par le Conseil national de la santé et du sport amateur.

Barbara Jalbert et Yves Paré sont proclamés les athlètes de l'année

Deux jeunes qui ont porté avec éclat les couleurs du Centre des Loisirs I.-C. au cours des douze derniers mois, Barbara Jalbert, 16 ans, vedette de l'équipe de piste et pelouse, et Yves Paré, champion junior de badminton de la province de Québec qui s'est rendu en finale lors des championnats seniors du Canada, ont été proclamés, hier soir, les deux athlètes de l'année 1963-64 parmi tous les candidats des diverses sections du Centre.

Le R. P. Marcel de la Sablonnière, s.j., directeur du Centre, a profité de cette soirée des Mérites pour rendre un hommage à quatre personnalités qui se sont illustrées particulièrement en 1963-64 par leur dévouement et leur contribution à la cause des loisirs et des jeunes.

Il a présenté des témoignages tangibles à MM. Yvan Dubois, le dynamique président de l'Association canadienne

des Centres de Loisirs; Pierre Duceppe, réalisateur de l'émission "Jeunesse Oblige", à Radio-Canada; Claude Lavallée, réalisateur de l'émission "Le Zoo du Capitaine Bonhomme" à CFTM - canal 10, ainsi que Jean LaBoissière, journaliste à "La Presse", pour son inlassable dévouement au service des mouvements "Campink et Famille" et "Ski pour Tous".

Outre Mlle Jalbert et M. Paré, les candidats des autres sections étaient: André Desjardins (baseball); Ginette Bergeron et Richard de Grandpré (culture physique); Juliette Potvin et Gilles Gauvin (escrime); Lyse Gosselin et André Smard (gymnastique olympique); Claude Piché (hockey); Louiselle Janelle et Gilles Bissonnette (natation); Yolande Denis (badminton); Michel Charland (piste et pelouse); Louise Sauvageau et Jean Laurin (ski); Micheline Lefebvre et Paul Dufresne (tennis); M. et Mme Maurice Laplante (club du mardi); Micheline Latrelle et Michel Denis (journée du samedi).

Parmi ces candidats des mentions honorables ont été accordées à Louise Janelle, Yolande Denis, Juliette Potvin, Michel Charland, Claude Piché et André Smard.

Des plaques de mérite pour reconnaître le dévouement d'autres membres du Centre ont été attribuées à Danielle Apprix, Ginette Bernier, Renée Bonhomme, Claire Chapdelaine, Pierre Charette, Louise Dery, Julie Descôteaux, Pierrette de Tilly, Estelle Forcier, Jeanne Frédet, Danielle Gagné, Ginette Laperrière, Lucille Lavallée, Alain Lussier, Blanche Masse, Mme Denise Chaneau, Marie Saint-Jean, Gaston Turcotte, Nicole Valiquet et Suzanne Wittey.

Le Centre a aussi proclamé deux personnalités de l'année parmi ses collaborateurs: Mlle Jacqueline Demers et Gilles Beauchamp, pour leur dévouement à la cause du ski et du tennis. Des mentions honorables vont à Mlle Lucille Vallée, Nicole Valiquet et Ginette Laperrière, ainsi qu'à M. Michel Robert, René Bonhomme et Pierre Charette.

Enfin, le Centre a choisi comme "famille de l'année" celle de M. et Mme Armand Jolicoeur, dont cinq de leurs enfants sont comme leurs parents des fervents et même des vedettes du badminton.

Mike Souchak vainqueur

MEMPHIS — Mike Souchak a remporté hier l'omnium de golf de Memphis d'une bourse de \$50,000 en enregistrant un 270, un coup de mieux que Billy Casper, Tommy Kacobs.

St-Jérôme 7 Québec 4

ST-JEROME. — St-Jérôme a mis fin à un retour de ses rivaux à la 5e manche hier et a triomphé de Québec par 7-4 dans la ligue Nationale de baseball junior.

Le lanceur gagnant fut Claude Gagnon et le perdant, Claude Bolduc.

L'équipe locale menait par 4-0 après les quatre premières manches.

Sorel 5 Chomedey 0

SOREL. — Pierre Bellemare a lancé une partie sans coup sûr hier, et permis aux représentants de Sorel dans la ligue Nationale junior de baseball de disposer du Chomedey 5 à 0.

Chomedey 4 Rosemont 3

Dans la ligue junior du Québec, le Chomedey a défait, hier, Rosemont au compte de 4 à 3. Le lanceur gagnant fut Normand Dinelle, bien qu'il ait été remplacé à la sixième manche par Gilles Lafleur.

Kidd et Crothers sont dépassés

MODESTO, Californie, P.C. — PA — Bruce Kidd et Bill Crothers, les deux meilleurs candidats canadiens aux médailles d'or lors des Jeux olympiques de Tokyo cette année, ont terminé tous deux au deuxième rang, samedi soir, lors des 23e jeux de la Californie.

Le Néo-Zélandais Bill Bailie a fini une seconde avant Kidd dans l'épreuve de deux milles, tandis que Jane Underwood, des États-Unis, devançait Crothers au fil d'arrivée dans le demi-mille.

Le temps de 8:37.1 minutes réussi par Bailie a amélioré le record de 8:41.39 établi par Kidd en 1962, cependant que le Canadien suivait en 8:38.1. Crothers, le meilleur coureur de demi-mille au monde l'an dernier, accusait un retard de quatre dixièmes de seconde sur Underwood, qui a affiché un temps de 1:48.7.

CLASSIQUE PLAYER'S

Inscription de Hall et Penske

Le jeune millionnaire du Texas, Jim Hall, et le rusé Roger Penske, confirmèrent hier leur participation à la quatrième classique de la "Player's 200". Hall, qui s'éclipsait deuxième l'an dernier, et Penske quatrième, prendront tous les deux le volant d'une puissante Chaparral avec moteur arrière.

L'Association canadienne des conducteurs, a également annoncé qu'une équipe dirigée par Carol Shelby sera aussi à la ligne de démarcation le 6 juin prochain à Mosport. Dave McDonald pilotera une King Cobra et Ken Miles une King GT; ces deux conducteurs de

meurent présentement en Californie. On sait que le gagnant de la "Player's 200", méritera une large part des \$11,000 en argent, plus la coupe Player's.

Hall, une figure bien populaire à Mosport, remporte depuis quelque temps de beaux succès aux E.U. avec sa Chaparral. Il mène présentement le bal chez les conducteurs américains avec deux victoires et une seconde place, en quatre courses.

Quant à Penske, qui terminait quatrième l'an dernier, il a fini deuxième et quatrième en deux occasions cette année.

Recrutement pour le Maple Leaf de N.D.G.

L'équipe junior de football, le Maple Leaf de Notre-Dame-de-Grâce, ouvrira son camp d'entraînement, ce soir, à 7 heures, au parc Trenholme. Tous les joueurs en âge d'évoluer dans la catégorie junior, c'est-à-dire qui n'ont pas eu 21 ans le premier janvier dernier, peuvent s'inscrire au camp.

L'instructeur en chef, George Scomides a fait savoir que 13 joueurs, possiblement plus, quitteront l'équipe cette année, ce qui fait que les candidats sont acceptés pour la plupart des postes sur l'équipe. La période de recrutement se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. La dernière sélection doit être faite samedi dans la matinée, au parc Trenholme.

On a annoncé, par la même occasion, qu'une réunion de l'exécutif du Maple Leaf aura lieu au chalet du parc à 8 h. p.m., ce soir.

BASEBALL

DEUXIEME PARTIE
Chicago 000 002 200-4 10 1
Cincinnati 128 010 000-12 15 2
Toth, Hobbie 3, Schurr 3, Slaghter 4, McDaniel 8 et Ralnew, Ellis et Edwards, G. Ellis, 3-1. P.: Toth, 0-2.

DEUXIEME PARTIE
Washington 000 010 000-3 9 0
Chicago 000 000 000-0 6 2
Narem et Brumley; Horien, Plaher 6, Wilhelm 8 et Martin, G. Narum, 4-2. P.: Horien, 1-2.

Les meilleurs des majeures

LIGUE NATIONALE

Williams, Phil.	PJ	Ab	P	Cs	Moy.
Williams, Phil.	39	117	23	47	.402
Mays, San Fr.	39	121	24	48	.397
Clemente, Phil.	33	137	26	51	.372
Boyer, St-L.	33	138	22	48	.353
Stargell, Pitt.	23	93	18	32	.344
Torre, Mil.	33	129	21	44	.341
Preese, Pitt.	23	65	9	22	.338
Kanehl, N.Y.	27	86	9	29	.337
Bailey, Pitt.	29	102	10	34	.333
Coleman, Cin.	21	60	8	20	.333

CIRCUITS

MAYS, San Francisco	16
HOWARD, Los Angeles <td>12</td>	12
WILLIAMS, Chicago <td>10</td>	10
ALLEN, Philadelphie <td>7</td>	7
ROBINSON, Cincinnati <td>7</td>	7
TORRE, Milwaukee <td>7</td>	7
McCOVEY, San Francisco <td>7</td>	7

POINTS PRODUITS

MAYS, San Francisco	38
BOYER, St-Louis <td>28</td>	28
HOWARD, Los Angeles <td>27</td>	27
STARGELL, Pittsburgh <td>26</td>	26
TORRE, Milwaukee <td>25</td>	25

Angels et Yankees divisent les gains

Les Angels de Los Angeles et les Yankees de New-York ont divisé les gains d'un programme double, hier, pendant qu'à Boston, les Red Sox montraient intrinsèques envers les Athlétiques de Kansas City en triomphant dans les deux joutes à l'affiche.

A New-York, les puissants Yankees de Yogi Berra ont permis aux Angels de l'emporter dans la première partie au compte de 3 à 0. Jim Bouton fut crédité de la défaite.

Les Yankees ont repris leur aplomb dans la seconde joute du programme double, et ils l'ont emporté au compte de 8 à 5, grâce à un formidable circuit de Mickey Mantle qui permettait à trois de ses confrères de croiser le marbre.

New-York tirait encore de l'arrière par trois points, avant d'entreprendre cette sixième manche victorieuse.

A Boston, un circuit de Dick Stuart, à la huitième manche, a donné une victoire de 6 à 2 aux Red Sox sur les Athlétiques.

ques, au cours de la première partie du programme double. La seconde partie au programme fut plus serrée et les monitrices qui se dévouent directement auprès des jeunes.

M. Yvan Dubois, président de l'ACCL, a tenu à souligner, en annonçant la tenue de cette clinique pour moniteurs, que celle-ci a été rendue possible grâce à une subvention de \$15,000 consentie à l'ACCL par le Conseil national de la santé et du sport amateur.

DEUXIEME PARTIE
Los Angeles 000 000 000-3 11 2
New-York 000 000 000-0 3 0
Chance et Rodgers; Bouton, Daley 8 et Howard, G. Chance, 3-1. P.: Bouton, 3-2.

DEUXIEME PARTIE
Los Angeles 023 000 000-5 8 1
New-York 011 004 028-6 13 0
Newman, Olesinski 6, Lee 8, Smith 8 et Satriano, Rodgers 6; Terry, Hamilton 3, Mikkelsen 7, Reniff 8, Dilliba 8 et Blanchard, G. Hamilton, 3-0. P.: Olesinski, 0-2.

DEUXIEME PARTIE
Kansas City 100 001 000-2 5 0
Boston 000 000 15x-6 7 0
Drabowski et Lau; Lamabe, Heffner 9 et Tillman, G. Lamabe, 5-1. P.: Drabowski, 1-5.

DEUXIEME PARTIE
Cincinnati 000 000 000-0 3 2
Circuit: Los Angeles, Kippatrick 1. N.Y., Mantle 8, Boyer 2.

DEUXIEME PARTIE
Los Angeles 023 000 000-5 8 1
New-York 011 004 028-6 13 0
Newman, Olesinski 6, Lee 8, Smith 8 et Satriano, Rodgers 6; Terry, Hamilton 3, Mikkelsen 7, Reniff 8, Dilliba 8 et Blanchard, G. Hamilton, 3-0. P.: Olesinski, 0-2.

DEUXIEME PARTIE
Kansas City 100 001 000-2 5 0
Boston 000 000 15x-6 7 0
Drabowski et Lau; Lamabe, Heffner 9 et Tillman, G. Lamabe, 5-1. P.: Drabowski, 1-5.

DEUXIEME PARTIE
Cincinnati 000 000 000-0 3 2
Circuit: Los Angeles, Kippatrick 1. N.Y., Mantle 8, Boyer 2.

DEUXIEME PARTIE
Los Angeles 023 000 000-5 8 1
New-York 011 004 028-6 13 0
Newman, Olesinski 6, Lee 8, Smith 8 et Satriano, Rodgers 6; Terry, Hamilton 3, Mikkelsen 7, Reniff 8, Dilliba 8 et Blanchard, G. Hamilton, 3-0. P.: Olesinski, 0-2.

Stirling Moss à Mosport, le 6

Le plus grand des conducteurs de voitures de sport, l'unique Stirling Moss, ce champion qui n'a jamais été couronné, sera de retour à Mosport le 6 juin prochain.

On se souvient que lors de la première classique de la "Player's 200" — Moss, au volant d'une Lotus 19, avait décroché une victoire fort populaire. Cette année, dans ses nouvelles fonctions de gérant d'usine, il amènera avec lui une Porsche 904; c'est probablement le londonien Hugh Dibley, un ancien pilote de l'aviation, qui prendra le départ au volant de la voiture de Stirling Moss.

En 1962, après un sérieux accident à la piste Goodwood, Moss avait alors décidé de se retirer des compétitions actives; il avait gagné auparavant presque toutes les grandes classiques internationales, mais jamais le championnat mondial.

Fait assez cocasse, les experts en courses d'automobiles, prétendent que si Moss avait voulu piloter une voiture "made in England", il aurait certes plus de chance de s'emparer du championnat mondial; cependant, encore le mois prochain, il présentera une voiture allemande, ne dérogant ainsi pas à la règle qu'il s'était établie. Cette voiture, la Porsche 904 — une RS 62 améliorée, a été présentée.

M. Dubois, pour sa part, souligne que toutes ces initiatives de l'ACCL illustrent bien son dynamisme, le quel apparaît comme le gage de la fondation à brève échéance de l'Institut national de la récréation, dont le dernier congrès a souhaité la naissance et dont le but serait de former des spécialistes: directeurs, administrateurs, planificateurs et promoteurs pour mieux servir la cause des loisirs.

Clay est impuissant

KOUMASSI, Ghana (Reuter) — Le champion du monde de la boxe de toutes catégories, Mohammed Ali, anciennement Cassius Clay, a essayé, hier, sa force sur une épée enterrée depuis trois siècles dans le sol à Koumassi, au Ghana. Le boxeur n'a pas réussi à tirer du sol cette épée, qui, selon la tradi-

tion, a été plantée là par le prince félicite Okoto Anokye. La légende ajoute que la lame en atteignant "les entrailles de la terre", il a ensuite livré un combat hors concours à son frère Rudolph et a déclaré qu'il aimerait défendre son titre en Afrique en raison de sa popularité et l'amour des Africains à son endroit.

Les Braves passent en 3e place de la ligue Nationale

MILWAUKEE. — Les Braves de Milwaukee sont passés en troisième position de la ligue Nationale de baseball, hier, grâce à des gains de 7-4 et 10-0 aux dépens des Cardinals de St-Louis au cours du programme double dominical.

Le receveur Joe Torre a particulièrement brillé au cours de la première joute,

conduisant une attaque de 15 coups sûrs des Braves. Dans la seconde partie, c'était le tour du lanceur Denni Lemaster de se mettre en évidence.

DEUXIEME PARTIE
St. Louis 000 000 000-0 3 2
Milwaukee 030 110 41x-10 14 0
Brogan, Taylor 2, Shantz 7 et McCarver; Lemaster et Torre, G. Lemaster, 5-2. P.: Brogan, 2-4.

DEUXIEME PARTIE
Cincinnati 000 000 000-0 3 2
Circuit: Milwaukee, Menke 2, Torre 2 - 9, Aaron 4.

Excellentes occasions de carrière offertes aux INGÉNIEURS et CHIMISTES

Le Bureau des brevets offre des postes intéressants et prometteurs à Ottawa, à des ingénieurs et des chimistes qui possèdent plusieurs années d'expérience dans leur profession. Les candidats reçus devront se tenir au courant des plus récentes découvertes dans le domaine particulier de leur spécialité et ils devront prendre des décisions importantes à cet égard. En outre, ils acquerront de nouvelles connaissances en des domaines connexes et recevront tout en travaillant une formation relativement à la Loi sur les brevets. Traitements selon l'expérience.

A cause d'un programme d'expansion, 30 postes sont actuellement libres dans les domaines suivants:

CHIMISTES (chimie organique)

(maîtrise ou diplôme avec spécialisation)

- Hydrocarbures
- Composés organiques phosphoreux
- Steroides
- Vitamines
- Matière colorantes

- Résines synthétiques
- Chimie pharmaceutique
- Bactériologie ou fermentation
- Chimie de la photographie

INGÉNIEURS ELECTRICIENS et ELECTRONICIENS

- Soudure, chauffage, fours de réduction
- Signalisation, programmes pour transporteurs
- Traitement des données, calculatrices

- Emmagasinement et repérage des informations
- Applications de la physique nucléaire
- Parties composantes, lampes, transistors

INGÉNIEURS MECANICIENS

- Méthodes et appareils de papeterie
- Appareils de manutention du matériel
- Appareils d'emballage
- Méthodes de lessivage et de nettoyage

INGÉNIEURS CHIMISTES

- Moulage du plastique
- Chimie minérale

On invite tous ceux qu'intéressent les travaux du Bureau des brevets: ingénieurs diplômés, chimistes ayant un diplôme de spécialisation, et tout particulièrement les personnes ayant reçu une formation dans les spécialités susmentionnées, à prendre rendez-vous par téléphone pour obtenir une entrevue.

LES ENTREVUES AURONT LIEU A MONTREAL LES 27 ET 28 MAI

Pour rendez-vous, prière de signaler le numéro suivant: 861-2731 aux heures de bureau ou entre 7 h. et 9 h. du soir, de préférence avant les dates indiquées. Les intéressés qui ne peuvent se présenter en personne sont priés d'écrire à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en rappelant le numéro du concours: 64-1073.

VITE MONTÉ VITE RENDU



Monsieur Galant, usager modèle

Sitôt entré dans l'autobus, Monsieur Galant se dirige autant que possible vers l'arrière. Il permet ainsi l'entrée rapide des autres usagers... et Monsieur Galant a découvert qu'il y a souvent des sièges libres à l'arrière!

Si l'autobus gagnait quelques secondes à chaque arrêt, ça raccourcirait de beaucoup votre trajet. Et c'est possible si chacun y met du sien. Ennemis du temps perdu, Monsieur Galant a découvert trois petits trucs qui, mis en pratique, permettront à tous d'arriver plus vite à destination. En voici un:



Dirigez-vous vers l'arrière, votre intérêt le suggère!



COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL



L'URSS financera le plan égyptien d'industrialisation: \$63,000,000

LE CAIRE — L'URSS accordera un prêt de 252 millions de roubles (\$63,000,000) à la R.A.U., a précisé hier soir, le président Nasser, en remerciant M. Khrouchchev pour le nouveau prêt à long terme consenti à l'Égypte.

"Ce prêt, a-t-il ajouté, sera destiné à la réalisation des projets industriels égyptiens entrant dans le cadre du deuxième plan quinquennal.

"A ce prêt, a poursuivi le président Nasser, il faudrait

Le communiqué conjoint soviéto-égyptien publié hier soir souligne "l'attachement des deux peuples au principe de la coexistence pacifique entre pays de régime intérieur différent".

Le document, diffusé par l'agence Tass, ajoute que le président Nasser et M. Nikita Khrouchchev estiment nécessaire de supprimer toutes les bases étrangères, "menaces impérialistes sur la sécurité des peuples". Ces bases, précise le communiqué, sont utilisées par les "impérialistes" pour "faire obstacle aux mouvements de libération nationale et menacer la paix mondiale".

Les deux parties, ajoute le communiqué, accordent "leur soutien total aux peuples de l'Arabie du sud, d'Angola, de la Rhodésie du sud, de la Guinée portugaise et des autres pays, qui luttent contre l'impérialisme".

S'élevant contre la politique de discrimination raciale pratiquée en Afrique du sud, les deux parties lancent un appel à tous les pays pour qu'ils "mettent fin à toutes les relations avec le gouvernement sud-africain, qui n'a pas appliqué les décisions de l'ONU concernant la question raciale".

Le communiqué déclare d'autre part que l'Union soviétique "apporte son soutien total à la lutte des pays arabes contre les menées agressives des forces impérialistes tendant à utiliser le problème de la Palestine comme un moyen d'envenimer la situation au Moyen-Orient". Le document ajoute que ces forces "impérialistes" cherchent à empêcher un règlement du problème palestinien "conforme à la décision de l'ONU et aux droits imprescriptibles des Arabes palestiniens".

L'Union soviétique se déclare également en faveur des

ajouter les 40 millions de roubles (\$10,000,000) récemment accordés à l'Égypte lors de la visite du maréchal Amer à Moscou, ainsi que les 80 millions de roubles (\$20,000,000) représentant le reliquat de l'aide fournie au titre des accords d'assistance technique signés en novembre 1957.

Le président Nasser a également remercié M. Khrouchchev pour la mise en valeur d'un lot de 10,000 feddans de terres désertiques (8,500 acres) qui seraient bonifiées par les experts soviétiques sur une base moderne "à titre de don à l'Égypte".

décisions prises par les pays arabes en ce qui concerne l'utilisation des eaux du Jourdain.

Le communiqué poursuit: "M. Nikita Khrouchchev a exprimé, au nom du peuple soviétique, son soutien aux décisions historiques prises à la conférence des chefs d'Etat africains d'Addis Abeba, au sujet de l'unité africaine".

D'autre part, le président du conseil soviétique condamne les atteintes portées aux accords de Genève de 1962 concernant le Laos et demande que "les justes droits de la République de Chine populaire" soient reconnus et que ce pays soit admis au sein de l'Organisation des Nations Unies.

Le communiqué fait état de la détente constatée dans les relations internationales, "à la suite des efforts constants des pays épris de paix". Le document précise que l'accord de Moscou sur l'interdiction par-

tielle des essais nucléaires "a contribué dans une large mesure à une telle détente". "Sans arriver à résoudre le problème du désarmement général et total, de tels accords contribuent à diminuer la tension internationale", ajoute à cet égard le communiqué.

D'autre part, les deux parties "saluent le principe de la création de zones désarmées en Europe centrale et du nord, en Afrique, en Asie, au Moyen-Orient et dans la région méditerranéenne".

Le communiqué déclare d'autre part qu'au cours des entretiens qu'il a eus avec le président Nasser, M. Nikita Khrouchchev a réaffirmé le point de vue du gouvernement soviétique selon lequel "toute atteinte à la souveraineté de Cuba ainsi que la violation de l'espace aérien de ce pays, peuvent avoir des conséquences funestes pour ceux qui se lanceraient dans de telles aventures".

SAIGON. — L'ambassadeur Gordon E. Cox délégué du Canada à la commission internationale de contrôle au Vietnam a annoncé vendredi l'octroi d'une aide supplémentaire canadienne de sept millions de piastres vietnamiennes à l'université de Hue. Ces crédits sont destinés à la construction d'une salle de conférences.

TOKYO. — M. Anastase Mikoyan, premier vice-président du conseil soviétique de retour à Tokyo, après une visite au Japon oriental a eu samedi après-midi une série d'entretiens avec des personnalités japonaises des milieux politiques et gouvernementaux ainsi qu'avec des hommes d'affaires. Au cours de ces conversations, M. Mikoyan a notamment abordé les problèmes de traité d'interdiction des essais nucléaires et de traité de paix entre l'Union soviétique et le Japon.

RAWALPINDI. — Le cheik Abdullah, arrivé à Rawalpindi venant de la Nouvelle-Delhi, a déclaré hier dans une conférence de presse, qu'il était venu au Pakistan en "mission de paix", mais qu'il n'apportait aucune solution concrète, dans ses bagages. Il a indiqué qu'il aurait des conversations avec les dirigeants pakistanais sur le problème du Cachemire dont la solution, a-t-il précisé, ne peut reposer que sur l'initiative indo-pakistanaise.

BUENOS-AIRES. — Le Dr Leopoldo Suarez, ministre argentin de la défense, se rendra le 31 mai aux Etats-Unis pour une visite d'une quinzaine de jours, à l'invitation de son homologue américain, M. Robert McNamara. Le Dr Suarez sera le premier ministre du gouvernement du Dr Arturo Illia à se rendre en visite aux Etats-Unis.

LE CAIRE. — M. Nikita Khrouchchev a fait don de trois voitures de luxe soviétiques au président Nasser, au premier ministre Nasser, au président de la République arabe unie, commandant en chef adjoint des forces armées, et à M. Ali Sabri, président du conseil.

LONDRES. — L'armée de l'air et l'industrie spatiale française ont décidé d'engager des pourparlers avec leurs homologues britanniques en vue d'aboutir à une coopération technique étroite dans la mise au point d'avions et de fusées, ce qui leur permettra de résister avec des chances de succès à la concurrence américaine dans ces domaines, révèle le chroniqueur aéronautique du Sunday Telegraph.

LONDRES. — Les "jeunes voyous" anglais ont provoqué de nouvelles bagarres samedi soir dans plusieurs villes du centre de l'Angleterre ainsi que dans la banlieue de Londres. A Nottingham, une quarantaine d'arrestations ont été opérées par la police à la suite de traditionnelles batailles entre groupes rivaux de "Mods" et de "Rockers", sur la place du vieux marché, dans le centre de la ville.

WASHINGTON. — Le général Omar Bradley a été nommé par le président Johnson à la tête de la délégation américaine qui se rendra aux cérémonies commémorant les 5, 6 et 7 juin prochains, les débarquements alliés en Normandie il y a vingt ans.

Goldwater est partisan des grands moyens au Vietnam

WASHINGTON. — Le sénateur Barry Goldwater, candidat à l'investiture du parti républicain pour la présidence des Etats-Unis, a suggéré, dimanche, que les Américains bombardent la jungle vietnamienne avec des bombes atomiques de faible puissance pour détruire le feuillage et mettre à découvert les lignes de communication du Vietcong.

Il a également recommandé le bombardement des ponts, des routes et des voies fer-

rées utilisées pour ravitailler le Vietcong de Chine et du Nord-Vietnam.

Il a fait ces déclarations au cours d'une interview télévisée et radiodiffusée. "La défoliation des forêts avec des armes atomiques de faible puissance", a-t-il déclaré en réponse à une question "pourrait fort bien être effectuée. Le feuillage détruit, on ne peut plus se cacher".

Il a estimé que la politique américaine actuelle au Vietnam manquait d'esprit de décision. A son avis, "la première décision à prendre est de dire que nous allons gagner". En d'autres termes a-t-il ajouté, "nous ne sommes pas là bas simplement comme conseillers, nous y sommes avec nos hommes et ils se font tuer".

Les Etats-Unis, a encore déclaré le sénateur Goldwater, livrent au Vietnam une guerre défensive et "on ne gagne jamais une guerre défensive".

Il a également estimé que les Etats-Unis seraient peut-être obligés de bombarder les lignes de communications en Chine communiste, sinon, "la guerre durera éternellement". Si nous décidons de participer complètement à cette guerre nous aurons certainement à prendre à ce moment des décisions concernant le ravitaillement stratégique de l'ennemi. C'est comme cela que nous avons gagné en Allemagne".

Parlant de Cuba, il s'est prononcé en faveur de la constitution d'un gouvernement cubain en exil et de sa reconnaissance par les Etats-Unis.

Un accord sur les institutions semble d'ores et déjà assuré à la conférence sur le commerce

GENEVE. — La conférence mondiale du commerce entre aujourd'hui dans sa dixième semaine, il ne lui reste plus que trois semaines pour achever ses travaux. Le temps presse. Une véritable course contre le calendrier s'est ouverte dans l'imense palais des Nations, et les délégués se sont fait tancer par le président égyptien de la conférence, M. Abdel Monem Kaissouny, qui les a invités à se montrer moins soucieux de perfection dans l'établissement des articles de l'Evangile ou des versets du Coran. La présente conférence sera suivie par d'autres qui pourront compléter les recommandations actuelles. Nous allons adopter, je l'espère, un excellent acte final mais celui de la conférence suivante sera certainement meilleur". On ne pouvait plus clairement indiquer que l'essentiel maintenant, pour la conférence, est d'adopter des "instances" du commerce qui puissent permettre de poursuivre le travail commencé durant la conférence et resté inachevé, pour faire de la prochaine conférence du commerce, un grand succès par l'importance des décisions qui y seront alors prises.

C'est autour des institutions que se nouent actuellement les négociations les plus serrées entre le comité des "Onze" du tiers monde et le "groupe léger de négociations" de l'Occident: les "Huit". Ce dernier groupe, d'abord composé de cinq pays: la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, le Canada, l'Espagne et la Belgique représentant la Communauté économique européenne s'est élargi à huit. Les nouveaux venus sont le Japon, la France, nommée par les Six et la Suisse qui tient à nouveau à jouer un "rôle modérateur", le même que celui tenu par son représentant M. Hans Schaffner dans la négociation du GATT.

La nécessité de faire vite a poussé les Occidentaux et les représentants des "75" à comparer leurs projets: c'est-à-dire essentiellement les "dispositions transitoires" prévues par les industriels. La prise de contact samedi a été relativement satisfaisante et l'accueil fait par les représentants du tiers monde au projet occidental moins défavorable qu'on ne pouvait le penser. Mais, dès l'abord une question divise les deux groupes: celle du rôle des "nations commerçantes" dont les 12 premières, selon le projet occidental, doivent obtenir un siège permanent au Conseil du commerce et dont la moitié — soit six — doit céder leur siège à la majorité du Conseil pour permettre à celui-ci d'adopter toute décision commerciale ou financière importante. Cette pondération des voix, estiment les pays en voie de développement, détruit en grande partie la concession faite par les Occidentaux en donnant la majorité au sein du Conseil au tiers monde. A cela, les Occidentaux rétorquent que les puissances commerçantes contribuent pour 80 à 90 p.c. du commerce et que si l'on veut agir, il faut obtenir le soutien de ceux qui peuvent agir.

Des statistiques diverses il résulte que les 12 premières nations commerçantes sont dans l'ordre décroissant: les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, le Royaume-Uni, la France, l'URSS, le Canada, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, l'Union belgo-luxembourgeoise, la Suède et la Suisse.

De l'avis de tous les observateurs, un accord sur les institutions qui sortirait de la présente conférence est à peu près certain. Parce qu'il est certain et parce qu'il est important, il sera sagement discuté durant toute la semaine qui débute.

Autre point sur lequel un accord, sans être certain, est maintenant probable: le financement de l'aide au tiers monde, que ce soit le financement compensatoire ou simplement la "quantification" de l'aide proposée par la France: 1 p.c. du revenu annuel de chaque nation industrialisée. Un petit groupe de travail, sous la présidence d'un économiste Yougoslave le professeur Stanovick, et réunissant la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France, la R.A.U., le Mexique et l'Inde, s'est efforcé durant le week-end d'arriver à un résultat positif sur une question, après tout, primordiale.

Pour le reste, la situation est obscure. En ce qui concerne le commerce des produits de base, un fait nouveau est intervenu avec le dépôt d'un texte de la Communauté économique européenne préconisant à la fois et de pair une organisation des marchés et une amélioration de l'accès à ces mêmes marchés. Il se heurte à une proposition britannique reprenant en fait le programme de "libre échange" du GATT et à un texte des "75", considéré par les Occidentaux comme impossible à appliquer.



Accompagnez "CHEZ MIVILLE" en France!

Les départs auront lieu les 9 et 10 septembre pour un séjour de deux grandes semaines en France avec l'équipe "Chez Miville". Voilà des vacances que vous goûterez pleinement, offertes à un prix plus que raisonnable. La raison d'un si long séjour? Le trajet aller-retour s'effectuera par jet d'AIR CANADA. Les prix ci-dessous comprennent: voyage aller-retour, classe économique, excursion 21 jours — transport entre aéroports et hôtels-hôtels (chambre double), taxes et pourboires — majorité des repas — excursion en autocar.

COÛT TOTAL DEPUIS MONTREAL: \$741.90*.

ou demandez le coût depuis votre ville

AIR CANADA

*Il vous est aussi possible de bénéficier de la formule "Partez maintenant, payez plus tard" — le voyage depuis Montréal représente un versement initial de \$74.90 suivi de 24 mensualités de \$30.12. Les voyageurs dont le départ se fera depuis d'autres villes pourront également profiter de ce plan. Consultez votre agent de voyages ou AIR CANADA, ou encore, faites-nous parvenir ce coupon dûment rempli afin de recevoir par retour du courrier une documentation complète sur le voyage.

Postez à: "Chez Miville En France"
C.P. 598
Montréal 3, Qué.

M. _____
nom Mlle. _____
Mlle. _____

adresse _____

ville _____ comté _____

province _____

Mon agent de voyages est: _____

L'éventualité d'une nouvelle conférence de Genève sur l'Asie du S-E se précise

L'éventualité de la tenue d'une nouvelle conférence de Genève sur les pays de l'ancienne Indochine se précise de plus en plus alors que les partisans de cette réunion se font de plus en plus nombreux. Dans les milieux politiques américains, notamment, on se rallie quelque peu à cette solution bien que le gouvernement de Washington, quant à lui, semble tenir davantage aux moyens proposés par M. Stevenson à l'ONU. La semaine dernière, au moment où s'ouvrait le débat du Conseil de sécurité sur la plainte cambodgienne accusant les Etats-Unis d'agression concertée avec le Vietnam-Sud.

Sur le plan militaire, on signale de nouvelles victoires du Pathet Lao. Les plus particulièrement dans cette plaine des Jarres qui fut le champ de bataille de toutes les guerres laotiennes. De son côté, le prince Souvanna Phouma, premier ministre de Vientiane, a donné son accord à la tenue d'une

Souvanna Phouma accepte une nouvelle conférence

VIENTIANE. — Deux faits retiennent l'attention des observateurs depuis hier soir à Vientiane. 1) la déclaration de Souvanna Phouma acceptant la conférence de Genève sur le Laos; 2) la reprise des activités militaires dans le secteur de la plaine des Jarres.

Concernant le premier point, les observateurs notent que Souvanna Phouma, avec une grande souplesse, est arrivé à faire triompher le point de vue de la sagesse sur celui des militaires factieux, qui "voudraient leur guerre à tout prix". Il a su avec beaucoup de diplomatie, notent encore les observateurs, faire triompher le point de vue des pays neutralistes, socialistes, ou simplement réalistes — la France notamment — à savoir une conférence à Genève et non une simple consultation à Vientiane pronée par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Maintenant, reste à savoir si le Pathet Lao va accepter les conditions mises par Souvanna Phouma à cette réunion de Genève: 1) cessez le feu immédiat; 2) retrait sur les positions antérieures; 3) pouvoirs étendus à la commission internationale pour contrôler les violations éventuelles du cessez-le-feu.

L'attaque sur Muong Keung, hier matin, bien qu'antérieure à la déclaration du prince Souvanna Phouma ne laisse pas prévoir que la gauche veut substituer le dialogue diplomatique au dialogue des canons.

Enfin, l'attitude du Pathet Lao n'est pas de nature à faciliter la tâche des pays qui s'emploient à vouloir trouver une solution à la question laotienne.

De nombreux observateurs des pays neutres notent, en effet, que cette attaque contre les neutralistes constitue une faute politique, en obligeant maintenant les amis du Laos à choisir, alors que précisément ils voulaient maintenir l'union nationale lésée par les interventions de l'extrême-droite et de l'extrême-gauche.

Enfin, autre mesure à mettre à son crédit, le premier ministre a réussi samedi soir, non sans mal, à faire lever le siège de l'ambassade et du consulat du Nord-Vietnam. Tout dépend donc maintenant de la réponse du prince Souphannouang aux conditions du premier ministre Phouma concernant la conférence de Genève que l'U.R.S.S. voudrait voir réunir en juin prochain.

L'O.A.S. n'avait rien à voir avec l'enlèvement de Mme Dassault; la femme de l'industriel est retrouvée 36 heures après le rapt

PARIS. — Moins de 36 heures ont suffi pour retrouver Mme Dassault, femme du constructeur d'avions, l'un des hommes les plus riches de France, et qui avait été enlevée dans la nuit de vendredi à samedi, au retour d'un dîner chez des amis.

La nouvelle de l'enlèvement aussitôt diffusée avait déclenché l'une des mobilisations les plus rapides et les plus considérables des forces de police et de gendarmerie. Toutes les routes sortant de Paris étaient immédiatement surveillées et contrôlées, des barrages étaient mis en place et des opérations de patrouille étaient entreprises.

Pendant les premières heures, les enquêteurs ne disposaient que d'indices très minces. Cependant, on devait découvrir bientôt les deux voitures: une Citroën ID de couleur tabac à toit jaune, et une Estafette gris-bleu qui avaient servi, la première pour enlever Mme Dassault, la deuxième pour cacher les gangsters pendant qu'ils attendaient leur victime.

M. Marcel Dassault, qui avait été violemment frappé au cours de l'enlèvement, et que ce drame avait plongé dans la prostration, attendait, disait-on, un coup de téléphone des ravisseurs. Mais c'était les salles de réaction qui étaient assaillies de demandes téléphoniques, la plupart émanant sans doute de mauvais plaisants ou de malades, et beaucoup demandant des rançons extravagantes, un milliard d'anciens francs, par exemple.

Par la suite, on apprenait que l'ex-député Pierre Guillaumin de Benouville, proche collaborateur et ami de M. Dassault, s'était rendu en Suisse. Avant d'être pris en contact avec les ravisseurs? En tout cas ce voyage pouvait donner de la consistance aux hypothèses selon lesquelles Mme Dassault

avait été enlevée par un commando O.A.S. — agissant ou non pour son propre compte. Cette hypothèse avait déjà été suggérée par la technique de l'enlèvement ainsi que par des témoignages tendant à mener à la conclusion que les ravisseurs avaient un type méditerranéen évident et parlaient avec l'accent "pied-noir" qui était celui des Algériens d'origine européenne.

M. Guillaumin de Benouville n'a jamais caché ses sympathies pour les thèses "Algérie française" et il est constant que certains activistes O.A.S. sont réfugiés en Suisse. On pouvait donc penser que l'ancien député était tout désigné pour des contacts permettant d'établir les modalités de versement d'une rançon et de restitution de Mme Marcel Dassault.

C'est alors, à la fin de la matinée de dimanche, qu'est survenue la nouvelle que Mme Dassault avait été retrouvée dans la forêt de Beauvais et transférée à la gendarmerie de Senlis, ville située à une trentaine de miles au nord de Paris. Quelques minutes après, on apprenait que l'un des ravisseurs nommés Costa avait été arrêté. Accompagné de son fils Serge, M. Marcel Dassault avait immédiatement quitté son domicile pour se rendre à Senlis et y retrouver sa femme à la sous-préfecture.

"Si ce soir nous n'avions pas retrouvé Mme Dassault, nous aurions été très inquiets", déclarait-on hier soir dans les milieux de police, qui précisent à ce propos que les moyens importants mis en oeuvre pour découvrir la retraite et les ravisseurs de l'épouse du constructeur d'avions, n'auraient été, le cas échéant, encore renforcés.

Dès le début de l'enquête, soulignent-ils d'autre part, la police n'a pas cru à la thèse d'un enlè-

vement organisé par l'O.A.S., les services de police avaient d'ailleurs pris toutes précautions à cet égard. De nombreux contrôles avaient été effectués. Les emplois du temps de tous les suspects O.A.S. avaient été soigneusement vérifiés. Aucun indice n'avait été relevé et rien ne permettait de supposer qu'il pouvait même s'agir d'une "opération" montée par d'anciens membres de l'O.A.S. désirant s'octroyer, sous le couvert de l'organisation clandestine, le bénéfice d'une rançon. Le scénario de l'enlèvement, les véhicules utilisés, les coups de fils passés aux rédactions des agences de presse et à plusieurs quotidiens parisiens, et surtout même le fait qu'il n'y avait aucun moment les auteurs du rapt n'étaient entrés en contact avec M. Dassault lui-même ou avec l'un des membres de sa famille, pour faire connaître leurs intentions, pouvaient inciter certains à croire que l'affaire avait bel et bien été montée par l'O.A.S. De toute façon, disent les policiers, les recherches se seraient poursuivies et orientées dans toutes les directions possibles.

L'enlèvement de Mme Dassault, précisent-ils, a été mis au point et perpétré par des individus qui n'ont rien de commun avec les bandes se référant de l'O.A.S. ou avec les commandos Delta et l'O.A.S.-Métro. Certes, d'anciens ou pas, il est possible que certains éléments de ces commandos O.A.S. aient pu se regrouper sous l'autorité d'un nouveau chef, et qu'ils aient pu se lancer à nouveau dans l'action en frappant un grand coup. Le rapt élevé d'un milliard d'anciens francs exigé pour Mme Dassault, aurait pu "regonfler" le trésor de guerre de l'armée secrète dont les fonds ont été dilapidés ou ont disparu en même temps que les principaux chefs.